



2023 Assistance technique de l'OMC Rapport annuel

Retour à des résultats
satisfaisants

Assistance technique de l'OMC

Rapport annuel

Retour à des résultats satisfaisants

2023

Table des matières

Liste des figures	6
Liste des infographies	7
Liste des tableaux	7
Avant-propos	8



Résumé analytique	12
-------------------	----



Saluer les efforts des donateurs	20
----------------------------------	----



Chapitre 1	
Bilan des résultats, suivi de l'impact	25
Résultats axés sur l'impact	26
Réussite de l'apprentissage	28
Renforcer la transparence	30

Gros plan	
Une approche concertée dans tous les domaines de travail de l'OMC pour accroître la transparence	33
Formation en cours d'emploi	42
Soutenir les accessions	45
Elargir la participation	51
Elargir le public visé	56

Gros plan	
Soutenir la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche	59



Chapitre 2	
Donner la priorité à l'inclusion	63
Une assistance technique inclusive	64
Inclure les pays les moins avancés	65
Promouvoir la participation des femmes	68
Répondre aux besoins des participants handicapés	70
Toucher toutes les régions	71
Inclusion par la diversité linguistique	73



Chapitre 3	
Évolution du programme de cours et de la participation	75
Niveaux de participation	76
Répondre à la demande	78
L'apprentissage progressif en action	82
Un contenu adapté	86
Apprentissage mixte – la nouvelle norme	88
Libérer le potentiel: le pouvoir des salles de classe virtuelles en 2023	89
Les partenariats de l'omc en action	90

Gros plan	
Répondre aux besoins des délégués en poste à Genève	93



Chapitre 4	
Évolution de la gestion et des ressources de l'AT	95
Cadre pour la présentation des résultats	96
Gérer les ressources de l'AT	98



Annexes	
Annexe 1. Principaux résultats mesurés en 2023	102
Annexe 2. Matrice des activités	114

Liste des figures

Figure 1.	Vue d'ensemble des donateurs (2019-2023)	24
Figure 2.	Taux de réussite (2019-2023)	27
Figure 3.	Objectifs des activités d'AT en 2023	27
Figure 4.	Réalisation des activités d'AT en 2023	27
Figure 5.	Résultats du CRPC (2019-2023)	29
Figure 6.	Résultats de l'apprentissage en ligne (2019-2023)	29
Figure 7.	Notifications en suspens des bénéficiaires de l'AT (2015-2023)	30
Figure 8.	Réduction de l'arriéré de notifications relatives à l'agriculture (2019-2023)	31
Figure 9.	Présentation de nouvelles notifications OTC par niveau de développement (2014-2023)	31
Figure 10.	Présentation de nouvelles notifications SPS par niveau de développement (2014-2023)	31
Figure 11.	Notifications SPS et OTC par mode de présentation (2019-2023)	32
Figure 12.	Notifications SPS présentées par les bénéficiaires du programme des champions de la transparence	36
Figure 13.	Notifications OTC présentées par les bénéficiaires du programme des champions de la transparence	36
Figure 14.	Nombre de documents «de fond» présentés par les bénéficiaires par niveau de développement (2019-2023)	41
Figure 15.	Nouvelles PCS soulevées dans le cadre du Comité OTC par niveau de développement (2019-2023)	41
Figure 16.	Nouvelles PCS soulevées dans le cadre du Comité SPS par niveau de développement (2019-2023)	41
Figure 17.	Nouvelles PCS soulevées dans le cadre du Comité de l'accès aux marchés, par niveau de développement (2019-2023)	41
Figure 18.	Nombre de documents d'accession essentiels présentés (2020-2023)	46
Figure 19.	Réunions sur l'accession par type (2020-2023)	46
Figure 20.	Participation des observateurs à l'AT selon l'état d'avancement du processus d'accession en 2023	47
Figure 21.	Résultats de recherche publiés dans le cadre de la phase III du PCO de l'OMC (2022-2023)	52
Figure 22.	Nombre d'étudiants relevant des chaires de la phase III du PCO ayant achevé des cours liés à l'OMC (2021-2023)	53
Figure 23.	Activités de sensibilisation dans le cadre du PCO (2021-2023)	53
Figure 24.	Activités de sensibilisation relevant de l'AT de l'OMC (2019-2023)	56
Figure 25.	Part des participants originaires de PMA (2019-2023)	65
Figure 26.	Part des participants originaires de PMA par type de formation en 2023	65
Figure 27.	Nombre d'activités d'AT par type et par langue en 2023	73
Figure 28.	Participation par type d'activité en 2023	76
Figure 29.	Participation par mode de fourniture en 2023	76
Figure 30.	Nombre de participants par année et mode de fourniture (2019-2023)	77
Figure 31.	Nombre de participants par année et type d'activité (2019-2023)	77
Figure 32.	Demandes d'activités nationales (2013-2023)	78
Figure 33.	Évolution de la répartition des participants par niveau de la stratégie d'apprentissage progressif (2019-2023)	83
Figure 34.	Nombre de participants aux activités de niveau avancé (2013-2023)	83
Figure 35.	Nombre d'activités d'AT par niveau (2019-2023)	85
Figure 36.	Choix de parcours des participants (2019-2023)	85
Figure 37.	Part des méthodes de formation dans les activités d'AT en présentiel en 2023	85
Figure 38.	Cours d'apprentissage en ligne au format SCORM (2019-2023)	86
Figure 39.	Nombre de partenaires et d'activités conjointes (2019-2023)	90
Figure 40.	Contributions des partenaires aux cours de formation par type de contribution en 2023	90
Figure 41.	Ressources de l'assistance technique (2014-2023)	98
Figure 42.	Dépenses d'assistance technique	99
Figure 43.	Répartition des dépenses d'AT (2019-2023)	100
Figure 44.	Fonds non affectés (2014-2023)	100
Figure 45.	Dépenses par type d'activité et par région en 2023 (Milliers de CHF)	101
Figure 46.	Dépenses d'AT par résultat clé en 2023	101

Liste des infographies

Infographie 1.	Aperçu des résultats de 2023	16
Infographie 2.	Schéma des activités d'AT	19
Infographie 3.	Résultats clés	26
Infographie 4.	Participants aux programmes des Champions de la transparence	34
Infographie 5.	Déroulement des programmes des Champions de la transparence	35
Infographie 6.	Six principaux facteurs de réussite des programmes des Champions de la transparence	35
Infographie 7.	Élaboration d'un projet de notification de subventions	39
Infographie 8.	Observateurs par état d'avancement du processus d'accession en 2023	47
Infographie 9.	Carte mondiale des chaires de l'OMC	54
Infographie 10.	Demandes de matériels de formation	57
Infographie 11.	Pages les plus consultées sur le site web de l'OMC	58
Infographie 12.	Membres de l'OMC ayant participé à différents ateliers sur les subventions à la pêche en 2023	62
Infographie 13.	Faits essentiels sur la pêche	62
Infographie 14.	Proportion de femmes parmi les participants par région en 2023	68
Infographie 15.	Assistance technique liée au commerce et à l'égalité des genres – Quatre objectifs principaux	69
Infographie 16.	Activités nationales et régionales par pays «hôte» en 2023	72
Infographie 17.	Participants par région et type d'activité (2022-2023)	72
Infographie 18.	La participation en chiffres	77
Infographie 19.	Principales priorités des bénéficiaires en matière d'AT pour 2024-2025 (Source: Plan d'AT)	79
Infographie 20.	Évaluation des besoins en matière de FID: l'approche de l'Équateur en 2023	80
Infographie 21.	Stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC pour l'AT	82
Infographie 22.	Types d'activité par mode de fourniture	88
Infographie 23.	Les avantages des salles de classe virtuelles	89
Infographie 24.	Cadre d'évaluation de l'impact de l'AT de l'OMC	96

Liste des tableaux

Annexe 1.	Principaux résultats mesurés en 2023	102
	Impact	102
	Résultat clé 1	104
	Résultat clé 2	110
	Résultat clé 3	110
	Résultat clé 4	112
Annexe 2.	Matrice des activités	114
	Résultats clé 1 – Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations (milliers de CHF)	114
	Résultat clé 2 – Les gouvernements/territoires accédants participent aux négociations en vue de l'accession (milliers de CHF)	116
	Résultat clé 3 – Les établissements universitaires et d'autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques (milliers de CHF)	116
	Résultat clé 4 – Les acteurs non gouvernementaux connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent (milliers de CHF)	118
	Autres coûts des programmes: dépenses de personnel et coûts de suivi et d'évaluation	118

Avant-propos

Par Xiangchen Zhang Directeur général adjoint de l'OMC



Après trois années d'incertitude, les perturbations causées par la pandémie de COVID19 sont maintenant bien derrière nous. En 2023, l'assistance technique (AT) de l'OMC a recommencé à fonctionner à pleine capacité. Les quelques activités qui n'ont pas pu reprendre correctement en 2022 ont été relancées avec succès en 2023, ce qui a ramené le volume des activités aux niveaux d'avant la pandémie.

Non seulement caractérisée par la reprise, l'année 2023 a été marquée par les premiers signes visibles d'une transformation durable dans la fourniture de l'assistance technique. Nous sommes sortis de cette

crise sans précédent mieux préparés et mieux équipés. Les contraintes de ces dernières années et leurs conséquences nous ont contraints de réinventer nos pratiques et nos offres d'AT. Nous continuons à nous appuyer sur l'expérience inestimable que nous avons acquise et à la traduire en bonnes pratiques.

L'une des évolutions les plus évidentes a été l'intégration et la maîtrise des technologies numériques dans nos activités. Le mode de fourniture «mixte», qui associe l'apprentissage en présentiel, l'apprentissage en ligne et l'apprentissage virtuel, est désormais de plus en plus intégré dans nos programmes de formation. Cela conduit

“ Non seulement caractérisée par la reprise, l'année 2023 a été marquée par les premiers signes visibles d'une transformation durable dans la fourniture de l'assistance technique.

à une utilisation plus efficace des ressources limitées des Membres pour maximiser la pertinence et l'efficacité de l'AT fournie par l'OMC.

Je tiens à féliciter les Membres et le Secrétariat pour leur résilience et leur ténacité, ce qui a favorisé une reprise rapide et dynamique. Je suis particulièrement fière de constater qu'en 2023, la participation des pays les moins avancés, l'un des principaux groupes visés par l'AT, est repartie nettement à la hausse. Par ailleurs, les activités nationales trouvent un nouvel élan grâce à une demande dynamique, ce qui montre que les bénéficiaires accordent une attention particulière à l'obtention d'un soutien adapté à leurs besoins.

Je suis également ravi de constater que cette augmentation des activités s'est traduite par des progrès notables en termes de résultats. En 2023, l'AT de l'OMC a affiché le taux de réussite le plus élevé de ces cinq dernières années, près de 80% des objectifs ayant été entièrement ou partiellement atteints. Cela montre que nous sommes capables de nous adapter efficacement aux besoins des bénéficiaires de l'AT, même en période de crise.

Le présent rapport annuel met en lumière, parmi le large éventail d'activités et de sujets couverts par le portefeuille d'AT de l'OMC en 2023, quelques initiatives

qui témoignent de cette volonté constante de réalisation basée sur les résultats. Ces initiatives incluent: la fourniture d'une AT destinée à permettre aux Membres de mieux comprendre l'Accord sur les subventions à la pêche en vue de faciliter la ratification de cet accord et la participation aux négociations connexes, le développement des approches de l'AT orientées vers l'action pour ce qui est des obligations en matière de transparence et la meilleure prise en compte des besoins d'AT des délégués en poste à Genève.

Enfin, nous devrions féliciter nos donateurs pour leurs généreuses contributions tout au long de cette période difficile. Sans leur soutien continu, une grande partie de ce qui est exposé dans le présent rapport n'aurait pas été possible.

Xiangchen Zhang
Directeur général adjoint
Organisation mondiale du commerce

Liste des sigles

ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce	OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
AMP	Accord sur les marchés publics	OMS	Organisation mondiale de la santé
AT	Assistance technique	ONG	Organisation non gouvernementale
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	OTC	Obstacle technique au commerce
CAPC	Cours avancé de politique commerciale	PCO	Programme de chaires de l'OMC
CCLO	Centre consultatif sur la législation de l'OMC	PCS	Préoccupation commerciale spécifique
CHF	Francs suisses	PFPB	Programme de formation des Pays-Bas
CIPC	Cours d'introduction à la politique commerciale	RJP	Programme des jeunes professionnels
CMP	Comité des marchés publics	PMA	Pays moins avancé
CRPC	Cours régional de politique commerciale	PME	Petite et moyenne entreprise
ECOACC	Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase	PSA	Programme de stages sur l'accession
EPC	Examen des politiques commerciales	PSCR	Programme de stages de coordonnateur régional
FGAS	Fonds global d'affectation spéciale	SAP	Stratégie d'apprentissage progressif
FID	Facilitation de l'investissement pour le développement	SCORM	Sharable Content Object Reference Model
FIMIP	Programme franco-irlandais de stages pour les missions	SPS	Sanitaire et phytosanitaire
GAR	Gestion axée sur les résultats	TAMS	Système de gestion de l'assistance technique
IMV	Institut multilatéral de Vienne	UE	Union européenne
ITC	Centre du commerce international	ZLECAF	Zone de libre-échange continentale africaine
MC12	Douzième Conférence ministérielle de l'OMC		
MC13	Treizième Conférence ministérielle de l'OMC		
MPME	Micro, petite et moyenne entreprise		
OMC	Organisation mondiale du commerce		

Résumé analytique



- Les résultats de l'AT de l'OMC ont commencé à se redresser en 2023, après s'être détériorés pendant trois ans en raison de la pandémie de COVID 19, dont les séquelles sont encore visibles.
- Le volume des activités d'AT est revenu à son niveau d'avant la pandémie, bien que la participation n'ait pas encore pleinement repris.
- Les programmes d'AT plus mobilisateurs et orientés vers l'action ayant un impact durable ont pris de l'ampleur, notamment ceux qui ont trait aux notifications, ce qui contribue à élever le niveau de respect des prescriptions en matière de transparence.
- L'AT a continué de soutenir la participation des Membres aux négociations relatives à un deuxième accord sur les subventions à la pêche, tout en encourageant la ratification rapide du premier accord.
- De nouvelles initiatives ont été lancées en 2023 pour répondre aux besoins de renforcement des capacités des délégués auprès de l'OMC en poste à Genève.

Résumé analytique

Une participation plus élevée, de meilleurs résultats

Globalement, le taux de réussite de l'AT en 2023 (79%), mesuré suivant l'approche de gestion axée sur les résultats (GAR) approuvée par les Membres, était supérieur à la moyenne des trois années de la pandémie, à savoir la période 2020-2022 (66%) et équivalent à celle des trois années ayant précédé la pandémie, c'est à dire la période 2017-2019 (80%).

Les objectifs atteints (60%) ont considérablement augmenté après être tombés à un niveau historiquement bas en 2022 (39%), les objectifs partiellement atteints ou non atteints ayant représenté une proportion plus faible (19% au lieu de 27% dans les deux cas).

Ce redressement des résultats s'est accompagné d'une augmentation globale du volume des activités et de la participation. Au cours de l'année, l'AT de l'OMC a permis de former 16 095 participants au moyen de 301 activités. Cela représente une augmentation de 32% et 24%, respectivement, par rapport à l'année précédente. Toutefois, si le volume des activités d'AT est revenu à son niveau d'avant la pandémie, la participation n'a pas encore pleinement repris. Un indicateur important de la demande d'AT émanant des Membres, c'est à dire le nombre de demandes d'activités nationales, a augmenté de 60% après avoir atteint un niveau historiquement bas pendant la période triennale 2020-2022.

La majorité des participants aux activités d'AT (59%) ont suivi des cours d'apprentissage en ligne à leur propre rythme, tandis que 35% d'entre eux ont suivi des cours en présentiel. L'offre de cours virtuels lancée en 2020 pour reproduire l'expérience de la formation en présentiel a peu à peu perdu de son attractivité et n'a rassemblé qu'environ 6% des participants. De manière générale, un nombre croissant d'activités associaient des éléments de ces trois modes de fourniture, ce qui a donné lieu à une approche d'apprentissage mixte. Après avoir presque disparu en format virtuel, certaines méthodes pédagogiques telles que les simulations, la participation aux réunions des comités, l'accompagnement des participants et l'élaboration de plans d'action ont repris en 2023. Ces méthodes se sont révélées particulièrement efficaces pour encourager l'application

sur le lieu de travail de ce que les participants ont appris, augmentant ainsi le rendement de la participation pour les institutions bénéficiaires.

Tout succès résulte avant tout du travail des Membres eux mêmes. Toutefois, les nombreuses données recueillies au cours de l'année ont confirmé que l'AT de l'OMC contribuait au renforcement des capacités institutionnelles des Membres bénéficiaires en matière d'élaboration de la politique commerciale, de respect de la législation, de participation aux négociations commerciales et de mise en œuvre des accords commerciaux internationaux. Le présent rapport contient plusieurs exemples de réussite dans ces domaines.

Jusqu'à 98% et 95% des participants ont réussi l'examen final des cours avancés de politique commerciale (CAPC) et des cours régionaux de politique commerciale (CRPC), respectivement. Pour ces deux types de cours, la proportion de participants ayant obtenu une mention (c'est à dire ceux qui ont atteint un taux de réussite égal ou supérieur à 90%) était d'environ un quart. Si l'on exclut le taux de réussite avec mention des participants aux CRPC, qui a presque doublé, ces résultats étaient équivalents à ceux de l'année précédente. Enfin, s'agissant de l'apprentissage en ligne, le taux de réussite des participants était de 70%, dont 61% ont reçu un certificat avec mention. Seuls 28% des participants aux activités d'apprentissage en ligne ont abandonné, contre 49% l'année précédente.

L'offre d'apprentissage par la pratique comprenant les stages et le Programme des jeunes professionnels a attiré 65 participants, le chiffre le plus élevé jamais enregistré pour ces programmes. Les stagiaires et les jeunes professionnels ont intégré le Secrétariat ou les Missions permanentes à Genève pour améliorer leurs connaissances tout en travaillant sur des questions liées au commerce. Tous sauf un ont répondu aux attentes en matière de comportement professionnel, plus d'un tiers ayant dépassé ces attentes



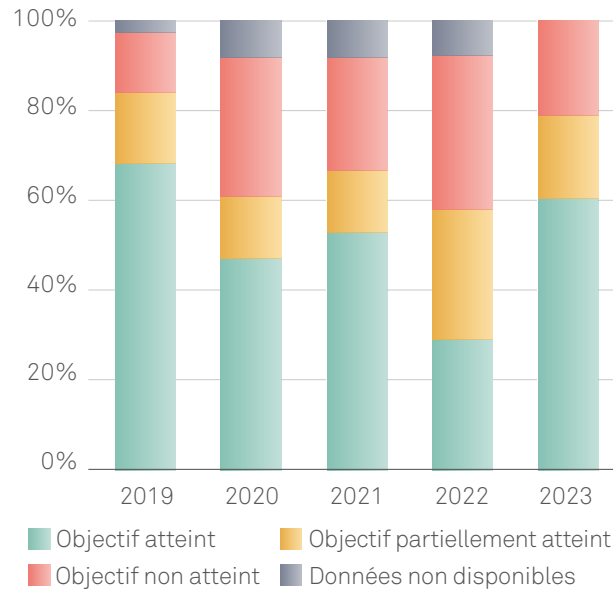
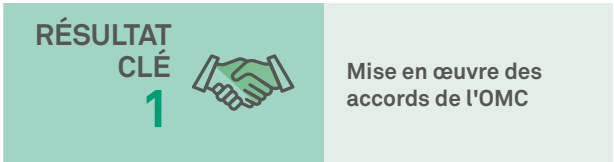
Gros plan

Le rapport présente, dans trois sections spécifiques, des programmes d'AT qui se sont fait distinguer en 2023, à savoir:

- Des programmes approfondis orientés vers l'action destinés à améliorer le respect des obligations de notification.
- Une série d'ateliers régionaux à l'échelle mondiale pour soutenir les négociations sur les subventions à la pêche et la ratification du premier accord à ce sujet adopté en juin 2022.
- Une AT adaptée aux besoins des délégués en poste à Genève pour les aider à remplir leur mandat au service de leurs pays.

Ces trois programmes donnent des résultats très encourageants, qui sont analysés dans le rapport.





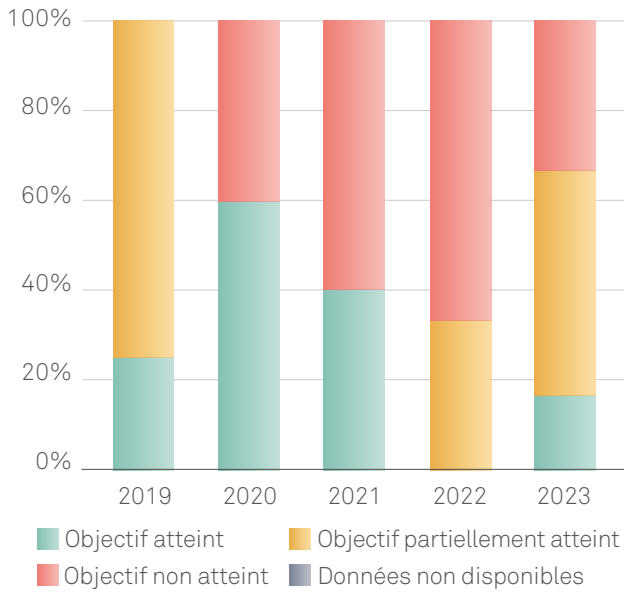
Un soutien constant aux Membres et aux observateurs

L'AT vise principalement les fonctionnaires gouvernementaux des pays en développement et des pays les moins avancés Membres et observateurs. L'objectif est de renforcer la capacité des bénéficiaires de mieux respecter leurs obligations au titre des Accords de l'OMC et d'exercer pleinement leurs droits.

Globalement, à l'OMC, le niveau d'activité des Membres bénéficiaires a été plus élevé en 2023 que l'année précédente. Le nombre de documents «de fond» présentés par ces Membres – un indicateur supplétif de leur participation aux travaux des organes de l'OMC – a augmenté de 19% par rapport à l'année précédente. Les efforts visant à améliorer la transparence des réglementations commerciales et des notifications ont entraîné une réduction notable du nombre de notifications en suspens au titre des différents Accords de l'OMC. L'arriéré moyen de notifications des bénéficiaires a diminué de 3% et ces derniers ont largement utilisé les plates-formes en ligne pour

accomplir ces procédures. Plusieurs formations orientées vers l'action ont été organisées pendant l'année pour soutenir les efforts des bénéficiaires dans ce domaine.

Un autre indicateur supplétif est la capacité des Membres de soulever de nouvelles préoccupations commerciales spécifiques (PCS) concernant les mesures susceptibles d'affecter leurs échanges. En 2023, les Membres bénéficiaires ont à nouveau soulevé de nouvelles PCS concernant majoritairement les questions liées à l'accès aux marchés, les mesures sanitaires et phytosanitaires ou les obstacles techniques au commerce, entre autres, bien qu'à un rythme plus lent que l'année précédente.

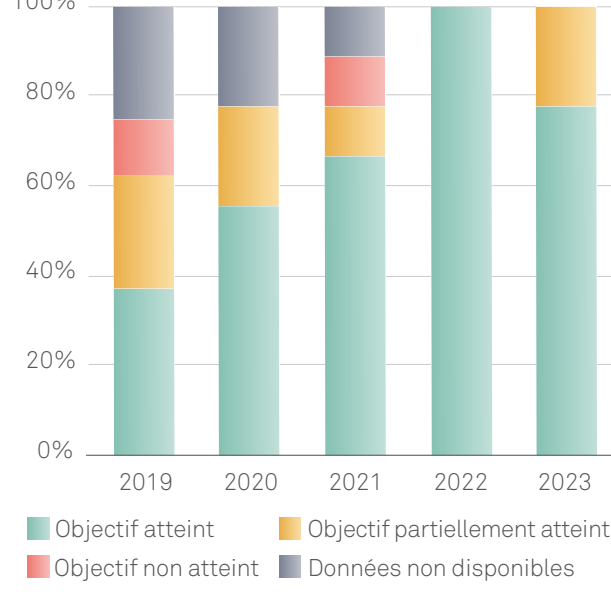


Promouvoir de nouvelles accessions

Un autre objectif de l'AT consiste à encourager l'accession de nouveaux Membres à l'OMC. L'année 2023 a été marquée par un regain d'activité dans le domaine de l'assistance technique liée à l'accession, notamment en faveur des PMA, puisque les Comores et le Timor-Leste ont achevé les étapes finales de leur processus d'accession. Le Bhoutan est passé d'observateur inactif en 2022 à observateur actif en 2023 et le Turkménistan a entamé des discussions avec les Membres.

Neuf réunions formelles des groupes de travail de l'accession de l'Azerbaïdjan, des Comores, du Timor-Leste et de l'Ouzbékistan ont eu lieu (plus du double par rapport à l'année précédente) et huit documents relatifs à l'accession ont été élaborés ou examinés (un de plus qu'en 2022).

S'agissant des accords plurilatéraux, à la mi-2023, les Parties se sont mises d'accord sur la désignation du Président du Comité des marchés publics (CMP), ce qui a permis de sortir d'une impasse de près de deux ans. Cela a stimulé les résultats de l'AT dans ce domaine en faisant augmenter le nombre de réunions et d'interventions faites au sein du CMP par les Membres admissibles au bénéfice d'une AT. Toutefois, la distribution des documents relatifs à l'accession a diminué par rapport à l'année précédente.

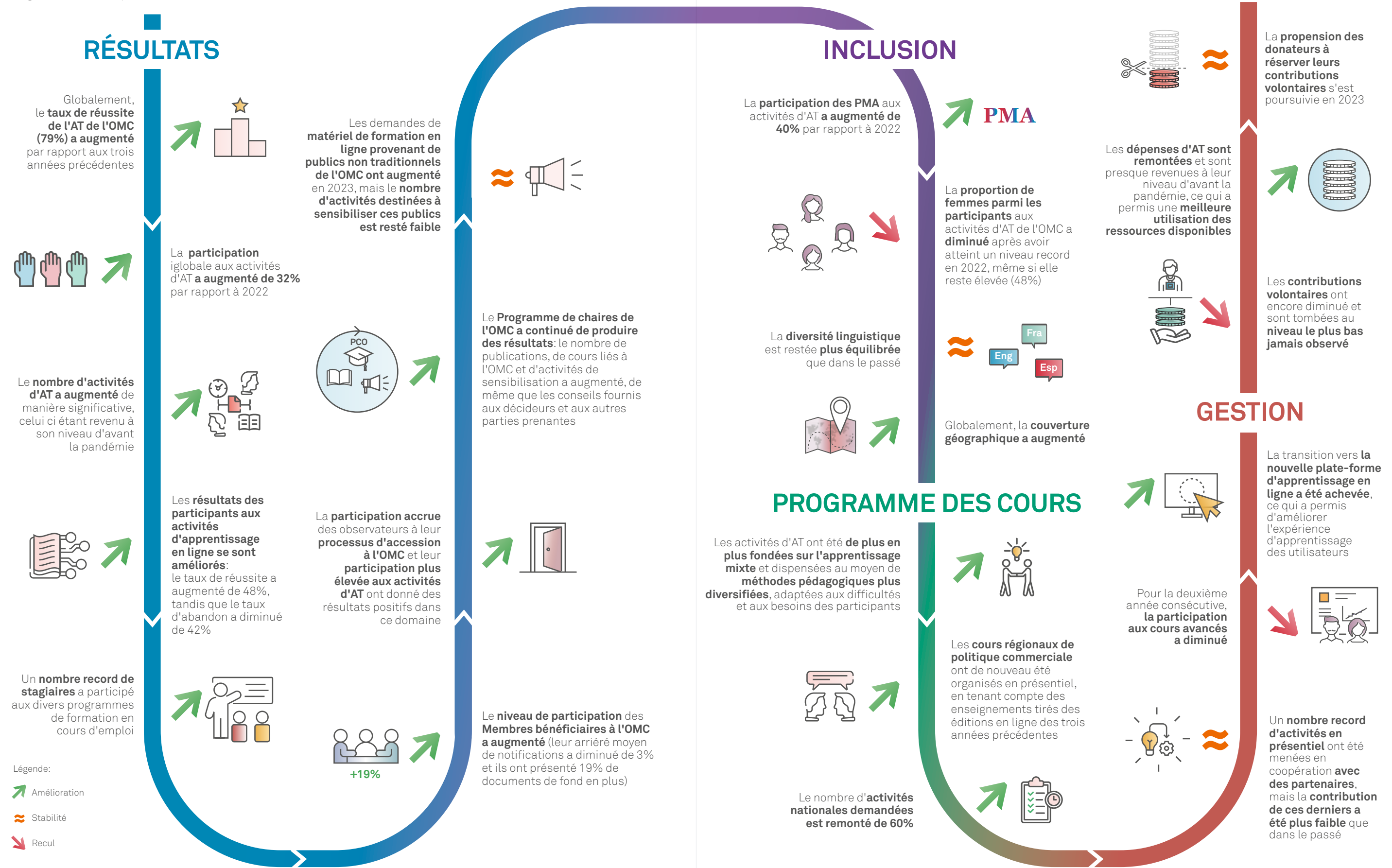


Programme de chaires de l'OMC

L'OMC travaille en partenariat avec des universités et des chercheurs au niveau local pour mieux faire connaître les questions liées au commerce et à l'OMC dans les pays en développement Membres et observateurs. Depuis 2010, le Programme de chaires de l'OMC (PCO) soutient des universitaires et leurs équipes pour encourager la recherche, l'adaptation des programmes d'études universitaires et la diffusion des résultats auprès des décideurs.

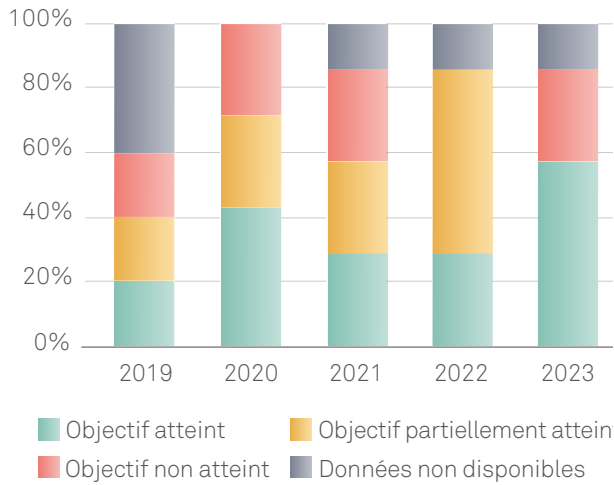
La phase III du PCO, qui a débuté en 2022, s'est poursuivie en 2023 sur une note positive avec les 16 chaires participant au Programme. Presque tous les indicateurs de référence ont affiché des résultats plus élevés que l'année précédente. Le nombre de publications a augmenté de 36%, tout comme le nombre de cours nouveaux ou actualisés liés à l'OMC (qui a presque doublé), le nombre d'activités de sensibilisation (+10%) et les conseils fournis aux décideurs et aux parties prenantes (37%).

Infographie 1. Aperçu des résultats de 2023



RÉSULTAT CLÉ
4

Les acteurs non gouvernementaux et les parlementaires connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent



Développement des activités de sensibilisation destinées aux acteurs non traditionnels

L'AT de l'OMC s'adresse aussi à d'autres acteurs (tels que les législateurs, les médias ou la société civile) sous la forme d'activités de sensibilisation et de cours. Quatre activités ont été organisées pour ces publics en 2022: trois pour les journalistes et une pour les législateurs. Ces activités étaient axées sur les difficultés auxquelles le système commercial multilatéral est confronté, la compréhension générale des questions liées à l'OMC et les préparatifs de la treizième Conférence ministérielle. Dans le même temps, la demande de matériels de formation émanant des milieux universitaires ou des acteurs privés a augmenté en 2023, après avoir diminué progressivement pendant des années.

L'OMC a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux et d'autres plates-formes et canaux de communication afin de sensibiliser différents publics aux questions commerciales. Son nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux et le nombre de consultations des pages Web et articles consacrés à l'AT ont augmenté en 2023.

Encourager l'inclusion

Les efforts visant à rendre l'AT accessible aux PMA et inclusive en termes d'égalité des genres, de couverture géographique et de diversité linguistique se sont poursuivis en 2023.

Les PMA demeurent une priorité pour l'AT de l'OMC. Le fait que l'Afrique soit restée la région la plus représentée

parmi les participants aux activités d'AT menées en 2023, devant l'Asie Pacifique, a renforcé cette priorité car tous les PMA sauf un se trouvent dans ces deux régions. Ces pays ont été conviés à 70% de l'ensemble des activités d'AT organisées par l'OMC en 2023, qui comprenaient des activités consacrées exclusivement aux PMA et à leurs priorités. La part des participants venus de ces pays a augmenté de 9 points de pourcentage par rapport à 2022 et représentait 31% de l'ensemble des apprenants. Toutefois, le nombre de PMA ayant participé aux activités d'AT a légèrement diminué, celui-ci étant tombé de 42 Membres et observateurs différents en 2022 à 39 en 2023. Les PMA représentaient 18% des demandes d'activités nationales en 2023, tandis que près de la moitié (46%) des stagiaires et des jeunes professionnels et 38% des participants aux activités en ligne venaient de ces pays.

Après une année 2022 record, au cours de laquelle les femmes étaient pour la première fois plus nombreuses (51%) que les hommes à participer aux formations de l'OMC, cette proportion est tombée à 48% en 2023, le deuxième meilleur résultat jamais enregistré avec celui de 2019.

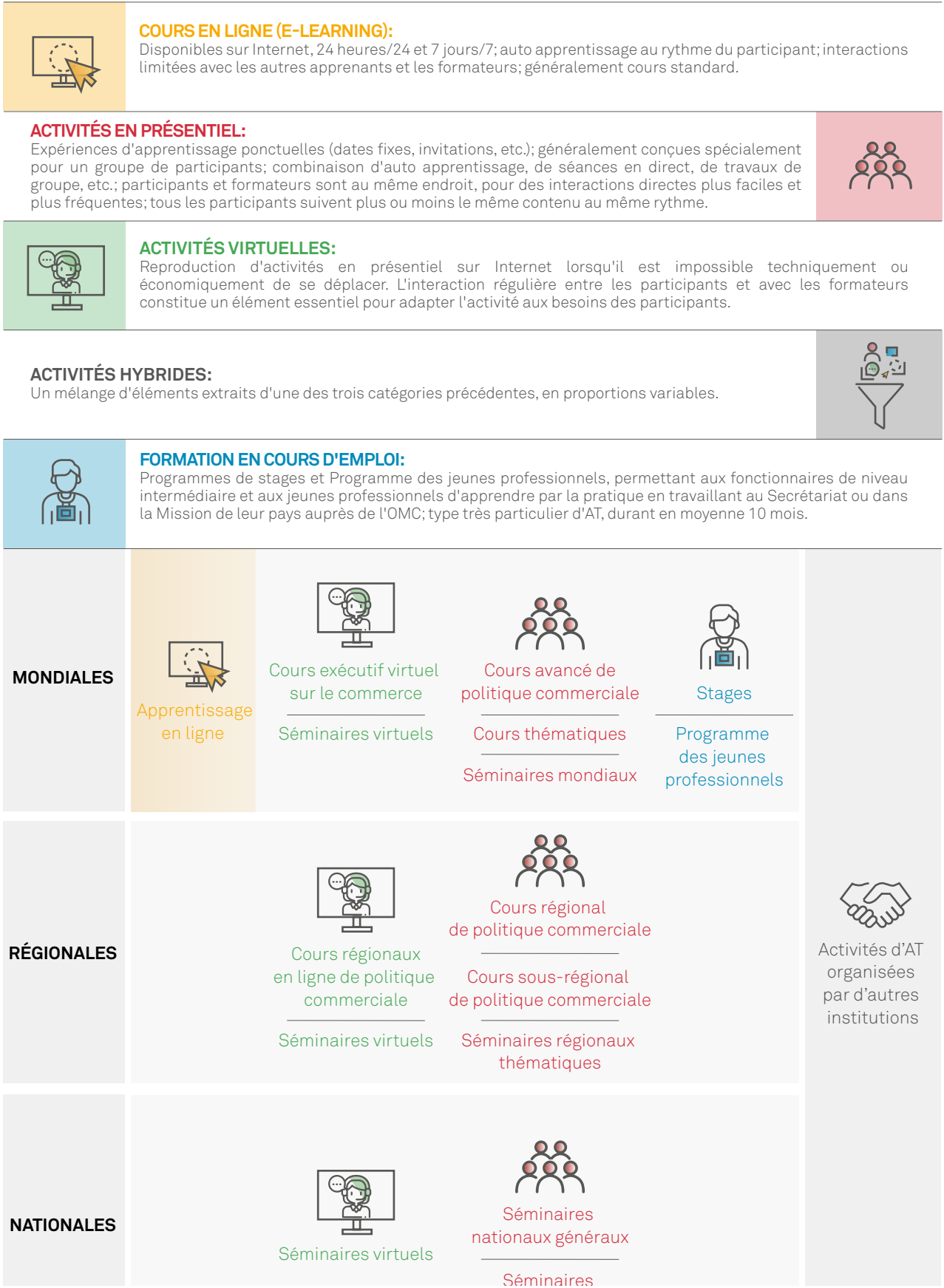
La participation a augmenté dans toutes les régions, à l'exception du Moyen Orient, où les troubles géopolitiques et les problèmes de sécurité ont eu une incidence majeure, en particulier au second semestre de l'année. La répartition des langues utilisées pour mener les activités d'AT n'a pas beaucoup changé depuis 2021 et était plus équilibrée qu'avant la pandémie. La moitié des activités d'AT – en ligne et en présentiel – se sont déroulées en anglais (52%), tandis que le français et l'espagnol ont été utilisés pour 21% et 23% des activités, respectivement. Enfin, en 2023, un service d'interprétation a été assuré pour 15 activités (12 activités mondiales et 3 activités régionales).

AT: les dépenses augmentent, les ressources diminuent

Les ressources disponibles pour financer les activités d'AT ont continué de diminuer en 2023. Bien que la part financée par le budget ordinaire et les contributions volontaires réservées soit restée à peu près stable, les contributions volontaires non réservées, qui couvraient habituellement une bonne moitié du financement, sont tombées à un niveau historiquement bas, à savoir 3 millions de CHF.

Du fait de la reprise complète des voyages et des activités d'AT en présentiel en 2023, les dépenses liées à l'AT sont presque revenues à leur niveau d'avant la pandémie. Les dépenses totales ont atteint 15 millions de CHF au cours de l'année, soit deux fois plus qu'en 2022, grâce aux réserves en espèces accumulées pendant la pandémie. Toutefois, le déséquilibre actuel entre les dépenses et les ressources n'est pas viable.

Infographie 2. Schéma des activités d'AT



Saluer les efforts des donateurs

Le financement des donateurs est essentiel pour continuer à fournir une assistance technique aux bénéficiaires. Les programmes d'assistance technique de l'OMC sont financés par le budget ordinaire du Secrétariat de l'Organisation, ce financement étant complété par des fonds extrabudgétaires. Ces derniers constituent le principal canal par lequel les contributions volontaires des Membres de l'OMC ci après ont soutenu les activités d'assistance technique ces dernières années.



Financement de l'Assistance Technique liée au Commerce (ATLC)



Depuis 2007, les contributions volontaires en faveur de l'assistance technique diminuent. En 2023, les contributions volontaires non réservées sont tombées à leur niveau le plus bas en 25 ans, soit 3 millions de CHF au total, ce qui représente 13% des contributions annuelles records reçues pendant la période 2006 à 2009.



L'UE a versé un total de 32 504 606 CHF aux différents fonds d'affectation spéciale de l'OMC entre 2003 et 2023.



“ Les contributions non réservées donnent au Secrétariat de l'OMC la possibilité de faire preuve de plus de souplesse dans la conception de l'assistance technique pour ceux qui en ont le plus besoin.

Entretien avec João Aguiar Machado, Ambassadeur de l'Union européenne auprès de l'OMC



L'Union européenne (UE) est l'un des contributeurs les plus réguliers et les plus anciens au Fonds global d'affectation spéciale, qui finance une part importante des activités d'assistance technique de l'OMC. Qu'est ce qui explique cet engagement constant?

Tous les Membres devraient pouvoir participer de manière effective au système commercial multilatéral. Les activités d'assistance technique liée au commerce et de formation menée par l'intermédiaire du Fonds global d'affectation spéciale de l'OMC contribuent de manière importante à aider les pays en développement, y compris les pays les moins avancés, à accroître et à approfondir leur connaissance de l'Organisation, à mettre en œuvre les règles de cette dernière et à tirer un meilleur parti du système commercial multilatéral.

La multiplication des défis mondiaux souligne la nécessité de renforcer la gouvernance multilatérale et la coopération internationale fondée sur des règles. L'OMC et le système commercial multilatéral restent des éléments centraux de la politique commerciale de l'UE. Un système de règles mondiales s'est avéré être le meilleur moyen de garantir

un commerce équitable et ouvert entre tous les pays. La stabilité et la prévisibilité offertes par le système commercial multilatéral fondé sur des règles contribuent de manière essentielle au développement durable et à la transformation structurelle des pays en développement.

L'Union européenne contribue au Fonds global d'affectation spéciale de l'OMC depuis la création de ce dernier en 2002 et en est le principal donateur avec ses États membres, en plus de sa contribution à l'Aide pour le commerce dans le monde entier (environ 40% de l'APC au niveau mondial).

Au total, l'Union européenne a versé 33 millions de CHF (34,6 millions d'EUR) aux différents fonds d'affectation spéciale de l'OMC en plus de 20 ans.

L'UE ne réserve pas ses contributions volontaires à des programmes d'assistance technique spécifiques, ce qui est très apprécié. Quelle est la raison d'être de cette approche?

Lorsque des organisations internationales telles que l'OMC sont admissibles au bénéfice d'un financement, l'UE ne réserve généralement pas ses contributions.

L'idée est que le Secrétariat de l'OMC a un aperçu complet des besoins et priorités des pays en développement, y compris des pays les moins avancés. L'un des objectifs du Secrétariat est

d'améliorer la qualité et l'efficacité de son assistance technique en se concentrant sur les programmes et activités qui sont le plus susceptibles de produire des résultats pertinents pour les bénéficiaires.

Les contributions non réservées donnent au Secrétariat de l'OMC la possibilité de faire preuve de plus de souplesse dans la conception de l'assistance technique pour ceux qui en ont le plus besoin. Cela est particulièrement important lorsque les ressources budgétaires sont limitées.

Selon vous, quels aspects de l'assistance technique que l'OMC fournit à ses Membres en développement soutiennent le mieux votre vision du système commercial multilatéral?

À la treizième Conférence ministérielle de l'OMC (CM13), les Membres sont convenus de renforcer encore l'Organisation et le système commercial multilatéral afin de relever les défis mondiaux actuels.

L'Union européenne reconnaît que, pour stimuler le processus de réforme, il est important de concevoir des programmes d'assistance financière et technique sur mesure et durables. Ces programmes devraient viser à aider les pays en développement Membres ayant des capacités limitées, y compris les pays les moins avancés, à renforcer leur capacité de mettre en œuvre les



Accords de l'OMC, de suivre l'évolution des politiques commerciales et de participer de manière effective aux négociations menées à l'OMC. Nous nous félicitons de la décision prise récemment à la CM13, qui permet aux PMA de continuer à bénéficier de programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités conçus spécialement pour eux pendant trois ans après leur retrait de la liste des PMA. Nous nous félicitons également de l'intention des Ministres d'améliorer l'assistance technique pour aider les pays en développement Membres à présenter leurs notifications concernant les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires.

L'UE estime qu'il est nécessaire de poursuivre les activités d'assistance technique aux niveaux national, régional et multilatéral. Nous encourageons à poursuivre les efforts pour partager les meilleures pratiques et des données d'expérience entre les Membres, ainsi que pour accroître la transparence en matière d'assistance technique.

Comment aborder les besoins futurs des PMA et des pays en développement Membres de l'OMC en matière de renforcement des capacités?

Le maintien du soutien au titre de l'Aide pour le commerce est l'un des piliers du partenariat de l'UE avec les PMA et les pays en développement Membres de l'OMC. Le renforcement des capacités est un élément important de ce soutien. L'approche de l'UE pour répondre aux besoins futurs de nos pays partenaires continuera de s'appliquer à trois niveaux: mondial, régional et bilatéral. En outre, cela est inscrit dans notre stratégie «Global Gateway», qui est l'offre globale de l'UE à nos partenaires. Outre des investissements de qualité pour garantir des connexions durables et fiables et lutter contre le changement climatique, cela inclut un large éventail de mesures de soutien pour stimuler la compétitivité et renforcer les chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales. La stratégie «Global

Gateway» repose sur une approche à 360 degrés pour répondre aux besoins des pays partenaires et satisfaire nos intérêts communs, en combinant des dons, des prêts à des conditions de faveur et des garanties afin de réduire les risques liés aux investissements du secteur privé, ainsi qu'un certain nombre d'outils opérationnels tels que l'assistance technique, le dialogue sur les politiques et le commerce. Pour que le renforcement des capacités soit le plus efficace possible, il est essentiel de bien déterminer les besoins des pays partenaires; j'espère donc que tous les pays en développement Membres contacteront mes collègues de nos délégations dans le monde entier pour discuter des sujets auxquels il conviendrait de donner la priorité.

Selon vous, quels sont les principales difficultés ou les principaux domaines nécessitant une action supplémentaire en matière d'assistance technique liée au commerce à laquelle l'OMC, l'UE et d'autres partenaires multilatéraux doivent se préparer?

Pour de multiples raisons, les difficultés des pays en développement Membres de l'OMC en général, et des PMA en particulier, en matière de développement et de commerce augmentent. Dans le même temps, le financement du développement n'augmente pas forcément et ne sera de toute façon jamais suffisant en lui-même pour générer les résultats positifs que nous voulons en matière de développement. Cette difficulté de taille concerne aussi l'assistance technique liée au commerce. Pour y remédier, la stratégie «Global Gateway» de l'UE que j'ai mentionnée plus tôt crée un nouveau cadre stratégique pour attirer davantage de partenaires – y compris le secteur privé – et donc davantage de financement en vue d'obtenir des résultats en matière de développement dans nos pays partenaires, mais aussi pour la mise en œuvre d'activités spécifiques. Selon nous, cette coopération public privé est essentielle au renforcement des capacités des écosystèmes liés au commerce dans nos pays partenaires.

À cet égard, l'UE et, espérons-le, l'OMC et d'autres partenaires continueront de soutenir la mise en œuvre des Accords de l'OMC tels que l'Accord sur la facilitation des échanges. De la même manière, nous voyons des liens clairs entre l'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement et les activités actuelles que nous menons déjà pour améliorer le climat des affaires et de l'investissement.

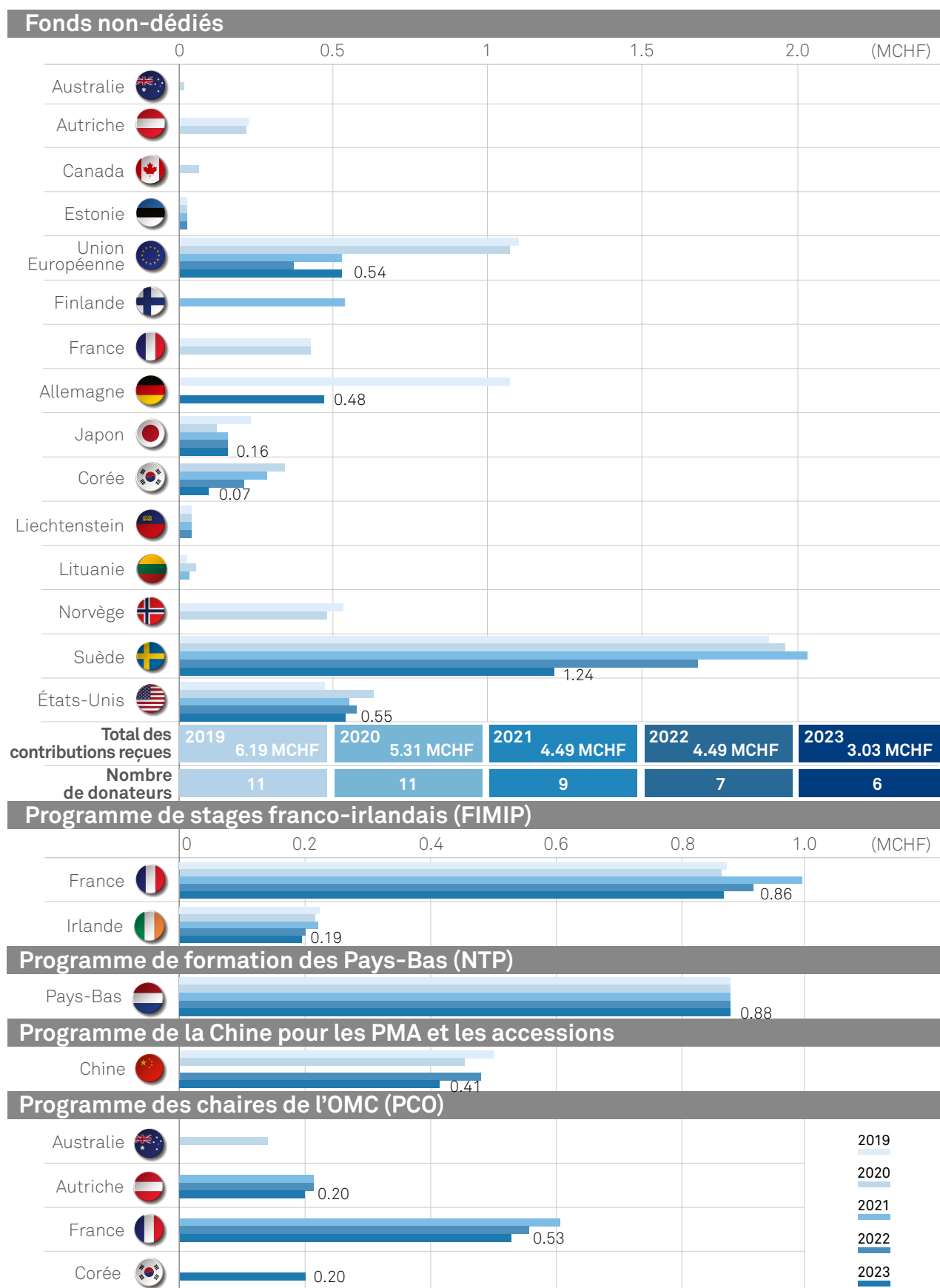
Auriez-vous une anecdote à nous raconter au sujet du partenariat entre l'UE et l'OMC dans le domaine de l'AT?

Nous essayons toujours de faire preuve de transparence en ce qui concerne nos dons à l'OMC. Les parties prenantes ont le droit de savoir qui fournit un financement à l'Organisation et, bien entendu, cela est aussi dans notre intérêt. La Directrice générale de l'OMC connaît très bien le pouvoir de la mise en valeur des contributions des Membres et l'a utilisé à bon escient à travers des vidéos évoquant les dons au Fonds sur la pêche. Toutefois, il n'est pas toujours facile de trouver le bon moment pour ce qui est de la transparence. C'est là l'objet de mon anecdote. Au fil des ans, l'Union européenne a financé la participation de pays moins avancés aux Conférences ministérielles de l'OMC. La CM13 n'a pas fait exception et je crois que les PMA Membres ont réellement fait sentir leur présence en séance plénière et dans le cadre de l'accession des Comores et du Timor-Leste, ainsi que lors d'activités parallèles sur le coton et l'Aide pour le commerce. Toutefois, la CM13 nous a tous tellement occupés que la Conférence était déjà terminée lorsque j'ai signé le communiqué de presse sur le financement de la participation des PMA à la CM13 par l'UE. Je pense que la publicité est une bonne chose, certes, mais c'est la contribution elle-même qui compte réellement!

**Communiqué de presse:
don de l'UE**



Figure 1. Vue d'ensemble des donateurs (2019-2023)



Chapitre 1

Bilan des résultats, suivi de l'impact



- Le nombre d'activités d'AT et la participation à ces activités ayant presque retrouvé les niveaux d'avant la pandémie, le taux de réussite global est remonté à 80% en 2023, tandis que la part des objectifs non atteints a diminué.
- Les Comores et le Timor-Leste ont reçu une AT spécifiquement adaptée en vue de l'achèvement de leur processus d'accession. Une nouvelle impulsion dans les travaux du Comité des marchés publics a aussi stimulé la demande d'AT dans ce domaine.
- Les programmes de stages de l'OMC relevant de l'AT ont enregistré un nombre record de participants en 2023.
- L'élaboration de notes de politique commerciale, de documents de conférence, d'articles et de chapitres d'ouvrages par les chaires de l'OMC a augmenté. Les conseils fournis aux responsables politiques et aux autres parties prenantes ont aussi été plus nombreux.
- Les demandes de matériels d'apprentissage en ligne de la part de publics non traditionnels de l'OMC ont fortement augmenté en 2023, ce qui semble indiquer une réorientation progressive vers les possibilités d'auto-apprentissage par rapport aux activités traditionnelles en présentiel.

RÉSULTATS AXÉS SUR L'IMPACT

Quels sont les objectifs de l'assistance technique de l'OMC?

L'assistance technique (AT) est une fonction centrale de l'OMC qui vise à renforcer les capacités humaines et institutionnelles des Membres de l'Organisation et des observateurs dans le domaine du commerce. Chaque activité, cours et formation de l'OMC relevant de l'AT est conçu et dispensé dans le but de produire des résultats spécifiques et mesurables. Ces résultats doivent montrer que les bénéficiaires disposent de capacités renforcées en vue de faire respecter leurs droits et de s'acquitter de leurs obligations, de tirer pleinement parti du système commercial multilatéral fondé sur des règles et de gérer les difficultés et les possibilités qui en découlent.

En 2023, l'AT visait 4 résultats clés:

1. Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations.
2. Les gouvernements accédants participent aux négociations en vue de l'accession.
3. Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs.
4. Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent.

Chacun de ces résultats clés comprend plusieurs résultats intermédiaires auxquels sont associés des indicateurs permettant de suivre les progrès et de déterminer si les objectifs fixés ont été atteints. Le cadre logique incluant l'ensemble des résultats clés, des résultats intermédiaires et des indicateurs figure à l'annexe 1.

Infographie 3. Résultats clés



Les taux de réussite ont augmenté après trois années difficiles



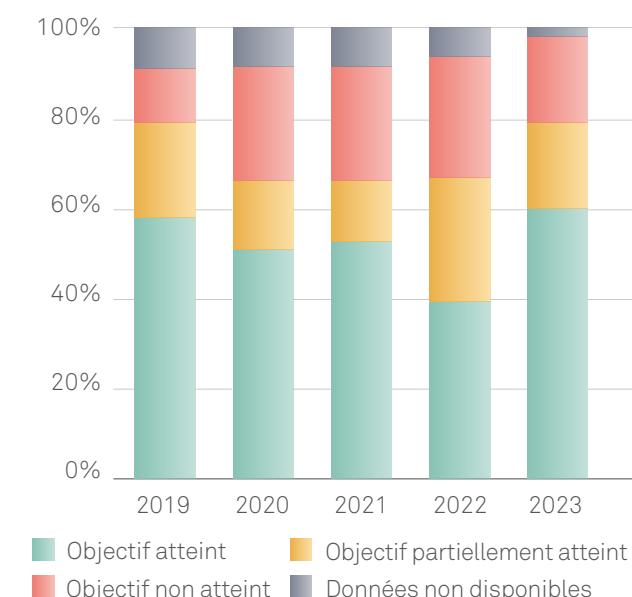
79% des objectifs intégralement ou partiellement atteints en 2023

En 2023, l'AT de l'OMC a enregistré des résultats encourageants, mettant fin à trois ans d'incertitude causés par la pandémie de COVID 19 et marqués par plusieurs transpositions des activités en présentiel au format virtuel et vice versa.

La part des objectifs pleinement atteints s'élève à 60%. Cela représente le meilleur résultat global des cinq dernières années, mettant fin à trois années de baisse consécutives et dépassant les 58% atteints en 2019. Parallèlement à cela, 19% des objectifs ont été manqués de peu, contre 27% en 2022 et 21% en 2019. Cependant, même si la situation s'est améliorée par rapport aux années de la pandémie, le pourcentage d'objectifs non atteints est resté élevé puisqu'il représente près d'un cinquième de l'ensemble des objectifs (19% en 2023, contre 12% en 2019).

En revanche, la disponibilité des données s'est considérablement améliorée. Seul un indicateur, qui porte sur la diversité des matériels relatifs aux questions liées à l'OMC produits par les acteurs non gouvernementaux, n'a pas pu être mesuré en 2023 en raison du manque de données disponibles. Cela représente un taux de données non disponibles de 2%, contre 8% en moyenne pour les quatre années précédentes.

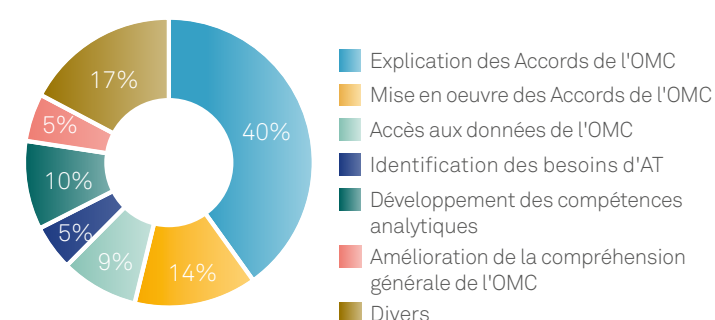
Figure 2. Taux de réussite (2019-2023)



Assistance technique et formation de l'OMC

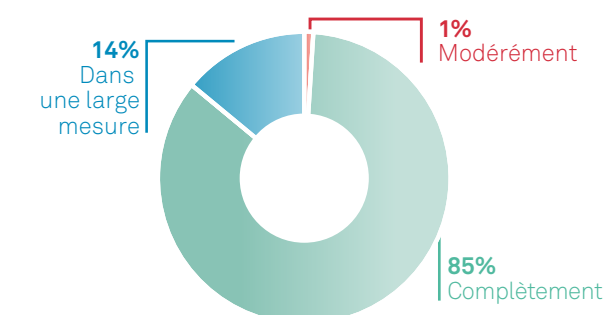


Figure 3. Objectifs d'AT en 2023



Une liste exhaustive des objectifs et indicateurs figure à l'annexe 1.

Figure 4. Atteinte des objectifs d'AT



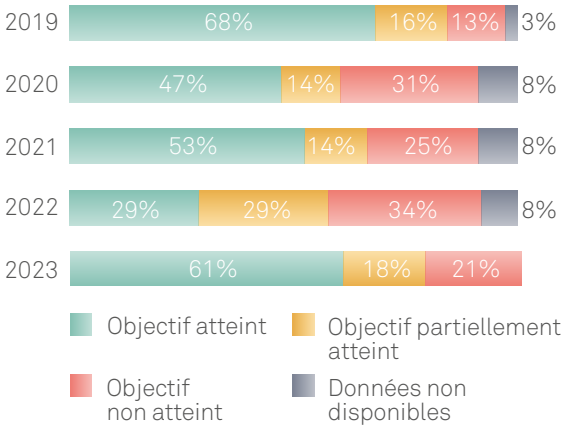
RÉUSSITE DE L'APPRENTISSAGE

RÉSULTAT CLÉ

1



Mise en œuvre
des accords de l'OMC



Reprise des cours de formation

Les cours de politique commerciale de huit semaines ont repris en présentiel en 2023. Quatre cours régionaux de politique commerciale (CRPC) ont été dispensés dans les Caraïbes, en Amérique latine, en Afrique francophone et en Afrique anglophone. Trois cours avancés de politique commerciale (CAPC) ont été organisés à Genève, deux en anglais et un en français.

Le taux de réussite (95%) et le taux de réponses correctes (80%) lors des évaluations finales notées des CRPC en 2023 sont restés presque inchangés par rapport à l'année précédente. En revanche, la part des participants ayant obtenu une mention a presque doublé, atteignant 25%, même si elle est restée inférieure à la moyenne de 2017-2019 utilisée comme valeur de référence dans le cadre logique (37%).

Un taux de réussite de 98%, identique aux années précédentes, a été enregistré pour les évaluations finales des CAPC, introduites en 2022. Cependant, la part des participants ayant obtenu une mention a légèrement baissé, tombant de 28% à 26%. Avec l'introduction d'un examen à la fin des CAPC, tous les cours pour généralistes dispensés par le Secrétariat de l'OMC aux trois niveaux de la stratégie d'apprentissage progressif pour l'AT (introductif, intermédiaire et avancé) comprennent maintenant une évaluation finale.



98%

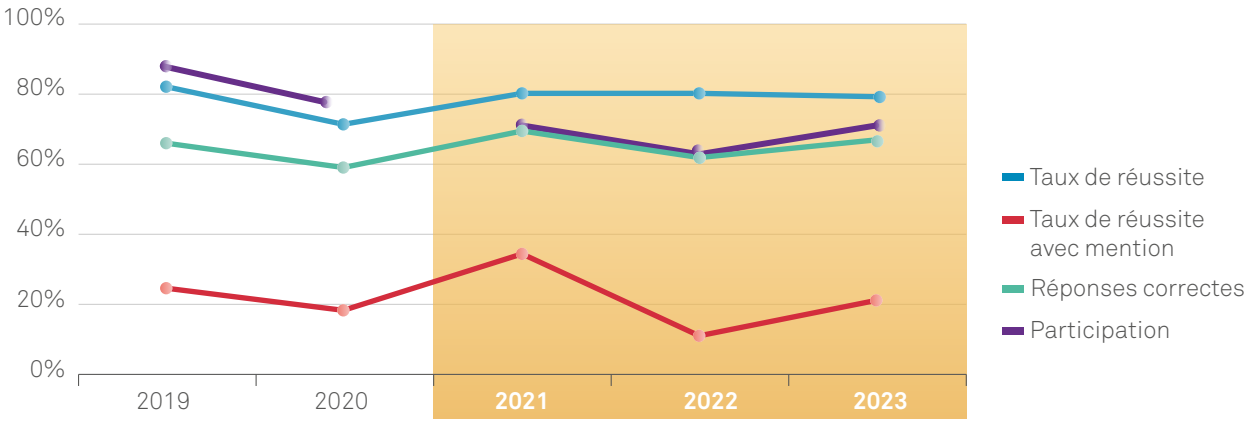
de taux de
réussite dans les CAPC
en 2023

Les cours en ligne incluent également des outils permettant d'évaluer les résultats des participants, tels que des quiz, des études de cas et des scénarios interactifs. En 2023, les participants aux activités d'apprentissage en ligne étaient fermement déterminés à achever leurs cours, les taux de réussite avec ou sans mention s'étant fortement améliorés par rapport à l'année précédente. Le taux d'abandon est tombé à 28%, ce qui représente une forte amélioration par rapport aux 49% enregistrés en 2022, mais reste supérieur à la moyenne de 24% enregistrée en 2017-2019 et utilisée comme valeur de référence.

Plate-forme
d'apprentissage en
ligne de l'OMC

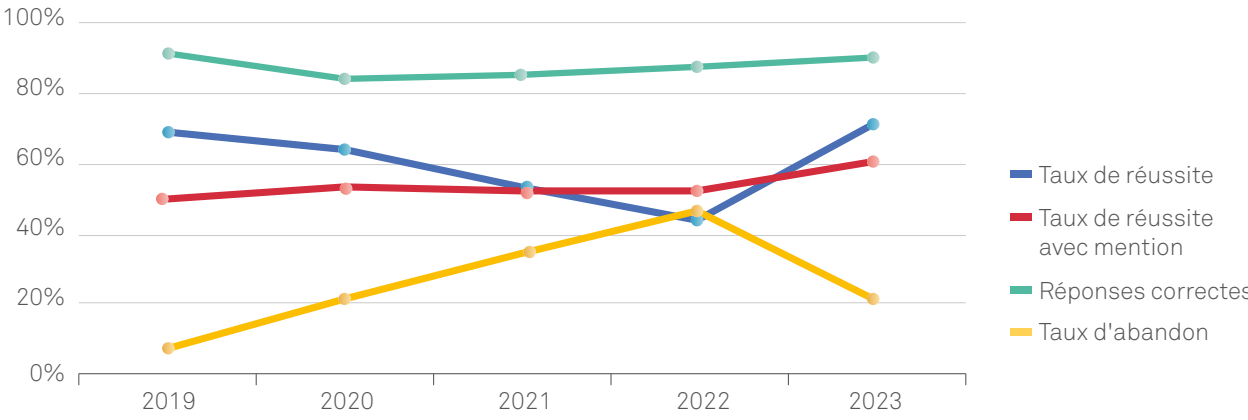


Figure 5. Résultats du CRPC (2019-2023)



En raison de la pandémie, la participation n'a pas pu être mesurée en 2020-21.

Figure 6. Résultats de l'apprentissage en ligne (2019-2023)



RENFORCER LA TRANSPARENCE



109 notifications en suspens présentées

La transparence est essentielle pour assurer un commerce ouvert et équitable. La notification à l'OMC des faits nouveaux concernant la réglementation est au cœur de plusieurs accords. Lorsque les Membres informent leurs partenaires commerciaux des politiques et réglementations visant le commerce extérieur en temps voulu, l'environnement économique devient plus transparent et plus prévisible, ce qui améliore les perspectives commerciales. En outre, les notifications permettent aux Membres de l'OMC d'examiner les préoccupations liées au commerce et d'y répondre en temps opportun. Les activités d'AT de l'OMC visent à renforcer les capacités des bénéficiaires de remplir leurs obligations en matière de transparence, y compris la notification de nouvelles mesures commerciales.

Il y avait donc 109 notifications en suspens de moins que l'année précédente. Les bénéficiaires de l'AT avaient en moyenne 25,4 notifications en suspens, un chiffre inférieur à la moyenne enregistrée pour la période 2017-2019 (26), utilisée comme valeur de référence dans le cadre logique.

Au titre de plusieurs Accords de l'OMC (tels que ceux sur l'agriculture et les subventions), les Membres sont tenus de présenter des notifications chaque année. Ainsi, le nombre global de notifications requises augmente mécaniquement chaque année. Toutefois, malgré cette augmentation mécanique, le nombre de notifications en suspens est resté relativement stable au fil du temps, s'élevant en moyenne à 3 241 sur les 9 dernières années, comme l'illustre la figure 7.

Si certains facteurs extérieurs peuvent avoir joué un rôle, l'AT contribue fortement à ces résultats en fournissant aux Membres bénéficiaires les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour respecter leurs obligations de notification.

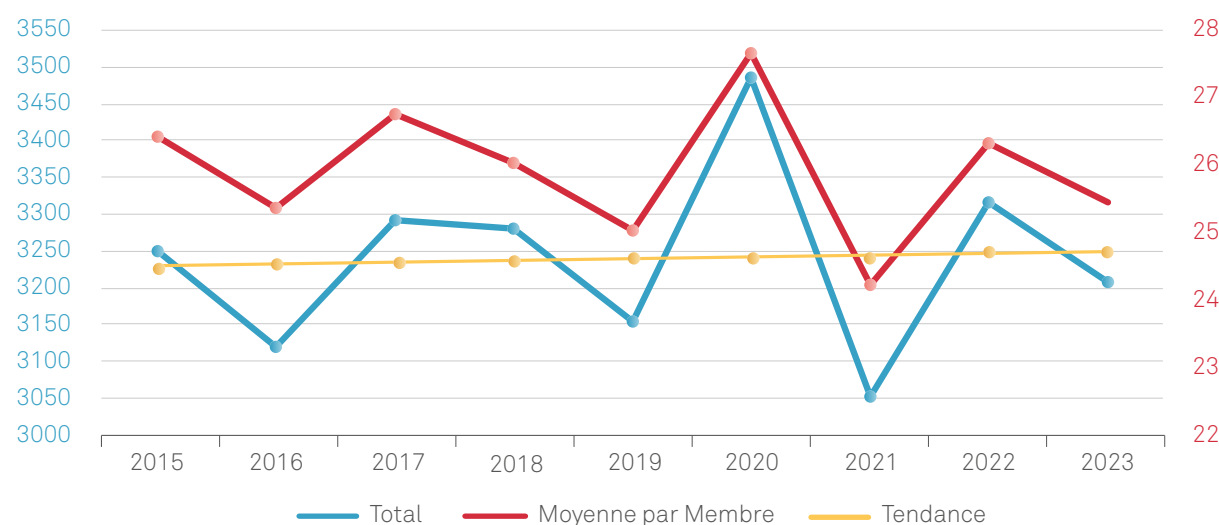
Manuel de coopération technique concernant les prescriptions en matière de notification



Progrès dans le respect des obligations de notification envers les partenaires commerciaux

À la fin de 2023, le nombre de notifications en suspens au titre des différents Accords de l'OMC avait reculé à 3 209.

Figure 7. Notifications en suspens des bénéficiaires de l'AT (2015-2023)



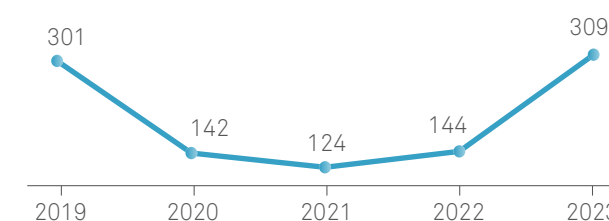
Notifications concernant l'agriculture

Au cours des cinq dernières années, les notifications concernant l'agriculture ont représenté environ 60% de l'ensemble des notifications en suspens (66% en 2023). Étant donné que de nouvelles notifications concernant l'agriculture s'ajoutent chaque année, le suivi des effets de l'AT sur ces notifications constitue un défi statistique. Une approche consiste à inscrire la réduction du nombre de notifications en suspens à la fin de l'année précédente. Les efforts déployés par les bénéficiaires de l'AT pour résorber l'arriéré de notifications dans le domaine de l'agriculture sont illustrés dans la figure 8. Le rythme de réduction de l'arriéré a augmenté en 2023 par rapport aux trois années précédentes, retrouvant les niveaux d'avant la pandémie.

Les bénéficiaires de l'AT ont donc traité l'arriéré de notifications concernant l'agriculture à un rythme plus rapide que lors des années précédentes. Les activités

d'AT en 2023, telles que les ateliers nationaux sur l'agriculture et les notifications organisés en El Salvador et au Kazakhstan, ou l'atelier avancé sur les notifications concernant l'agriculture, ont contribué à une hausse importante du nombre de notifications présentées par les Membres participants.

Figure 8. Réduction de l'arriéré de notifications relatives à l'agriculture (2019-2023)



Notifications SPS et OTC

Ces dernières années, le nombre de notifications concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les obstacles techniques au commerce (OTC) présentées par les bénéficiaires de l'AT est resté relativement élevé. Collectivement, les pays en développement et les pays les moins avancés Membres ont été à l'origine de 83% des nouvelles notifications

OTC et de 64% des nouvelles notifications SPS en 2023. Comme le montrent les figures 9 et 10, les résultats des pays en développement Membres pour ce qui est de la présentation de nouvelles notifications relatives à des normes sont plutôt constants depuis 2014, tandis que la tendance pour les PMA Membres s'améliore graduellement.

Figure 9. Présentation de nouvelles notifications OTC par statut de développement économique (2014-2023)

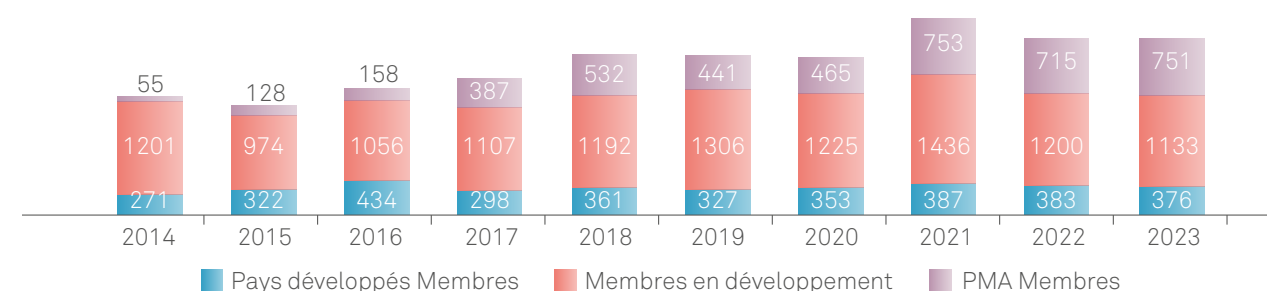
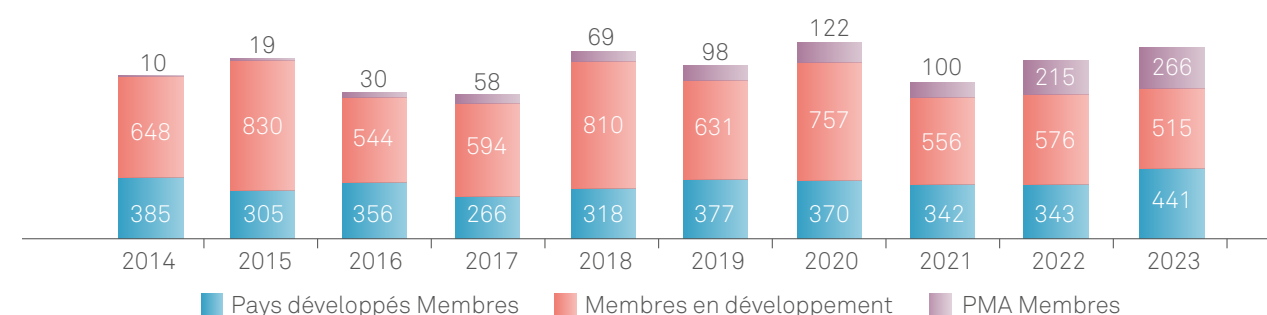


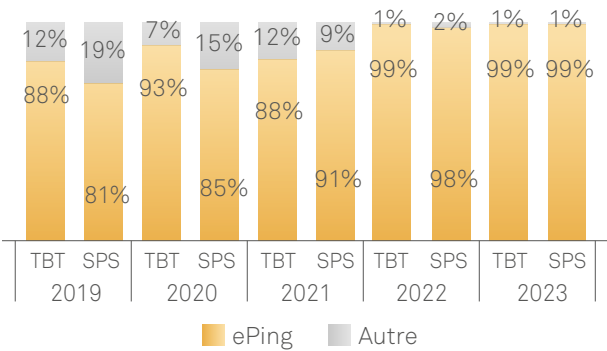
Figure 10. Présentation de nouvelles notifications SPS par statut de développement économique (2014-2023)



Optimiser les plates-formes en ligne

Les activités d'AT sur la transparence fournissent des connaissances sur les dispositions pertinentes et sur la manière de collecter les renseignements nécessaires et de présenter une notification en utilisant le modèle approprié. Ces dernières années, des modules sur l'utilisation des outils et plates-formes électroniques disponibles pour la présentation, l'analyse et la diffusion ont progressivement été intégrés. Grâce aux plates-formes spécialisées, les notifications parviennent en temps opportun à tous les Membres, qui peuvent réagir, apporter des précisions et diffuser les renseignements auprès des parties prenantes. Les plates-formes les plus récentes, comme la plate-forme ePing SPS et OTC (ePing), rassemblent tous ces éléments.

Figure 11. Notifications SPS et OTC par mode de présentation (2019-2023)



Les formations relevant de l'AT sur l'utilisation des plates-formes en ligne ont des effets positifs. Par exemple, presque toutes les notifications SPS et OTC sont maintenant transmises via ePing depuis 2022.

Aperçu des principaux systèmes en ligne de l'OMC pour la transparence:

 **Base de données sur le règlement des différends:** fournit des renseignements sur les procédures relatives à chaque affaire.

 **Documents en ligne:** permet d'accéder aux documents officiels de l'OMC.

 **Module «Notifications»:** permet de rechercher des notifications par Membre notifiant et des prescriptions juridiques de l'OMC.

 **Base de données sur les préoccupations commerciales:** regroupe les préoccupations commerciales abordées par le Comité SPS, le Comité OTC et le Comité de l'accès aux marchés.

 **e-Agenda:** permet aux Membres de soulever des préoccupations commerciales, de soumettre des points à inscrire à l'ordre du jour des réunions des comités et de mettre en ligne des déclarations et de télécharger celles d'autres Membres, des présidents et du Secrétariat.

 **Plate-forme ePing SPS et OTC:** permet aux Membres de rechercher des notifications, des préoccupations commerciales, les coordonnées des autorités nationales responsables des notifications/points d'information nationaux et d'autres documents; de recevoir des alertes concernant les produits/marchés présentant un intérêt pour eux; et de présenter des notifications.

 Liste complète des systèmes en ligne de l'OMC

Présentation de la série de cours d'apprentissage en ligne «Outils et ressources de l'OMC»

De nouveaux cours et tutoriels sur l'accès aux ressources de l'OMC, telles que les bases de données, et leur utilisation ont été ajoutés sur la plate-forme d'apprentissage en ligne en 2023, aidant ainsi les apprenants à s'y retrouver dans la complexité des renseignements liés au commerce.

Le cours sur le Portail des notifications concernant les licences d'importation et celui sur la présentation et la vérification en ligne des mesures commerciales dans le cadre du suivi du commerce de l'OMC font partie des ressources qui sont à présent disponibles, un développement continu étant prévu pour 2024.

Outils et ressources de l'OMC



Portail des notifications concernant les licences d'importation

Langue: Français

Objectifs de ce tutoriel:

1. Apprendre à utiliser le portail des ...

Entrer

Gros plan



Une approche concertée dans tous les domaines de travail de l'OMC pour accroître la transparence

Les approches pédagogiques adaptées, y compris le mentorat et l'accompagnement, et l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action sont axées sur des résultats livrables spécifiques, et des activités de suivi ont été introduites dans plusieurs programmes de formation relevant de l'AT ces dernières années, en particulier pour les cours sur les obligations en matière de transparence. Il est surtout question d'amorcer une action durable et de s'appuyer sur les efforts courants pour améliorer les connaissances et les compétences des fonctionnaires gouvernementaux. Cette approche tire aussi parti de l'expertise en matière d'AT virtuelle acquise pendant la pandémie de COVID-19, qui permet au Secrétariat de passer d'activités de formation ponctuelles à des programmes orientés vers l'action sur des périodes prolongées. Les premiers résultats des activités utilisant de plus en plus ces approches sont remarquables et prometteurs.

Premiers programmes des Champions de la transparence

Au quatrième trimestre de 2022, deux cours thématiques pilotes ont été lancés pour aider les Membres à mieux s'acquitter de leurs obligations en matière de transparence concernant les normes relatives à la santé et à la sécurité et les règlements techniques: les programmes des Champions de la transparence concernant l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC).

L'objectif premier était d'aider les participants à adopter des mesures proactives, intentionnelles et cohérentes visant à respecter les dispositions des deux accords en question concernant la transparence, lesquelles régissent la nécessité d'appliquer des normes aux produits tout en évitant un protectionnisme déguisé, et à maintenir cette conformité.

Après une évaluation préliminaire des besoins et des difficultés des bénéficiaires, les programmes ont été menés suivant les phases ci-après: 1) un cours de formation théorique en présentiel, 2) des séances

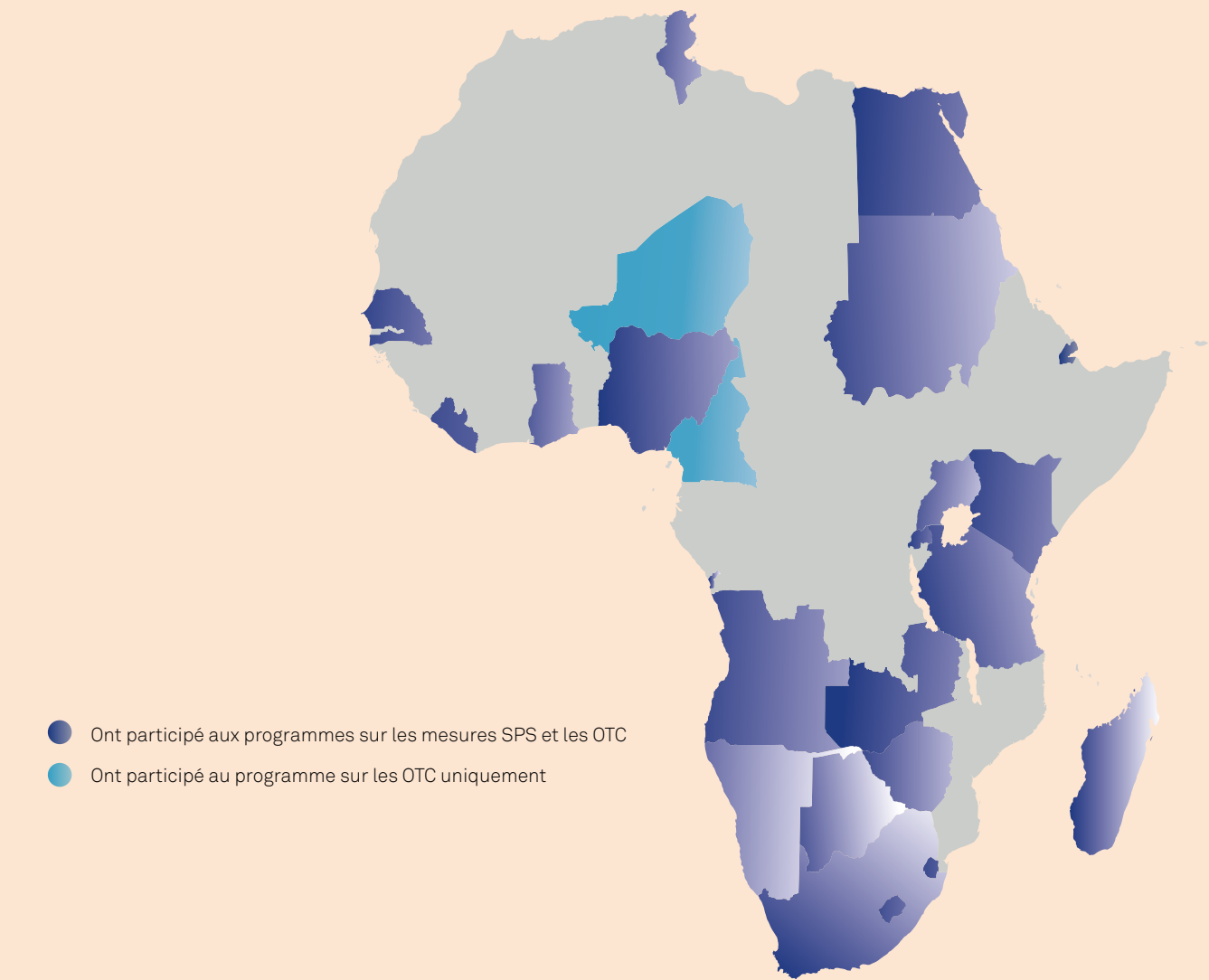
de suivi virtuelles et 3) un atelier final en présentiel permettant d'échanger des données d'expérience et de définir la voie à suivre. Grâce au soutien étroit de mentors expérimentés assignés aux participants, les plans d'action spécialement adaptés et élaborés durant la formation ont commencé à être mis en œuvre lors de la phase intermédiaire des programmes. Les rapports d'activité ont permis un suivi périodique et une évaluation globale a été réalisée pendant la phase finale.

Cette approche orientée vers l'action pousse les participants à s'engager à agir et fait d'eux des multiplicateurs d'impact. Elle s'appuie sur les meilleures pratiques tirées de l'expérience réussie du Cours avancé sur les mesures SPS, qui est dispensé régulièrement depuis 2005. La nouveauté des programmes des Champions de la transparence réside dans la volonté de pérenniser l'impact en encourageant les fonctionnaires gouvernementaux bénéficiaires à relever le défi de continuer à promouvoir la transparence dans les domaines SPS et OTC dans leur pays.

Mesures SPS et OTC

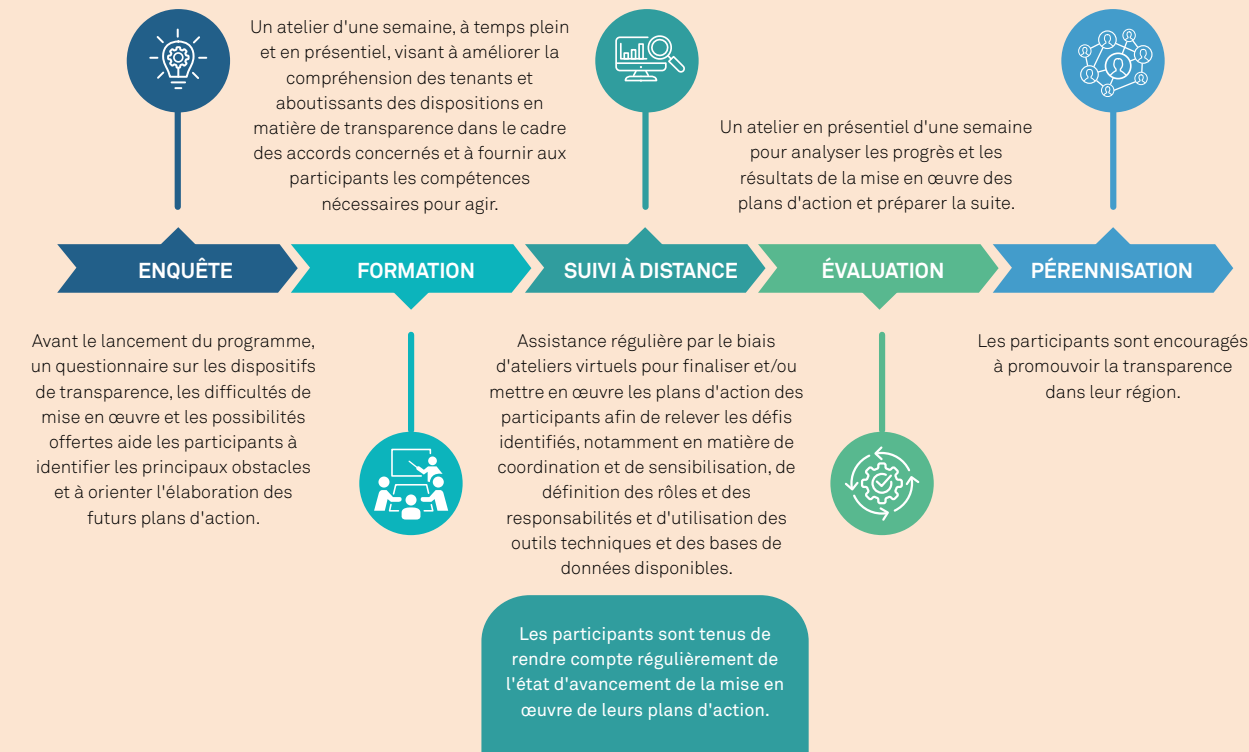
La transparence a toujours été un thème récurrent dans les activités d'AT de l'OMC. Dans les trois derniers plans biennaux d'assistance technique et de formation, qui couvrent la période 2018-2023, les Membres ont identifié les mesures SPS et les OTC comme étant les principaux domaines prioritaires pour l'AT, poursuivant la tendance des années précédentes. En réponse, durant cette période, le Secrétariat a mené plus de 50 activités axées sur la transparence, certaines avec la contribution d'organisations partenaires.

Infographie 4. Participants aux programmes des Champions de la transparence

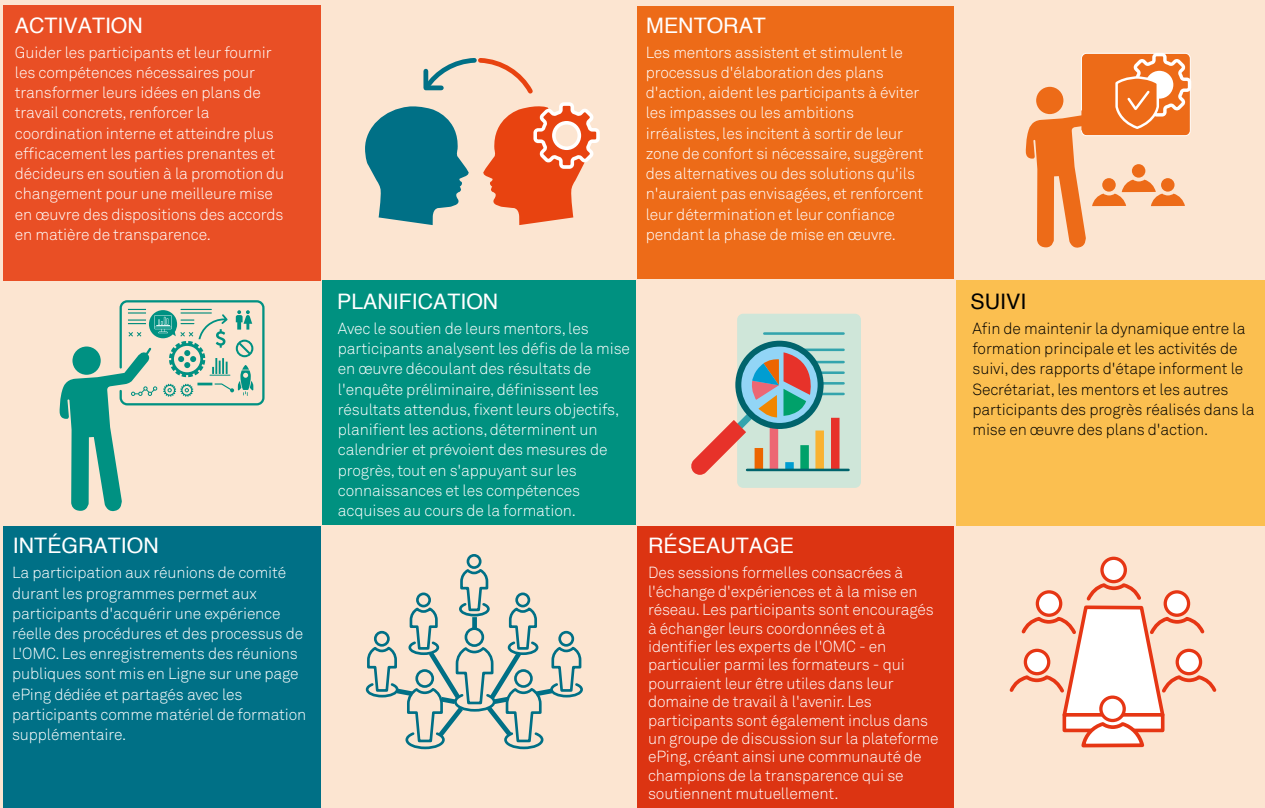


Les programmes pilotes des Champions de la transparence ont ciblé 24 pays africains Membres de l'OMC, y compris 13 PMA Membres. Un groupe de 18 fonctionnaires a participé au programme sur les mesures SPS, tandis que 26 fonctionnaires ont pris part au programme sur les OTC. Ces derniers ont bénéficié des compétences et de l'expertise de quatre mentors, tandis que ces premiers avaient cinq mentors.

Infographie 5. Déroulement des programmes des Champions de la transparence



Infographie 6. Six principaux facteurs de réussite des programmes des Champions de la transparence



Des résultats prometteurs

Les premiers résultats des programmes ont montré une amélioration considérable du nombre, de la qualité et de la fréquence des notifications des Membres bénéficiaires. Pour certains d'entre eux, le nombre de notifications présentées pendant et après le programme était égal ou supérieur au nombre total de notifications présentées depuis 1995.

Les nouvelles notifications SPS ordinaires ont augmenté de 114% au cours de la période de mise en œuvre du programme par rapport à la même période l'année précédente. Cette augmentation a été observée chez tous les Membres qui avaient déjà présenté des notifications. L'augmentation la plus importante a été enregistrée par la Gambie, qui a notifié trois mesures SPS en 2023, ce qui représente 50% du total des notifications du pays depuis 1995. Les notifications présentées par le Kenya ont aussi affiché une forte hausse, celles-ci ayant augmenté de 30% en 2022 et de 54% en 2023 avant la fin du programme, tandis que l'Ouganda a présenté 33% de notifications en plus en 2022 par rapport à l'année précédente, et 46% de notifications en plus en 2023.

Les notifications OTC ponctuelles ont augmenté de 73% au cours de la période de mise en œuvre du programme sur les OTC par rapport à la même période l'année précédente. Pendant la période couverte par ce programme, le Ghana, la Namibie et le Sénégal ont présenté respectivement 70%, 43% et 30% du total de leurs notifications OTC depuis 1995. Une autre étape importante a été franchie par l'Angola, qui a notifié pour la première fois une mesure au titre de l'Accord OTC en 2023. En outre, en 2023, après l'achèvement du programme, l'augmentation du nombre de notifications en glissement annuel était de 83% pour le Ghana, de 49% pour le Botswana et de 32% pour le Rwanda.

La plupart des participants ont déjà réussi à renforcer la coordination nationale et à accélérer l'utilisation des outils numériques pour toucher les parties prenantes, tout en

améliorant la visibilité de leurs institutions. D'importants progrès ont aussi été réalisés concernant la diffusion des connaissances. Cela a donné lieu à une amélioration notable du fonctionnement des points d'information nationaux (institutions servant de point de coordination pour les demandes concernant la réglementation) et des autorités responsables des notifications (autorités du gouvernement central responsables de la mise en œuvre des obligations en matière de notification).

De même, durant la période pendant laquelle les programmes ont été mis en œuvre, de nombreux participants ont tiré parti des séminaires, des ateliers et des visites sur le terrain et en laboratoire organisés pour former les parties prenantes à ePing, la plate-forme en ligne pour la présentation et le suivi des notifications et des mesures SPS et OTC, et les enregistrer sur cette plate-forme. Grâce à cela, le nombre de nouveaux utilisateurs d'ePing a plus que triplé, atteignant un total de 92 pour les Membres participant au programme sur les mesures SPS, et a quadruplé pour les Membres participant à celui sur les OTC (595).

Figure 12. Notifications SPS présentées par les bénéficiaires du programme des champions de la transparence

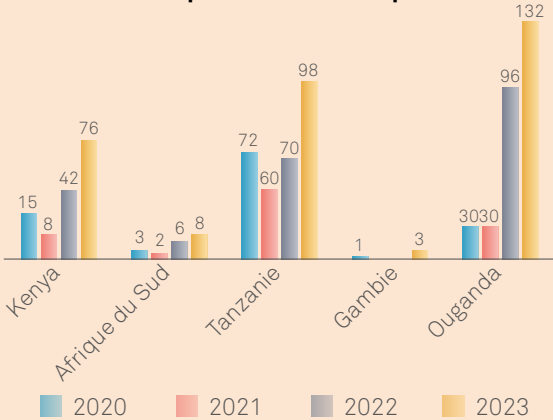
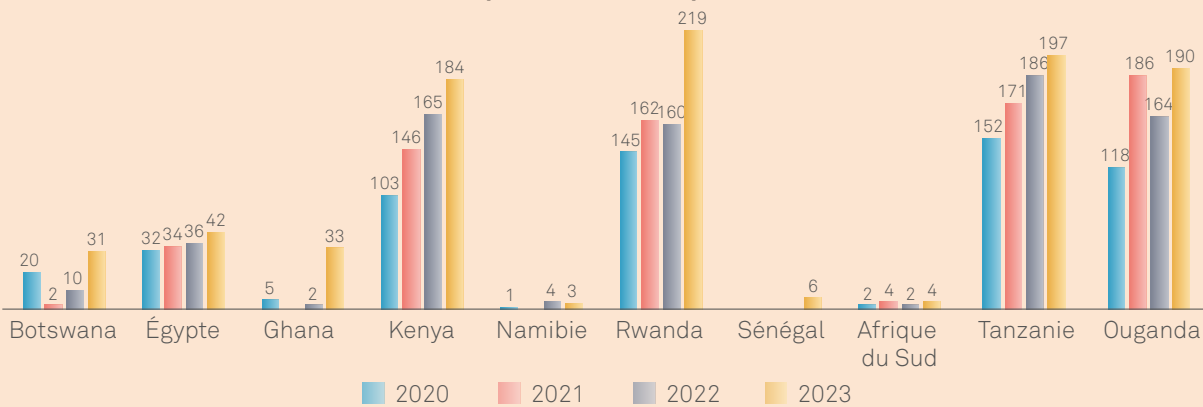


Figure 13. Notifications OTC présentées par les bénéficiaires du programme des champions de la transparence



George Apiyo
Administrateur principal chargé de l'information, Office national ougandais de normalisation
Mentor dans le cadre du programme des Champions de la transparence

Regarder le témoignage vidéo en intégralité



“ En tant que mentor, j'ai informé les participants des meilleures pratiques qu'ils pouvaient adapter à leur propre contexte. Lors des cours magistraux et autres activités, j'ai pu leur donner des conseils pratiques, par exemple en leur montrant comment élaborer et présenter des notifications. J'ai aussi guidé les participants dans le processus de mise en œuvre de leurs plans d'action individuels, pour lequel il était très important de les aider à s'orienter vers des actions réalisables.

“ Une partie de mon plan d'action consistait à faire en sorte que la Tanzanie puisse s'acquitter de ses obligations en matière de notification. J'ai réussi à organiser un séminaire national de sensibilisation qui a réuni environ 30 participants de plusieurs ministères, ce qui a permis de stimuler l'activité en matière de notification. Lors des prochaines étapes, je devrai veiller à ce que l'outil ePing soit utilisé de manière effective.



Melkizedeck Killian Kody
Responsable de la pêche, Ministère de l'élevage et de la pêche, Tanzanie
Participant au programme des Champions de la transparence

Regarder le témoignage vidéo en intégralité



Approche appliquée à trois autres programmes de formation

La même approche a été introduite en 2023 ou son application a été renforcée pour stimuler la présentation des notifications concernant les subventions, l'agriculture et les restrictions quantitatives.

Notification des subventions

L'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires soumet à des disciplines le recours aux subventions et réglemente les mesures pour en atténuer les effets. Le respect des obligations de notification découlant de l'Accord est faible depuis 1995. Pour pallier cela, un programme a été lancé en 2023 afin de remédier aux contraintes de capacité et à d'autres difficultés qui empêchent les pays en développement et les PMA Membres de l'OMC de respecter leurs obligations en matière de transparence. Ce nouveau programme de formation a aussi adopté et adapté l'approche en plusieurs phases et orientée vers l'action.

Les participants ont bénéficié d'un soutien pratique dans l'élaboration de notifications prêtes à être présentées sur des programmes de subventions concrets. À la suite d'un atelier théorique en présentiel, il a été demandé aux participants, qui étaient assistés par des formateurs, d'analyser des régimes de subventions susceptibles d'être notifiés et de présenter des projets de notification afin de garantir leur participation à l'atelier final en présentiel. Cette phase finale était, entre autres, l'occasion pour eux de présenter leur travail et de partager leur expérience.

Parmi les 36 fonctionnaires gouvernementaux de 23 Membres (y compris 11 PMA) qui ont pris part à la formation théorique, 32 participants de 20 Membres ont réussi à élaborer et à présenter des projets de notification

et ont achevé le programme avec succès. Parmi ces Membres, cinq d'entre eux (Cabo Verde, le Kenya, la République démocratique du Congo, la Tanzanie et le Vanuatu) ont présenté leur toute première notification concernant les subventions. Les notifications présentées couvraient au total 34 programmes de subventions différents.

Le processus mené par des formateurs a non seulement encouragé l'engagement des participants, mais il a aussi permis de fournir les conseils nécessaires pour améliorer la qualité, la structure et l'exhaustivité des renseignements contenus dans les notifications. Tout au long du processus d'élaboration des projets de notification, les participants ont aussi œuvré activement à faire comprendre l'importance du respect des obligations de notification des subventions, à dissiper les malentendus, à convaincre les responsables et à obtenir leur soutien, à assurer la coordination au niveau national et avec les délégations à Genève, etc.

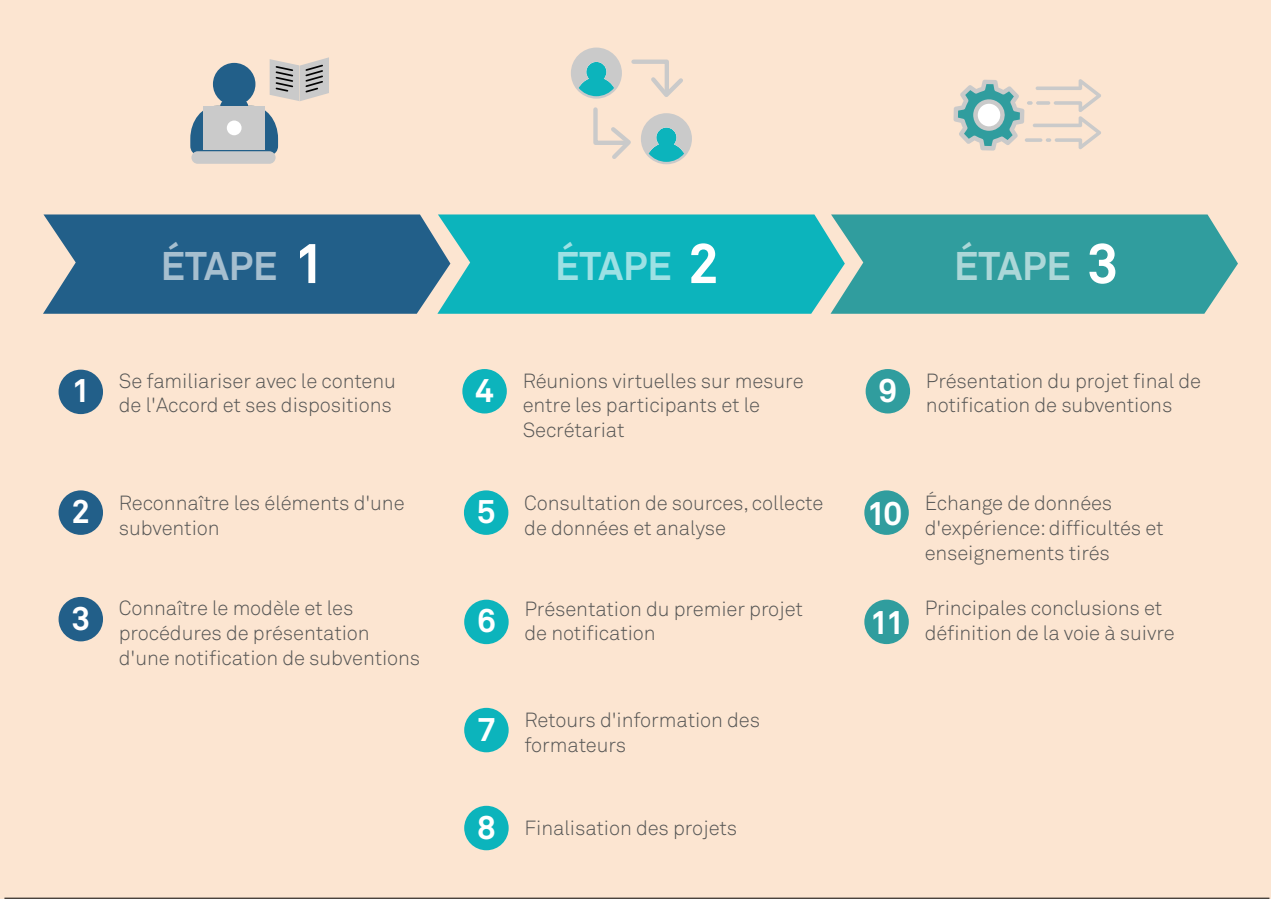
Pour plusieurs Membres qui ont pris part au programme, cela a permis d'améliorer la coordination du processus de notification, de préciser les rôles et les responsabilités et d'améliorer les procédures de gestion des données. Ce changement initial, avec ses effets escomptés à long terme, est une première étape importante vers la pérennisation de ces efforts.



Rupesh Raj Khanal
Responsable de section, Ministère
de l'industrie, du commerce et des
approvisionnements, Népal
Participant à l'atelier sur la notification des
subventions

“ La première phase du programme a été très utile, permettant d'actualiser la compréhension théorique de l'Accord et des obligations de notification qui en découlent. La deuxième phase a été très interactive et a apporté un grand soutien. Cette phase était en fait une occasion unique d'échanger des données d'expérience, d'apprendre les uns des autres et de réseauter avec des spécialistes.

Infographie 7. Élaboration d'un projet de notification de subventions



*Le réseautage est assuré tout au long des trois composantes du programme

Notifications concernant l'agriculture

Une approche combinant une formation théorique en ligne sur les règles pertinentes de l'OMC et les obligations de notification avec un atelier pratique de suivi en présentiel a été testée pour la première fois en 2021 pour les obligations en matière de transparence au titre de l'Accord sur l'agriculture. Cette approche s'est révélée très fructueuse. Elle a donc été reproduite en 2023. La première phase virtuelle, qui couvre les aspects théoriques des règles relatives à l'agriculture et des prescriptions en matière de transparence, a eu lieu en octobre.

Trente fonctionnaires gouvernementaux ont pris part à la première phase du programme en vue d'accroître leur expertise concernant les prescriptions en matière de notification dans le domaine de l'agriculture, examinant de manière approfondie le soutien interne, un des domaines les plus complexes dans le cadre de l'Accord. Les participants doivent à présent travailler à distance sur au moins une de leurs notifications en suspens et collecter les renseignements et données connexes qu'ils devront présenter lors de l'atelier de suivi en présentiel prévu à la fin de 2024.

Notification des restrictions quantitatives

L'obligation faite aux Membres d'informer l'OMC tous les deux ans de leurs prohibitions et restrictions commerciales autres que les droits de douane et autres taxes a été introduite en 2012. Les notifications concernant les restrictions quantitatives garantissent une mise en œuvre transparente par les Membres des mesures autorisées par l'OMC dans des circonstances exceptionnelles, par exemple aux fins de la protection de l'environnement ou de la santé des personnes et des animaux et de la préservation des végétaux.

Après l'atelier, les participants de la Gambie, de la Mongolie et de Trinité-et-Tobago ont élaboré, parachevé et présenté des notifications de restrictions quantitatives pour la première fois. Plusieurs autres Membres dont les fonctionnaires avaient été choisis pour participer au programme ont commencé à élaborer leur première notification. S'agissant des participants des Membres

ayant déjà présenté des notifications, l'atelier les a aidés à améliorer la qualité des renseignements contenus dans leurs notifications.

L'atelier sur les notifications de restrictions quantitatives a permis aux pays en développement Membres d'améliorer leur compréhension des règles pertinentes de l'OMC et de mieux respecter les obligations en matière de transparence. Les participants ont tout d'abord cherché les renseignements pertinents qui pourraient être utiles pour les notifications. Pendant les trois jours de formation, des séances spécifiques leur ont permis d'utiliser les renseignements recueillis pour élaborer des projets de notification, avec les conseils de formateurs spécialisés. Après cet atelier, des séances de suivi en ligne ont été organisées pour finaliser les projets de notification et échanger des données d'expérience.



Akouvi Soke Klolly
Responsable du commerce extérieur,
Ministère du commerce, Togo
Participante à l'atelier sur la notification des
restrictions quantitatives

“ J'ai pu renforcer mes capacités relatives à la notification des restrictions quantitatives. Je pars avec les informations dont j'aurai besoin pour, une fois rentrée au Togo, assurer la coordination avec d'autres institutions et ministères afin que nous puissions notifier à l'OMC nos restrictions quantitatives de manière effective.

Regarder les témoignages
vidéo en intégralité



UNE PARTICIPATION ACCRUE

Les bénéficiaires de l'AT restent actifs au sein des comités

En élargissant et en consolidant les connaissances des Membres sur les Accords de l'OMC, les activités d'AT visent à accroître la participation effective des bénéficiaires au système commercial multilatéral. Les travaux des organes de l'OMC étant fondés sur les documents communiqués par les Membres, la capacité des pays en développement et des PMA Membres de présenter des documents (propositions, déclarations, questions et réponses, rapports, etc.) est un indicateur supplétif de leur aptitude à contribuer activement aux délibérations.

En 2023, le nombre de documents «de fond» présentés par les pays en développement et les PMA Membres a augmenté d'un cinquième par rapport à l'année précédente. Le nombre total de documents de fond présentés (700) était supérieur à la moyenne de la période 2017-2019 (611), utilisée comme valeur de référence dans le Plan d'AT. S'agissant de la répartition des communications, 83% provenaient de pays en développement Membres et 13% de PMA Membres.

Outre la présentation de documents de fond, l'implication des bénéficiaires de l'AT dans les travaux des organes de l'OMC dépend de la capacité de leurs délégués de prendre effectivement part à ces travaux. Leur capacité de recourir

à des mécanismes comme celui des préoccupations commerciales spécifiques (PCS) au sein des comités qui les utilisent est un bon exemple de participation effective. Les PCS permettent aux Membres de désamorcer des tensions commerciales au moyen du dialogue et de la coopération. Comme le montrent les figures 15 et 16, la capacité des pays en développement Membres de soulever de nouvelles PCS au sein des Comités SPS et OTC a été relativement stable ces dernières années.

De leur propre initiative ou en coordination avec des pays développés Membres, ces pays ont soulevé la majorité des nouvelles PCS enregistrées au cours de la dernière décennie (76% des nouvelles PCS relatives aux OTC et 59% des nouvelles PCS relatives aux mesures SPS en 2023). Les activités d'AT sur les normes (SPS et OTC) couvrent normalement le règlement intérieur des réunions des comités compétents et les pratiques de travail de ces derniers, ainsi que les questions les plus importantes faisant actuellement l'objet de discussions. Certaines activités ponctuelles, telles que le cours sur les éléments clés pour participer au Comité SPS, visent exclusivement à renforcer la capacité des pays en développement Membres de participer effectivement aux travaux des comités pertinents.

Figure 14. Nombre de documents de fond soumis par les bénéficiaires selon le statut de développement (2019-2023)

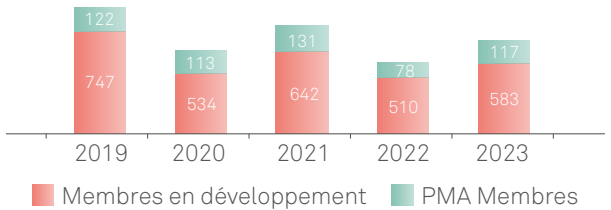


Figure 15. Nouveaux PCS soulevés dans le Comité OTC par statut de développement (2019-2023)

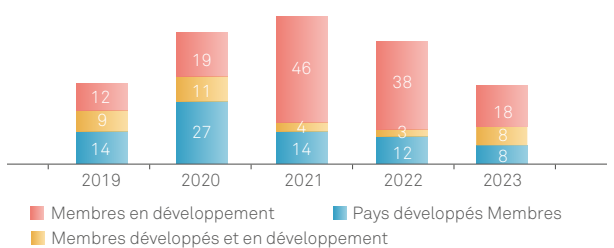


Figure 16. Nouveaux PCS soulevés dans le Comité SPS par statut de développement (2019-2023)

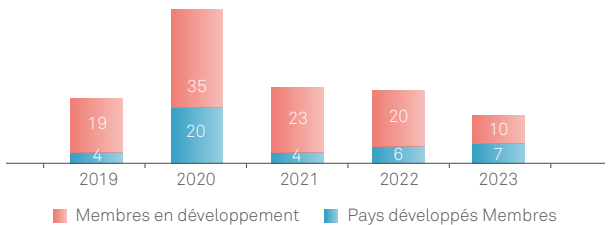
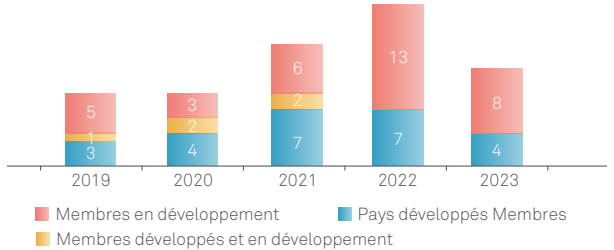


Figure 17. Nouvelles PCS soulevées au sein du comité d'accès aux marchés par statut de développement économique (2019-2023)



Une tendance analogue peut être observée concernant les PCS soulevées au sein du Comité de l'accès aux marchés. La figure 17 montre qu'au cours de la dernière décennie, la part de nouvelles PCS soulevées par des pays en développement Membres a progressivement

augmenté, atteignant environ 67% ces deux dernières années. Plusieurs activités d'AT menées pendant l'année visaient à permettre aux bénéficiaires de participer de manière plus effective aux discussions du Comité de l'accès aux marchés et aux travaux de l'OMC.

FORMATION EN COURS D'EMPLOI

Participation accrue et amélioration des résultats

Les cinq programmes de stages relevant de l'AT de l'OMC ont attiré 65 participants en 2023. Il s'agit du nombre de stagiaires le plus élevé jamais enregistré pour ces programmes, près de la moitié des participants (46%) étant originaires de pays parmi les moins avancés.

Les résultats des participants se sont aussi améliorés en 2023. 37% des stagiaires ont dépassé les attentes, une proportion en hausse de deux points de pourcentage par rapport à 2022. Les autres ont tous satisfait aux normes en matière de comportement professionnel, sauf un stagiaire dont l'objectif à cet égard n'a été que partiellement atteint.

Ces possibilités de formation en cours d'emploi se distinguent des autres activités de formation dispensées par le Secrétariat de l'OMC par leur longue durée. Les participants passent en moyenne 10 mois au sein du Secrétariat, dans le cadre de 3 des programmes, ou parmi les délégués au sein des Missions permanentes des Membres, pour les 2 autres programmes.

Les programmes de stages engendrent également des frais connexes relativement plus élevés. Le financement du Programme de stage de coordonnateur régional (PSCR) et du Programme des jeunes professionnels (PJP) provient exclusivement des contributions volontaires non réservées du Fonds global d'affectation spéciale pour la coopération technique de l'OMC. Cela garantit une base financière plus prévisible. Pour les autres programmes de stages, le financement dépend des contributeurs volontaires, à savoir la Chine pour le Programme de stages sur l'accession (PSA), la France et l'Irlande pour le Programme franco-irlandais de stages pour les missions (FIMIP) et les Pays-Bas pour le Programme de formation des Pays-Bas.

Depuis 1998, plus de 800 participants originaires de plus de 100 Membres de l'OMC et observateurs ont bénéficié des programmes de stages relevant de l'AT de l'OMC

Programmes de stages



Programme de stages sur l'accession (PSA)

Cinq diplômés d'Afghanistan, de Grenade, du Laos, du Liban et du Soudan ont achevé le PSA en 2023, ce qui leur a donné davantage confiance pour participer aux travaux de l'OMC sur les accessions.

Ces stagiaires ont contribué à la finalisation des processus d'accession des Comores et du Timor-Leste. Ils ont également participé à plusieurs activités menées par le Secrétariat dans le domaine des accessions.

Établi en 2011, le PSA offre cinq possibilités de stage à temps plein par an, ce qui permet aux participants d'acquérir une compréhension approfondie du système de l'OMC fondé sur des règles, en mettant l'accent sur les accessions à l'Organisation.

“Je viens d'un pays accédant et le stage m'a aidée à mieux comprendre les règles et les complexités des accessions à l'OMC, l'importance de faire partie des Membres de l'Organisation et le rôle important que joue cette dernière pour ce qui est de développer de meilleures économies.



Lynn Al Wazzan
Stagiaire du PSA, Liban

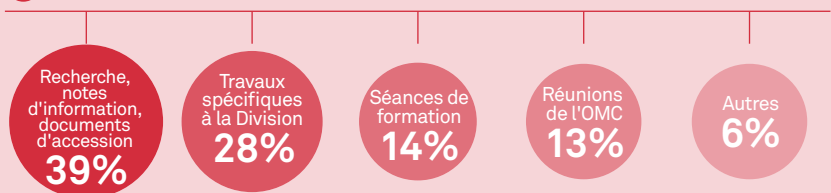
QUI: jeunes diplômés

ORIGINE: pays en développement et PMA Membres

QUOI: travail au sein de la Division des accessions du Secrétariat de l'OMC

COMBIEN DE TEMPS: 10 mois en moyenne

Répartition du temps des stagiaires



Programme de formation des Pays-Bas (PFPB)

En 2023, 17 fonctionnaires gouvernementaux de pays en développement et de PMA ont amélioré leurs compétences dans le domaine du commerce en prenant part au PFPB. Pendant 10 mois, ils ont acquis une expérience pratique, guidés par des fonctionnaires de l'OMC de différentes divisions.



Yousaf Rasool
Stagiaire du PFPB, Pakistan

“Le Programme nous a offert à tous un cadre utile pour travailler au Secrétariat de l'OMC, parfaire nos compétences, établir des liens pour de futures collaborations, nous familiariser avec le fonctionnement du système commercial multilatéral et apprendre à nous y retrouver dans les textes juridiques de l'OMC.

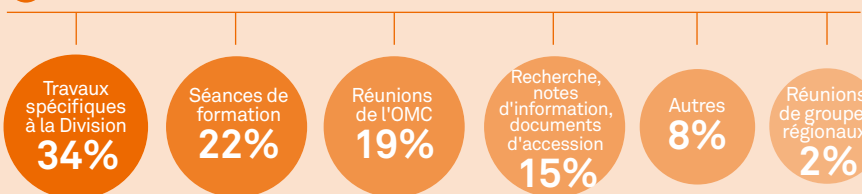
QUI: fonctionnaires gouvernementaux

ORIGINE: pays en développement et PMA Membres et petites économies vulnérables

QUOI: apprendre en emploi au Secrétariat de l'OMC

COMBIEN DE TEMPS: 9,5 mois en moyenne

Répartition du temps des stagiaires



Programme franco-irlandais de stages pour les Missions (FIMIP)

Vingt-deux fonctionnaires gouvernementaux de rang intermédiaire, spécialisés dans les questions commerciales, ont été admis à bénéficier du FIMIP, un des nombres les plus élevés depuis la création du programme. Tout au long de leur stage, les stagiaires ont apporté un appui à leurs Missions permanentes respectives, participant de manière active aux travaux et aux groupes régionaux de l'OMC.

Grâce à cette expérience multidimensionnelle, ils ont approfondi leur compréhension des Accords de l'OMC et des négociations en cours. Environ la moitié de leur temps était consacré aux travaux menés dans le cadre des réunions de différents comités et groupes régionaux de l'OMC.

“Je suis reconnaissante de cette opportunité, qui m'a permis de bien comprendre le fonctionnement de l'OMC, le processus de négociation au sein des groupes régionaux de l'Organisation et le système commercial multilatéral.



Finiavana Mirindra Rasamizanaka
Stagiaire du FIMIP, Madagascar

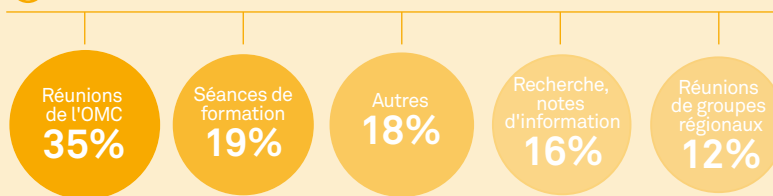
QUI: fonctionnaires de niveau intermédiaire en poste dans les capitales

ORIGINE: pays en développement et PMA Membres

QUOI: travail au sein des missions permanentes de leur pays à l'OMC

COMBIEN DE TEMPS: 9,5 mois en moyenne

Répartition du temps des stagiaires



Programme de stages de coordonnateur régional (PSCR)

En 2023, comme suite à plusieurs demandes, quatre fonctionnaires gouvernementaux ont été recrutés dans le cadre du PSCR afin de soutenir les efforts de coordination du Kenya pour le Groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), de Djibouti pour le Groupe des pays les moins avancés (PMA), des Fidji pour le Forum des îles du Pacifique (PIF) et du Botswana pour les pays en développement sans littoral (PDSL).

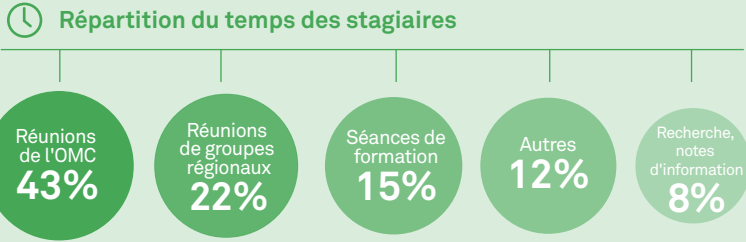
La durée des stages correspondait à la durée des mandats de coordination des différents pays. Les stagiaires ont aidé les Missions de leurs pays à faire face à la lourde charge de travail associée à leur rôle de coordonnateurs de groupe.

“J’ai acquis une bien meilleure compréhension de la fonction de l’OMC, du système commercial multilatéral et de la politique commerciale. Travailler à la Mission m’a permis de vivre une multitude d’expériences, et ainsi de comprendre comment les Missions gèrent les travaux ordinaires de l’OMC et les négociations menées dans le cadre de l’Organisation, tout en tenant le pays informé de ce qui se passe.



Thato Motlotlegi
Stagiaire du PSCR, Botswana

QUI: fonctionnaires de niveau intermédiaire en poste dans les capitales
ORIGINE: Membres coordonnant un groupe régional ou un groupe de Membres et d'observateurs à l'OMC
QUOI: travail dans la mission permanente du coordonnateur de groupe
COMBIEN DE TEMPS: durée du mandat du coordonnateur, 1 an maximum



Programme des jeunes professionnels (PJP)

Dix-sept jeunes professionnels de différents horizons ont été sélectionnés parmi plus de 3 500 candidats et recrutés dans le cadre du PJP en 2023. Leurs tâches journalières comprenaient diverses responsabilités, comme contribuer aux documents de travail du Secrétariat pour assister les comités de l'OMC et les groupes spéciaux chargés du règlement des différends. Les stagiaires ont parfois participé à certaines activités d'assistance technique, par exemple sur les résultats de la CM12 et les préparatifs de la CM13.



Shauna Andrea Ramdyhan
Stagiaire du PJP, Guyana

“Cette année à l’OMC a représenté un moment décisif de ma carrière, dont les maîtres mots seraient épanouissement, esprit d’équipe et impact. Travailler aux côtés de collègues exceptionnels à la Division de l’information et des relations extérieures m’a permis d’acquérir une vision plus large des stratégies de communication déployées par les organisations internationales, ainsi que d’améliorer mes connaissances concernant la manière de présenter l’évolution de la politique commerciale à divers publics.

Regarder les témoignages vidéo de certains jeunes professionnels de 2023



👤 Domaines de travail des jeunes professionnels en 2022

QUI: jeunes professionnels qualifiés
ORIGINE: priorité aux PMA et aux pays en développement n'ayant pas ou peu de représentation professionnelle au sein du Secrétariat de l'OMC
QUOI: travail dans une Division du Secrétariat
COMBIEN DE TEMPS: 1 an maximum

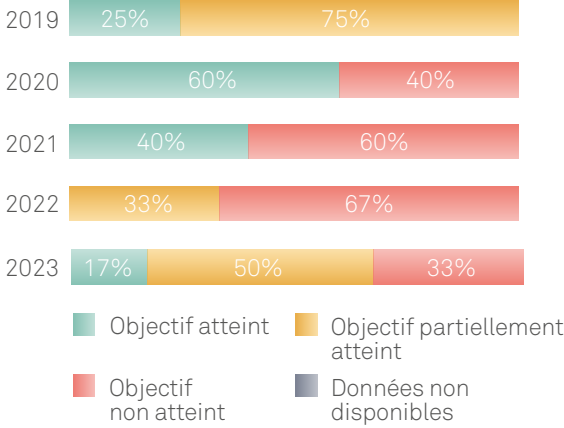


SOUTENIR LES ACCESSIONS

RÉSULTAT CLÉ

2

Les gouvernements accédants participent aux négociations



Soutenir le processus d'accession des Comores et du Timor-Leste

Les Comores et le Timor-Leste ont mené à bien les étapes finales de leurs processus d'accession en 2023. Tout au long de ce processus de plusieurs années, le Secrétariat a régulièrement fourni une assistance technique aux deux gouvernements accédants, ce qui leur a permis de mieux comprendre les questions de fond et de procédure liées à l'OMC pour faciliter l'avancement de les négociations en vue de leur accession. Le soutien fourni dans le cadre de l'AT s'est poursuivi pendant les dernières phases du processus, ce qui a contribué à la finalisation de ce dernier et à l'élaboration de stratégies de mise en œuvre et d'un plan de travail pour l'après-accession.

Tout au long de l'année 2023, les deux gouvernements accédants ont reçu un soutien pour l'élaboration des documents relatifs à l'accession. L'AT fournie par le Secrétariat comprenait également des consultations étroites, des orientations et une coordination avec les Comores et le Timor-Leste. Les missions à Moroni et à Dili ont mené à des mesures concertées avec les deux gouvernements accédants en vue de finaliser les processus d'accession de ces derniers avant la treizième Conférence ministérielle de l'OMC.



Joaquim Amaral,
Ministre coordonnateur des affaires économiques du Timor-Leste et négociateur en chef à l'OMC, à la cinquième réunion du Groupe de travail de l'accession du Timor-Leste le 20 avril 2023, au siège de l'OMC à Genève.

Accessions à l'OMC

Progrès réalisés dans les processus d'accèsion à l'OMC

L'AT de l'OMC est essentielle pour soutenir les gouvernements accédants des pays en développement et des PMA. La capacité de ces pays de s'orienter dans des processus complexes et intensifs tels que l'accèsion à l'OMC est très limitée.

En 2023, outre le soutien relevant de l'AT apporté aux Comores et au Timor-Leste, le Secrétariat a mené une série d'activités destinées à renforcer les capacités d'autres gouvernements accédants et à accélérer leur processus d'accèsion. Ce soutien comprenait des séances de formation, tables rondes et séminaires nationaux sur mesure, qui ont attiré plus de 1 000 participants. Le Secrétariat a répondu à plusieurs demandes d'activités d'AT nationales présentées par l'Azerbaïdjan, le Bhoutan, la Guinée équatoriale, l'Ouzbékistan et le Turkménistan sur des questions telles

que les procédures relatives à l'accèsion, les Accords de l'OMC et la facilitation de l'investissement.

La onzième Table ronde de la Chine sur les accèsions à l'OMC, organisée à Vientiane (Laos), a donné la possibilité à plus de 100 participants d'examiner les meilleures pratiques les plus récentes concernant l'accèsion des PMA et la période suivant cette accèsion.

En décembre, à Genève, un cours d'une semaine sur les règles relatives aux négociations en vue de l'accèsion a permis à 29 fonctionnaires de 11 gouvernements accédants participant activement aux négociations en vue de l'accèsion de leurs pays respectifs d'améliorer leur connaissance des procédures et des règles concernant l'accèsion à l'OMC.

“ Cette formation nous a permis de comprendre les règles, les procédures et les questions majeures sur lesquelles nous devrions nous concentrer dans le processus de négociation en cours. Une formation d'une semaine n'est pas comparable avec les décennies, voire le demi-siècle, d'expérience des Membres de l'OMC en matière de négociation, raison pour laquelle un renforcement continu des capacités et une assistance technique sont essentiels.



Getahun Walegn Dagnaw
Vice-procureur général adjoint et Conseiller du Ministre d'État de l'Éthiopie
Participant à la formation sur les règles de l'OMC relatives aux négociations en vue de l'accèsion

Figure 18. Nombre de documents d'accèsion présentés (2020-2023)

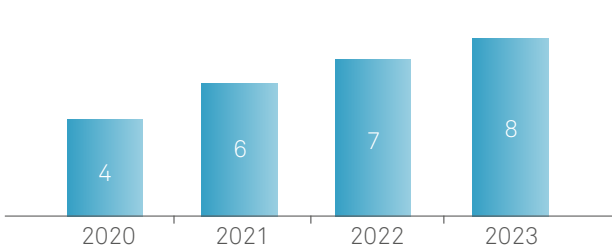
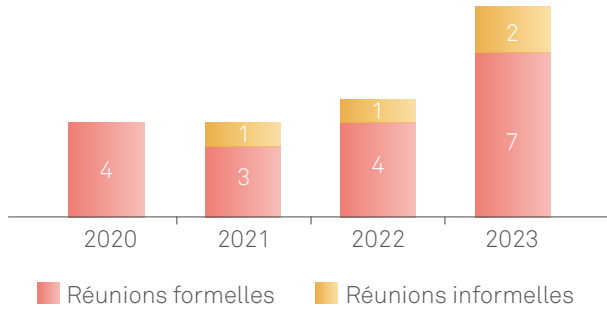


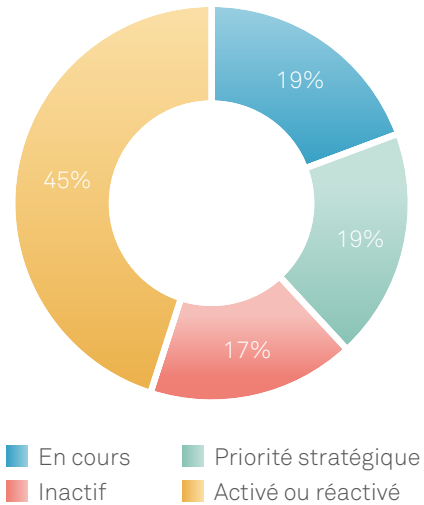
Figure 19. Réunions sur l'accèsion par type (2020-2023)



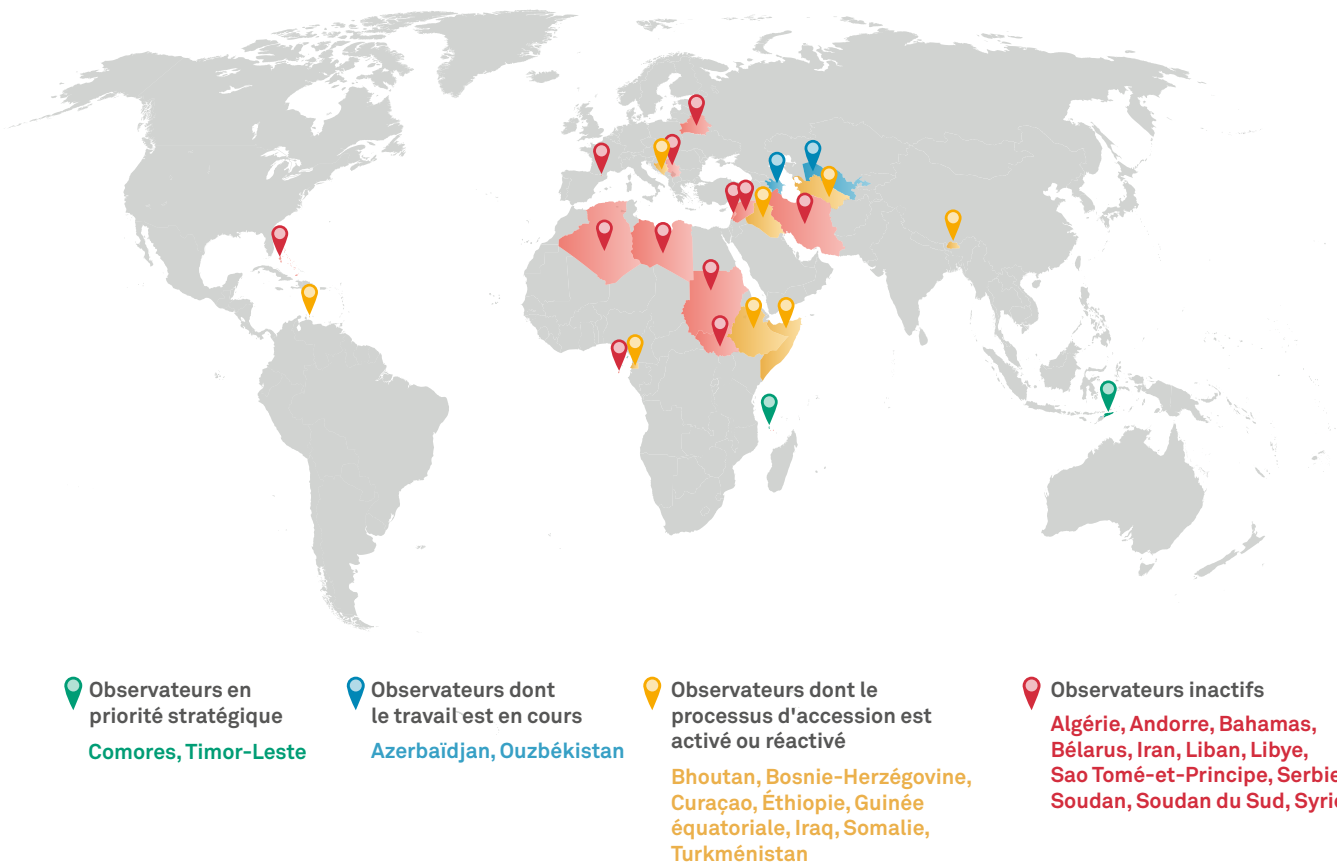
État d'avancement des travaux des groupes de travail de l'accèsion

Outre les Comores et le Timor-Leste, dont le processus d'accèsion était au stade le plus avancé, en 2023, 22 autres gouvernements accédants ont poursuivi leurs travaux en vue d'accéder à l'OMC. Toutefois, seuls deux processus étaient encore catégorisés comme étant «en cours» (Azerbaïdjan, et Ouzbékistan), ceux de l'Éthiopie et de la Bosnie-Herzégovine étant passés du statut «en cours» à celui de «réactivé» et celui du Soudan étant devenu «inactif». Le changement de catégorie du Liban, précédemment classé comme étant «actif» ou «réactivé», a encore fait augmenter le nombre d'observateurs inactifs. Le Bhoutan a été le seul gouvernement accédant à sortir de la catégorie «inactif». (Voir l'infographie 8)

Figure 20. Participation des observateurs à l'AT selon l'état d'avancement du processus d'accèsion en 2023



Infographie 8. Observateurs par état d'avancement du processus d'accèsion en 2023



Le Bhoutan progresse

Le fait que le Bhoutan soit passé d'observateur inactif en 2022 à observateur actif en 2023 a été particulièrement frappant et reflète la ferme volonté du gouvernement d'accélérer le rythme et de tirer le meilleur parti de l'assistance technique disponible.

À la demande du gouvernement, le Secrétariat de l'OMC a dispensé une série de séances de formation nationales virtuelles sur le commerce des services et les négociations sur l'accès aux marchés pour les services, les marchandises et les produits agricoles.

Ces séances ont été suivies de consultations entre le Secrétariat et le gouvernement en vue de relancer le processus d'accession. Grâce au soutien relevant de l'AT, les documents de négociation mis à jour nécessaires

pour la reprise du processus par le Groupe de travail ont aussi été parachevés et distribués, y compris un projet de rapport révisé du Groupe de travail, des tableaux concernant le soutien à l'agriculture, un plan d'action législatif, 80 textes législatifs, des plans d'action concernant les OTC, les mesures SPS et les ADPIC, et une offre révisée concernant les marchandises.

Le Secrétariat a aussi assisté le Bhoutan dans l'élaboration d'une offre révisée concernant le commerce des services, qui a par la suite été distribuée, complétant l'ensemble de documents essentiels pour la reprise du processus par le Groupe de travail.



Dorji Tashi
Responsable principal de l'industrie,
Ministère de l'industrie, du commerce et
de l'emploi, Bhoutan
Participant à l'atelier sur le commerce
des services pour le Bhoutan

“ Cette formation nous a permis de perfectionner notre offre concernant les services et de mieux l'aligner sur les principes et règles de l'OMC. En outre, j'ai gagné en confiance et suis mieux placé pour convaincre nos parties prenantes et les impliquer dans les réunions de consultation. Cependant, j'ai senti la nécessité d'une assistance supplémentaire concernant le commerce numérique, le commerce électronique, les limitations de la couverture sectorielle et les exclusions..

Permettre l'accession aux accords plurilatéraux

Assistance technique pour l'accession à l'Accord sur les marchés publics

L'AT peut se révéler essentielle pour préparer les gouvernements à participer de manière plus effective aux négociations en vue de l'accession à l'AMP et aux réunions du Comité des marchés publics. En 2023, une nouvelle impulsion dans les travaux du Comité a stimulé les demandes d'AT.

Suite à une demande de l'Albanie, un atelier national a été organisé en mars 2023 pour soutenir le redémarrage

du processus d'accession du pays. L'atelier, auquel ont participé des membres du groupe de travail créé pour faire avancer le processus d'accession, portait sur les aspects techniques liés à la présentation des réponses révisées à la liste de questions et de l'offre initiale en matière d'accès aux marchés. En juillet 2023, l'Albanie a présenté des réponses révisées à la liste de questions et a formellement redémarré les négociations en vue de son accession. L'AT a aidé les autorités albanaises à approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement du CMP.



Reida Kashta
Directrice générale, Agence des
marchés publics, Albanie
Présidente de l'équipe chargée
des négociations en vue de
l'accession de l'Albanie à l'AMP

“ La précision des renseignements et l'examen de processus d'accession antérieurs nous a donné la certitude nécessaire pour avancer vers les prochaines étapes de la réactivation du processus d'accession de l'Albanie à l'AMP.

Qu'est-ce que l'AMP?

L'Accord sur les marchés publics est un accord plurilatéral qui régit les marchés de marchandises et de services passés par les entités contractantes des Parties à l'Accord et qui est fondé sur les principes

d'ouverture, de transparence et de non-discrimination. En 2023, 49 Membres de l'OMC étaient Parties à l'Accord, y compris les 27 États membres de l'Union européenne (UE).

Le Costa Rica a adopté une approche proactive concernant son processus d'accession à l'AMP en organisant un atelier régional pour l'Amérique latine en septembre 2023. Avant cet atelier, l'équipe du Costa Rica chargée des négociations commerciales a tenu des réunions bilatérales avec le Secrétariat de l'OMC pour clarifier le

processus et les aspects techniques des négociations en vue de l'accession à l'AMP. Le Costa Rica a annoncé sa décision d'accéder à l'AMP à cette occasion. Peu de temps après, il a présenté officiellement sa demande d'accession au CMP et a répondu à la liste de questions, démontrant son attachement au processus d'accession.



Leonor Obando
Directrice de la propriété intellectuelle et
des marchés publics
Ministère du commerce extérieur, Costa Rica

“ Cet atelier a donné aux fonctionnaires du Costa Rica la possibilité d'en apprendre davantage sur l'Accord, après quoi nous avons décidé de présenter une demande d'accession à l'AMP. Il nous a aussi aidé à débiter un processus interne en vue de compléter nos réponses à la liste de questions et notre offre initiale en matière d'accès aux marchés. Les réponses à la liste de questions ont été envoyées à la fin d'octobre 2023.

Comprendre l'AMP: une nouvelle série de cours d'apprentissage en ligne

Lancé en août 2023, le premier cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord sur les marchés publics (AMP) comprend des éléments multimédias et des exercices pratiques qui permettent une compréhension globale des marchés publics en lien avec le commerce, la gouvernance et le développement économique. Sont abordés les principes fondamentaux et les prescriptions procédurales de l'AMP de 2012, offrant aux participants des enseignements précieux sur la portée et les implications de l'Accord.

Le cours «Objectifs, règles et fonctionnement de l'AMP de 2012 – Série de cours sur l'AMP de 2012 – Cours 1» fait partie d'une série de trois cours, deux cours supplémentaires étant prévus dans un avenir proche.

L'AMP de 2012 dans
le catalogue de cours en ligne
de l'OMC



Objectives, Rules and Operation of the GPA
2012 – GPA 2012 course series – Course 1

Course level: 2 (Intermediate)

Learning Path: Generalists

Language: English...

Access

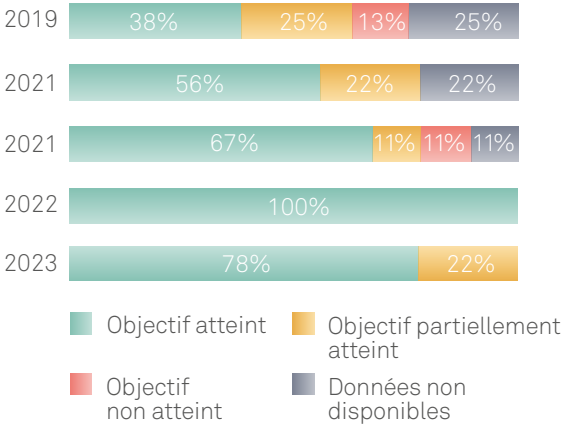
ÉLARGIR LA PARTICIPATION

RÉSULTAT CLÉ

3



Les établissements
universitaires et autres parties
prenantes analysent les
questions relatives à l'OMC



Promouvoir la recherche sur le commerce dans les milieux universitaires

Le Programme de chaires de l'OMC (PCO) encourage la recherche, le renforcement des capacités et le dialogue sur les questions relatives au commerce international avec les décideurs et les parties prenantes. Fort d'un réseau mondial comprenant 35 établissements universitaires, le programme fait progresser les connaissances sur les complexités du système commercial multilatéral et la compréhension de celles-ci. Les milieux universitaires aident à mieux appréhender la dynamique des échanges et à former les professionnels et les fonctionnaires gouvernementaux. La collaboration avec des universités locales, des établissements universitaires et des chercheurs permet aux pays en développement Membres et observateurs de mieux comprendre les questions liées au commerce.

En 2023, les 16 chaires participant à la phase III du PCO ont organisé un large éventail d'activités visant à améliorer l'enseignement, la recherche et le débat public sur le commerce international. Elles ont produit 374 publications sur de multiples sujets liés au commerce, des notes de politique commerciale, des documents de conférence, des articles et des chapitres d'ouvrages (+36%). Le nombre d'étudiants relevant des chaires ayant achevé des cours liés à l'OMC est passé de 3 891 en 2022 à 5 602 en 2023, et la fourniture de conseils aux décideurs et aux parties prenantes a connu une hausse marquée (+37%).

Le programme a aussi facilité l'échange d'idées et de compétences grâce à une série de conférences, de séminaires et d'ateliers organisés dans le monde entier.

“ Je constate que l'incidence des efforts de renforcement des capacités du Programme va au-delà des différents pays bénéficiaires – contribuant ainsi à un paysage commercial mondial plus inclusif et plus équilibré. En facilitant la participation effective des pays en développement aux négociations commerciales internationales, ce programme peut permettre à ces pays de mieux faire entendre leur voix dans le cadre de l'élaboration des règles et réglementations du système commercial multilatéral



**Ambassadeur
José SÁNCHEZ-FUNG**
(République dominicaine)
Président du Comité
du commerce et
du développement

Programme de
chaires de l'OMC



Figure 21. Résultats de recherche publiés dans le cadre de la phase III du PCO de l'OMC (2022-2023)

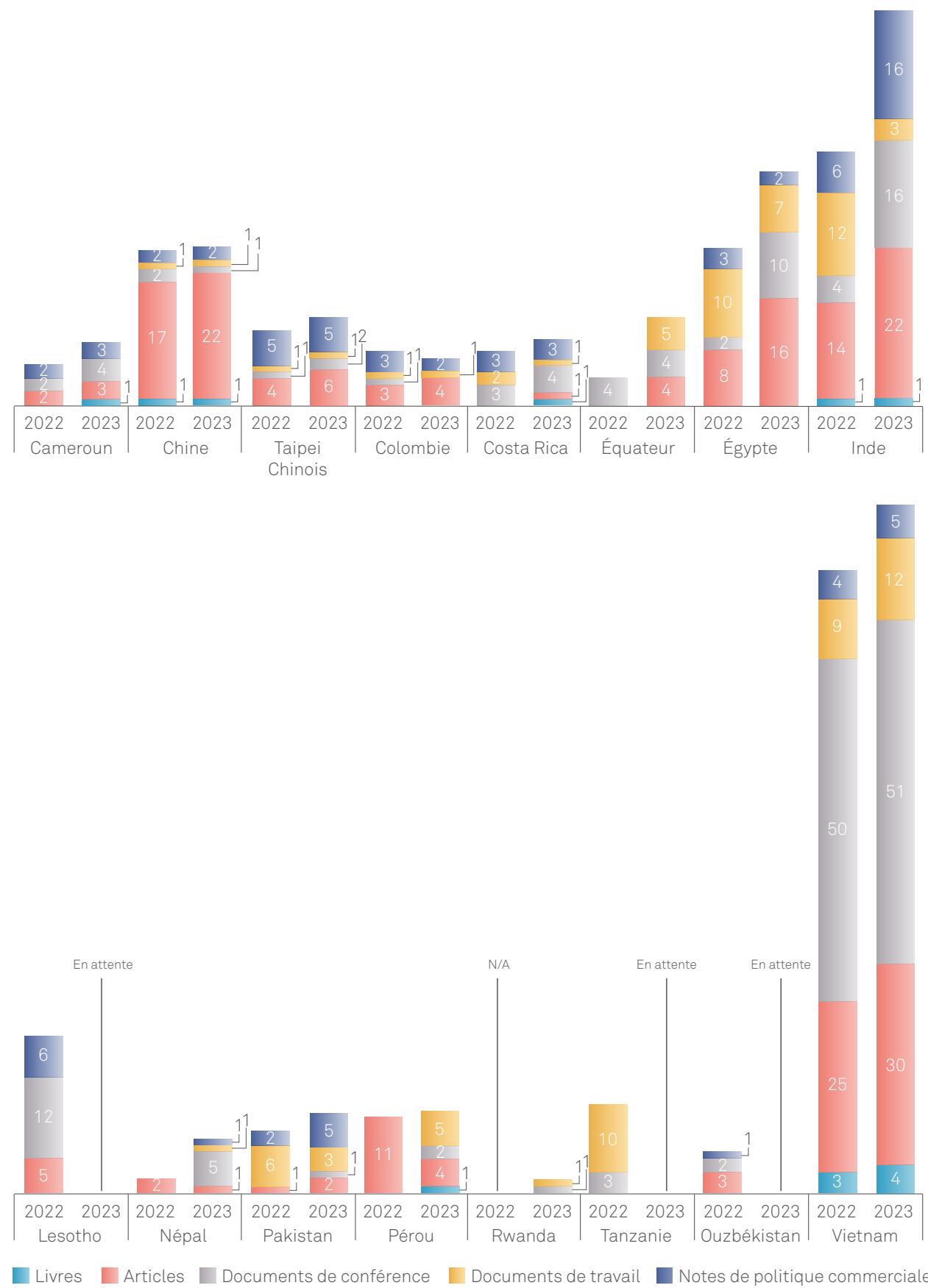


Figure 22. Nombre d'étudiants des chaires de la phase III du PCO ayant achevé des cours liés à l'OMC (2021-2023)

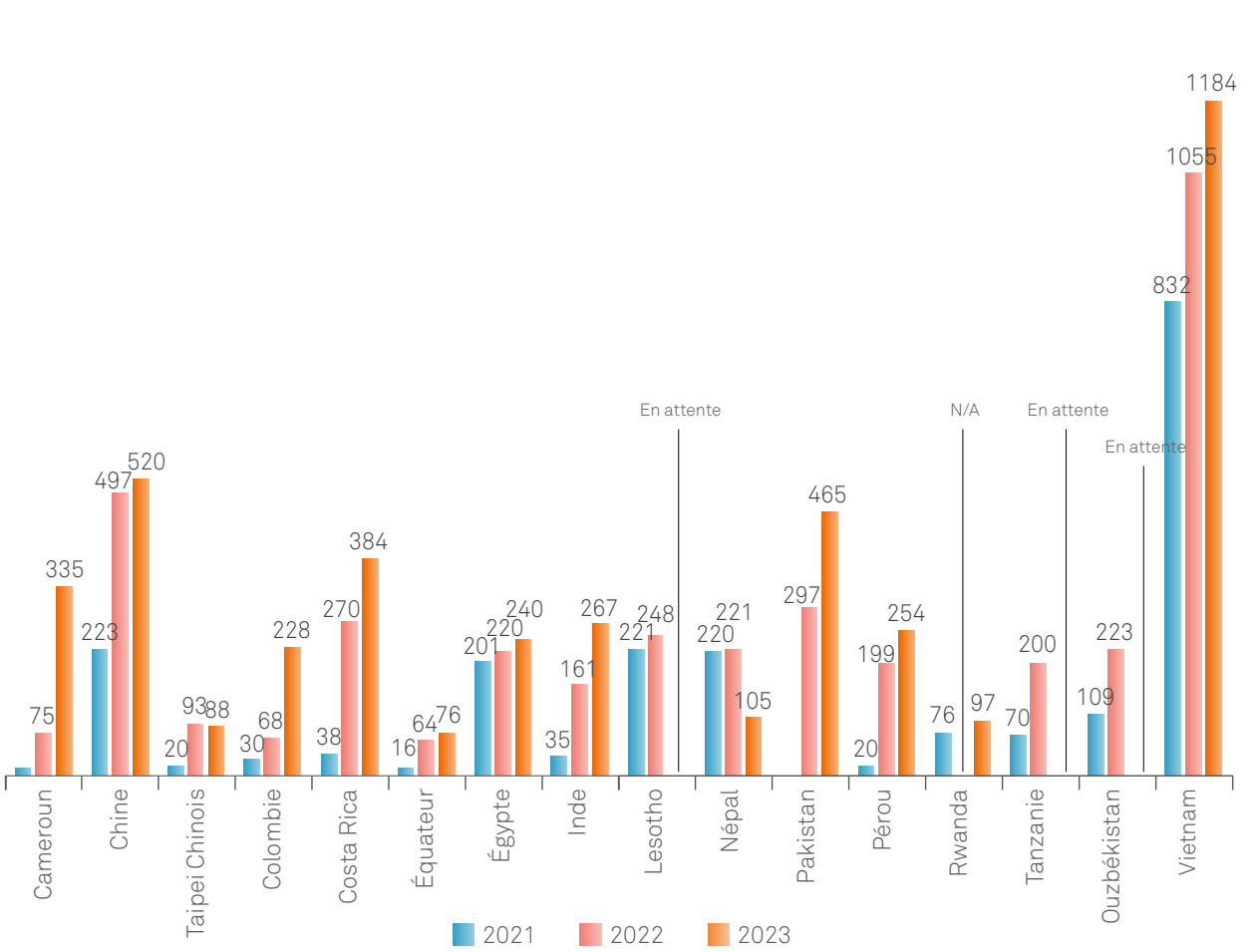
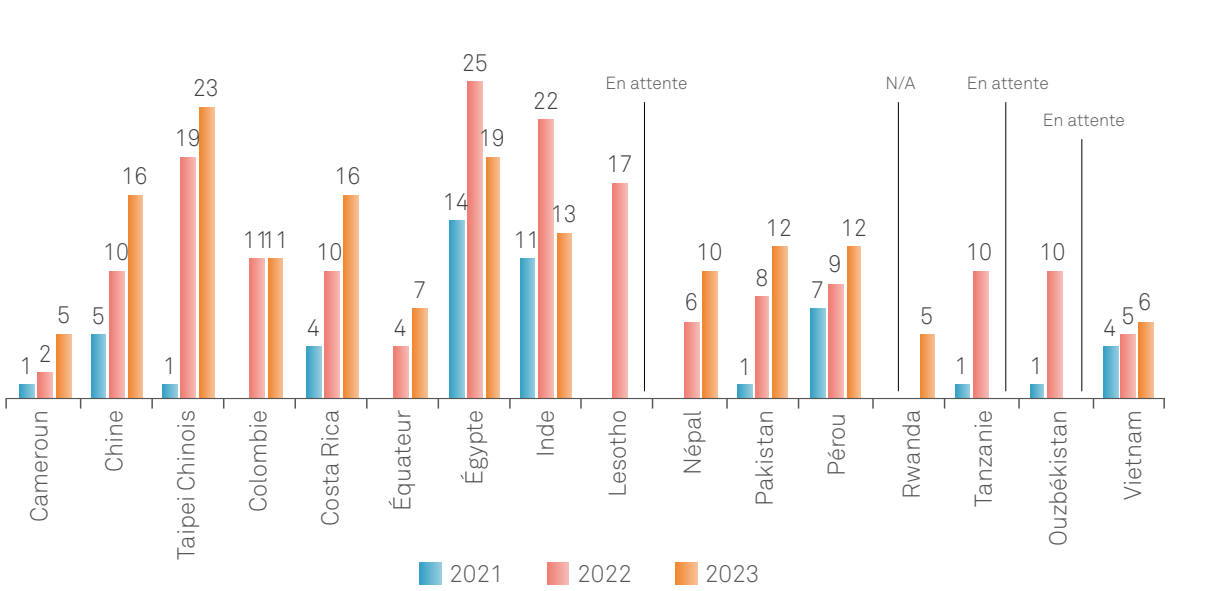
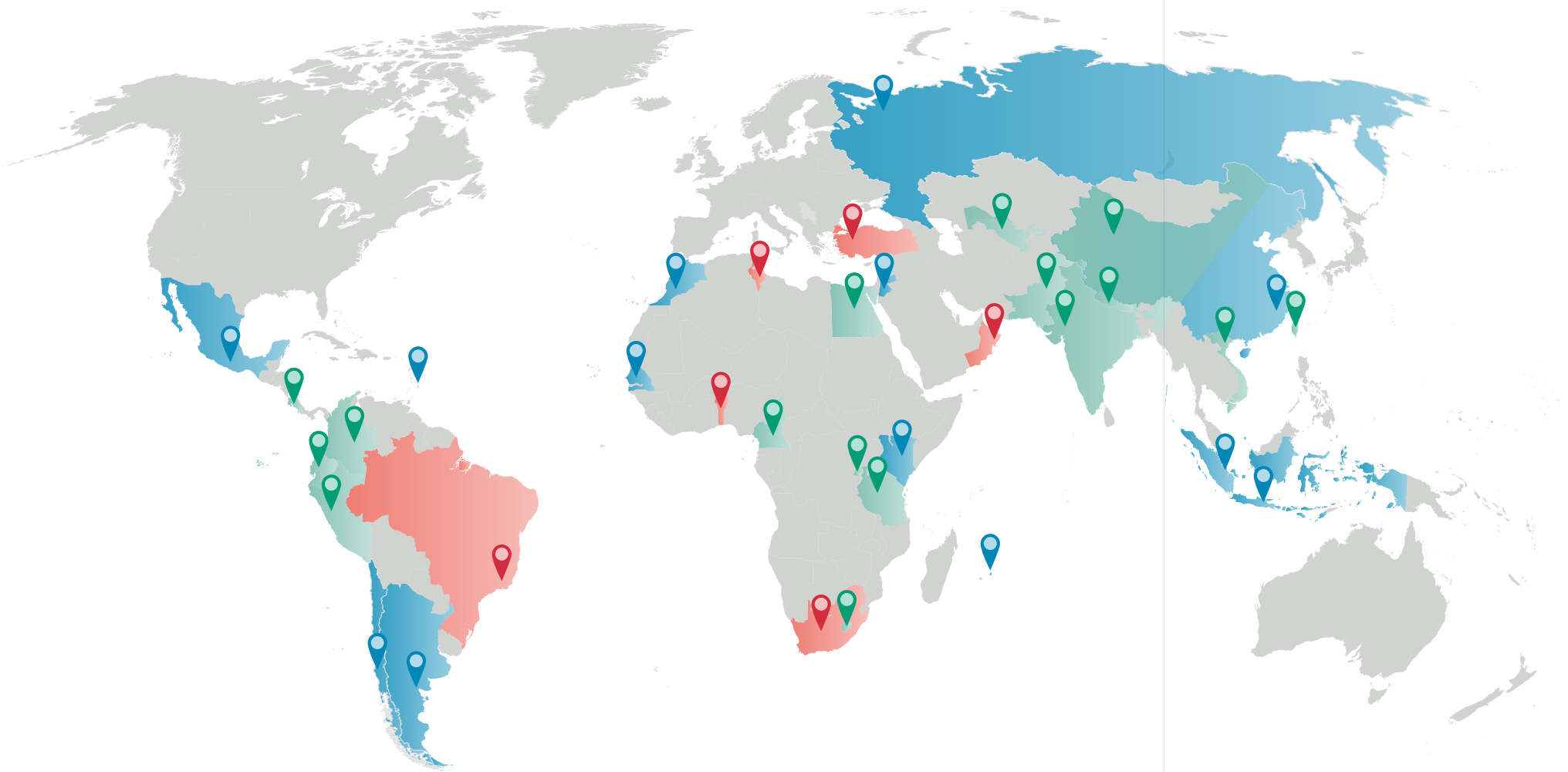


Figure 23. Activités de sensibilisation des chaires de l'OMC (2021-2023)



Infographie 9. Carte mondiale des chaires de l'OMC



Réseau du PCO en Amérique latine et dans les Caraïbes

Les 28-30 novembre 2023, le Réseau du PCO en Amérique latine et dans les Caraïbes a organisé au Costa Rica un colloque sur des questions concernant l'accès aux marchés, la facilitation des échanges, le commerce électronique, le commerce et la durabilité, et la réforme de l'OMC, auquel a participé le DGA Xiangchen Zhang.

Les chaires de la région ont aussi collaboré en organisant une table ronde du 12 au 14 juillet 2023 à l'occasion de la conférence biennale de la Society of International Economic Law tenue à Bogotá (Colombie), qui a porté sur les possibilités et les difficultés des milieux universitaires de la région. À l'occasion d'une visite au port de Buenaventura, la Directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala a participé, aux côtés du Vice-Ministre du commerce, du délégué spécial du Vice-Président pour l'égalité des genres et du Vice-Directeur de la planification, à une table ronde sur le commerce et la transition durable, animée par la chaire de l'OMC en Colombie.

La chaire de l'OMC en Équateur a lancé une série de podcasts sur le thème «Conversations avec des négociateurs chargés du commerce», dans le cadre duquel des négociateurs d'Amérique latine font part de leur expérience et de leurs points de vue concernant les questions actuelles relatives au commerce international. Ces épisodes sont disponibles sur YouTube et Spotify.

La chaire de l'OMC en Colombie a élaboré un nouveau cours en ligne destiné aux universités dans toute l'Amérique latine intitulé

«Introduction à la réglementation commerciale internationale», qui sera largement accessible et disponible en libre accès sur Coursera.

Les chaires de l'OMC à la Barbade, au Chili et au Mexique ont copublié un ouvrage en collaboration avec Cambridge University Press sur la politique commerciale et l'égalité des genres. Cet ouvrage examine la relation entre le commerce et l'égalité des genres en mettant l'accent sur le rôle des femmes dans l'économie et sur la manière dont des accords commerciaux tenant compte de l'égalité des genres et intégrant cette problématique peuvent contribuer à la coopération internationale dans le cadre du système commercial multilatéral existant.

Réseau africain du PCO

Les 14 et 15 novembre 2023, le réseau africain du PCO a conjointement organisé une conférence virtuelle sur les questions relatives au commerce numérique en Afrique, à laquelle a pris part l'Ambassadrice Usha Dwarka-Canabady (Maurice), facilitatrice du Programme de travail sur le commerce électronique. Les exposés présentés pendant la conférence portaient sur des thèmes majeurs, tels que les effets du commerce numérique sur l'emploi, l'intelligence artificielle, l'importance des infrastructures numériques et la gouvernance des données.

Du 21 au 23 novembre 2023, une conférence de haut niveau a été organisée au sein de l'institution titulaire de la chaire de l'OMC au

Cameroun sur des questions relatives à la sécurité énergétique et alimentaire dans le but de renforcer la résilience économique en Afrique centrale. Des représentants du Ministère du commerce, du Ministère de l'eau et de l'énergie et du bureau de pays de la Banque mondiale ont souligné la nécessité de mesures et de stratégies concrètes pour donner à l'Afrique centrale les moyens de faire face aux difficultés actuelles et futures en lien avec la sécurité alimentaire et énergétique. L'Ambassadeur Salomon Eheth (Cameroun), coordonnateur du Groupe africain, a dit que cette conférence contribuerait à affirmer la position du Cameroun et de l'Afrique centrale à l'OMC.

Cette année-là, la chaire du Rwanda a connu une transition après qu'un nouveau professeur a été nommé pour diriger ses travaux. Les Membres du Conseil consultatif du PCO ont aidé ce professeur à améliorer la qualité des recherches universitaires de la chaire, à développer la capacité d'enseignement locale et à établir un lien avec le programme du gouvernement sur le commerce.

Réseau asiatique du PCO

Les chaires de l'OMC au Viet Nam et au Taipei chinois ont chacune organisé une conférence sur l'Accord sur les subventions à la pêche, avec la participation d'autres chaires de la région. L'activité organisée par le Viet Nam, qui s'est tenue les 6 et 7 avril 2023, portait sur les perspectives nationales et régionales concernant cet accord pour les pays membres de l'ASEAN, tandis que celle organisée par le Taipei chinois, qui a eu lieu les 18 et 19

septembre 2023, portait sur la mise en œuvre fidèle et le partage d'expériences d'experts de différentes instances chargées du secteur de la pêche dans la région.

Plusieurs chaires de l'OMC en Asie se sont également réunies lors de la 22^{ème} Conférence annuelle sur l'OMC et la Chine, organisée conjointement par les chaires de Beijing et de Shanghai pour examiner des questions en lien avec la réforme de l'OMC et la CM13. Cette conférence comprenait une séance consacrée à l'étude récente sur le Cadre de Villars pour un système commercial mondial durable, l'accent ayant été mis sur le rôle des politiques vertes dans le commerce international et sur l'urgence qu'il y avait à adapter les règles commerciales internationales en faveur d'un développement écologiquement durable.

Le programme de la chaire de l'École de sciences économiques de Lahore au Pakistan a été classée parmi les 200 meilleurs programmes mondiaux relatifs au commerce international dans l'édition la plus récente du classement mondial des universités de Quacquarelli Symonds, un portefeuille de classements comparatifs des facultés et universités.

Chaires de la phase I (2010-2014)

Faculté latino-américaine de sciences sociales (ARGENTINE), Université des Indes occidentales (BARBADE), Université de commerce international et d'économie de Shanghai (CHINE), Université du Chili (CHILI), Université d'État de Saint Pétersbourg (FÉDÉRATION DE RUSSIE), Université Gadjah Mada (INDONÉSIE), Université de Jordanie (JORDANIE), Université de Nairobi (KENYA), Université Mohammed V-Souissi (MAROC), Université de Maurice (MAURICE), Institut technologique autonome de Mexico (MEXIQUE), Université Cheikh Anta Diop (SÉNÉGAL), Université nationale de Singapour (SINGAPOUR)

Chaires de la phase II (2014-2018)

North-West University (AFRIQUE DU SUD), Université d'Abomey-Calavi (BÉNIN), Fondation Getulio Vargas (BRÉSIL), Sultan Qaboos University (OMAN), Université de Tunis (TUNISIE), Université Bilgi d'Istanbul (TÜRKIYE)

Chaires de la phase III

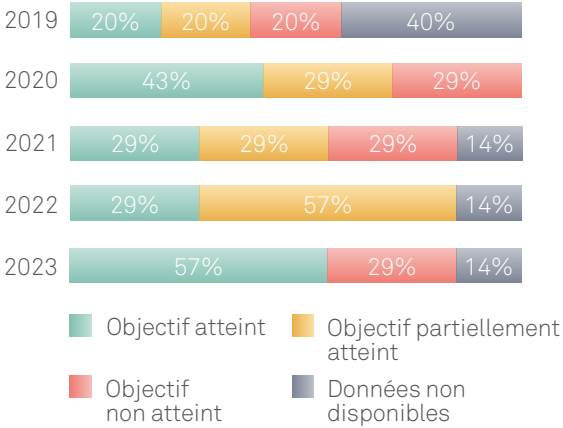
Université de Yaoundé II (CAMEROUN), Université de commerce international et d'économie (CHINE), Université des Andes (COLOMBIE), Université nationale (COSTA RICA), Université du Caire (ÉGYPTE), Université andine Simon Bolivar (ÉQUATEUR), Institut indien du commerce extérieur (INDE), Université nationale du Lesotho (LESOTHO), Faculté de gestion de Katmandou (NÉPAL), Université d'économie mondiale et de diplomatie d'Ouzbékistan (OUBÉKISTAN), École de sciences économiques de Lahore (PAKISTAN), Université catholique pontificale du Pérou (PÉROU), Université du Rwanda (RWANDA), Université nationale de Taiwan (TAIPEI CHINOIS), Centre africain de formation aux politiques commerciales (TANZANIE), Université de commerce extérieur (VIET NAM)

ELARGIR LE PUBLIC VISÉ

RÉSULTAT CLÉ

4

Les acteurs non gouvernementaux sont sensibilisés aux questions de l'OMC



Toucher des acteurs distincts du public traditionnel de l'OMC

En plus de renforcer les connaissances et les compétences des fonctionnaires gouvernementaux sur les questions liées au commerce international, les activités d'AT de l'OMC visent à établir un dialogue avec un public plus large, comme les milieux d'affaires, les ONG, les journalistes, les parlementaires et le grand public, à des fins de sensibilisation et de promotion de la coopération.

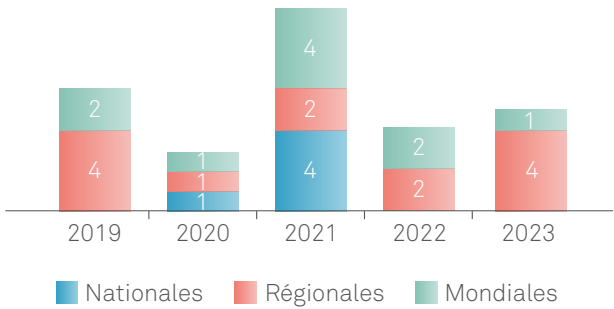
Des activités d'AT en présentiel destinées à des acteurs distincts du public traditionnel de l'OMC ont été organisées en 2023, mais elles n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant la pandémie (six à sept activités en 2018-2019). Cinq activités de sensibilisation ont été organisées: quatre activités régionales et une activité mondiale (voir la figure 24). Ces activités portaient sur les difficultés pesant sur le système commercial multilatéral, la compréhension de l'OMC et les préparatifs en vue de la CM13.

Un atelier sur les questions relatives à l'OMC a été organisé en collaboration avec l'École d'études internationales Rajaratnam de Singapour en mai 2023 à l'intention des parlementaires, des universitaires et des chefs d'entreprise de la région, auquel a participé le Secrétaire général de l'Union interparlementaire. Cet atelier de trois jours portait sur les fonctions, le processus de prise de décisions et les discussions en cours concernant la réforme de l'OMC, en mettant l'accent sur des sujets tels que le commerce numérique,

la pêche et le lien entre commerce et changements climatiques.

En vue de la CM13 et afin de garantir une couverture de la Conférence ministérielle la plus large possible par les journalistes des pays en développement, trois activités ont été organisées en 2023 à l'intention des médias: une en Thaïlande en avril, une aux Émirats arabes unis en septembre et une en Colombie en octobre. Les retours d'information des participants ont été très positifs et des résultats concrets ont émergé, tels que la publication de plus de 10 articles par les participants, des demandes ultérieures d'entretiens et de données, et de nouvelles inscriptions à la salle de presse en ligne de l'OMC et à la liste de diffusion pour recevoir les bulletins d'information.

Figure 24. Activités d'AT de sensibilisation (2019-2023)

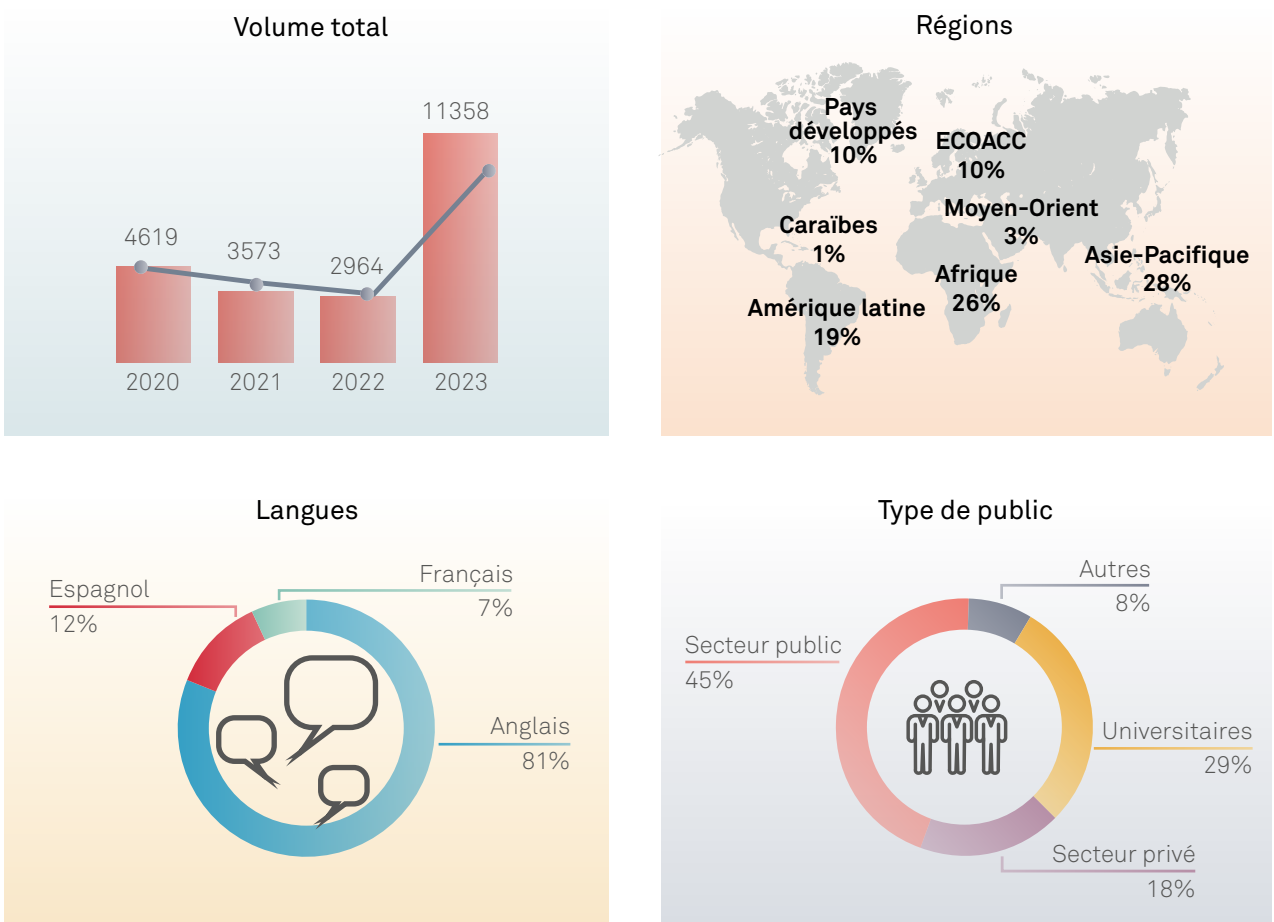


Demandes de matériels de formation dans le cadre de l'AT

Un des objectifs de l'OMC est de permettre au grand public d'utiliser le matériel d'apprentissage en ligne pour l'auto-apprentissage et la diffusion. Les demandes de matériels de formation émanant de ces participants ont considérablement augmenté, passant de 2 964 en 2022 à 11 358 en 2023. Près de la moitié de ces demandes provenaient du personnel d'organismes publics, devant

les universitaires, les représentants du secteur privé et les ONG. Comme lors des années précédentes, le plus grand nombre de demandes portait sur les matériels en langue anglaise (81%) et, s'agissant des régions d'origine, la plupart des auto-apprenants venaient de la région Asie-Pacifique, suivie de l'Afrique et de l'Amérique latine.

Infographie 10. Demandes de matériels de formation



Diversifier les canaux de promotion

Les réseaux sociaux ont permis à l'AT de l'OMC de toucher un public qui était inaccessible auparavant car ils ont accru la visibilité des résultats et de l'impact et ont permis un accès direct à l'information. Le Secrétariat continue de les utiliser pour mettre en lumière les activités d'AT auprès des publics potentiels dans le monde entier. Les comptes dédiés à l'AT sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, X et YouTube) sont restés actifs tout au long de l'année 2023 pour promouvoir les cours à venir et faire connaître l'impact des résultats. Le nombre d'abonnés a augmenté sur les cinq réseaux sociaux concernés.

L'utilisation du site Web de l'OMC a également augmenté au cours de l'année. Le nombre de consultations des pages et des articles sur l'AT était largement supérieur à la moyenne de 2020-2022 (370 000 vues).

“ Cet atelier destiné aux journalistes m'a permis non seulement d'actualiser mes connaissances sur l'OMC, mais aussi d'acquérir des compétences concernant l'accès à la base de données sur le commerce international et d'établir des relations professionnelles avec l'OMC. Cela me permettra de rédiger des comptes rendus plus précis sur le commerce mondial et son incidence sur le développement de mon pays.

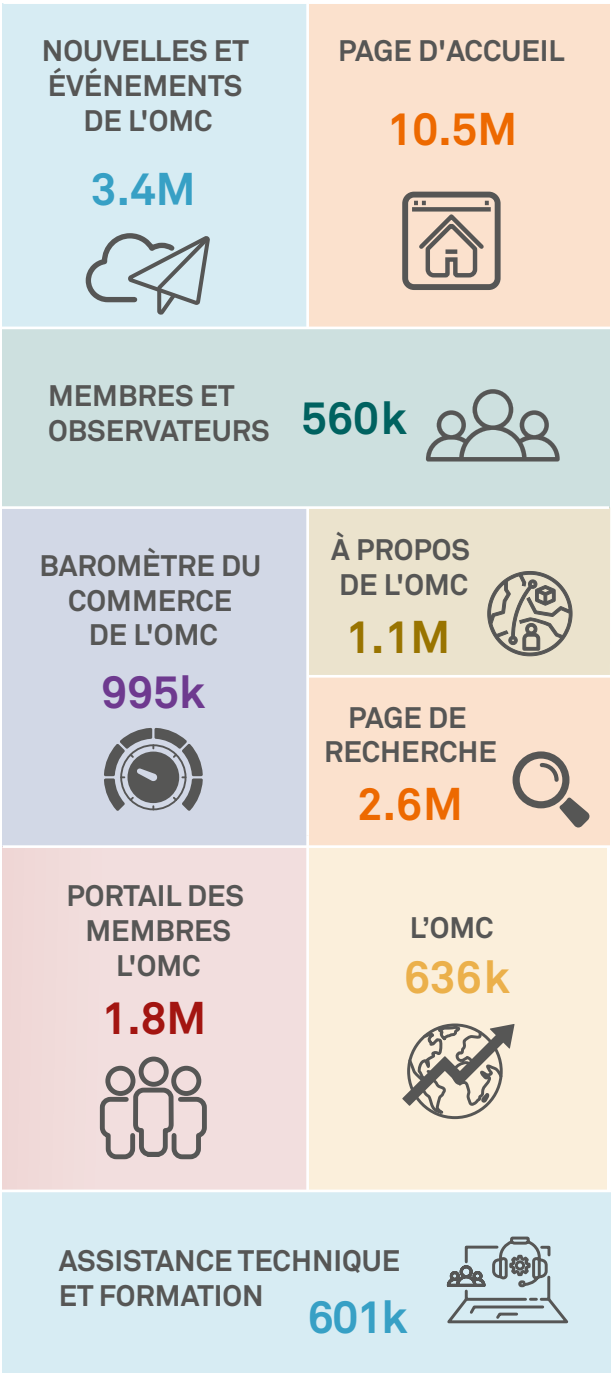


Malayvieng Vongchandy
Vientiane Times, RDP lao

Cliquez ici pour suivre les médias sociaux de l'OMC sur l'AT



Infographie 11. Pages les plus consultées sur le site web de l'OMC



Gros plan



Soutenir la mise en œuvre de l'accord de l'OMC sur les subventions à la pêche



Sur le grand marché du poisson intégré de Dar Es Salam en Tanzanie, 400 tonnes de poisson en moyenne sont débarquées chaque mois et 350 tonnes supplémentaires sont importées d'autres régions. Environ 13 000 personnes se rendent sur ce marché tous les jours..

À la douzième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue en juin 2022 à Genève, les Membres ont adopté le premier accord multilatéral contraignant de vaste portée sur la durabilité des océans: l'Accord sur les subventions à la pêche. Ce texte historique vise à interdire le soutien public à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, à la pêche des stocks surexploités et à la pêche en haute mer non réglementée. Ces pratiques se sont révélées être un facteur majeur de l'épuisement généralisé des stocks de poissons dans le monde, menaçant plus de 260 millions de personnes dans le monde dont les moyens de subsistance dépendent directement ou indirectement de la pêche maritime.

Du chemin reste à parcourir concernant l'Accord sur les subventions à la pêche. Deux tiers des Membres doivent déposer leur «instrument d'acceptation» pour que l'Accord entre en vigueur. Les Membres ont débuté en 2023 une deuxième vague de négociations pour trouver un consensus sur les questions laissées en suspens lorsque l'Accord a été conclu en juin 2022.

Pour aider les Membres dans leur processus national de ratification afin que l'Accord puisse entrer en vigueur et les informer des négociations additionnelles, le Secrétariat a déployé d'intenses efforts en matière d'assistance technique au premier semestre de 2023.

Une série d'ateliers pour accélérer l'entrée en vigueur

Sur une période de sept mois, huit ateliers régionaux ont été organisés dans le monde, à savoir dans les îles du Pacifique (novembre 2022), dans les Caraïbes (janvier 2023), au Moyen-Orient et en Amérique latine (février 2023), en Europe centrale et orientale et en Asie centrale (mars 2023), en Afrique francophone (avril 2023), et en Afrique anglophone et en Asie (mai 2023).

Ces ateliers régionaux ont réuni plus de 265 hauts fonctionnaires chargés du commerce et de la gestion de la pêche de 85 Membres de l'OMC. Afin de maximiser l'impulsion politique qu'elles donnent au processus, certaines de ces activités ont aussi été associées à des réunions ministérielles avec la Directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala et à des échanges bilatéraux menés par la Directrice générale adjointe Angela Ellard.

Au cours de ces ateliers de deux ou trois jours, des experts de l'OMC et d'autres partenaires pertinents ont aidé les participants à mieux comprendre les dispositions de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche.

Une des principales difficultés concerne la disponibilité des données sur les subventions à la pêche et l'état des stocks de poissons, domaine dans lequel de nombreux pays en développement et PMA Membres auraient besoin d'une assistance pour pouvoir satisfaire aux prescriptions de l'Accord. Les participants ont discuté de stratégies possibles dans ce domaine. Ils ont échangé des renseignements sur les progrès réalisés dans leurs processus de ratification respectifs. Les ateliers ont permis d'obtenir des détails sur les questions traitées dans la deuxième vague de négociations et la dynamique de cette dernière.

Les évaluations internes de deux activités ont confirmé la grande pertinence des ateliers. Ces derniers ont permis d'atteindre les objectifs fixés et aideront les Membres participant à faire avancer leur processus national.

À la fin de mars 2024, sur les 35 bénéficiaires de l'AT qui ont déposé leur instrument d'acceptation de l'Accord, 29 avaient participé à l'un des ateliers.



Dr Gavin Bellamy
Directeur général, Direction nationale
de la pêche, Jamaïque
Participant à l'atelier de l'OMC
organisé dans les Caraïbes.

“ Nous avons examiné l'Accord en détail et obtenu l'interprétation des experts de l'OMC tout en ayant la possibilité de dissiper toute idée fausse sur la manière dont nous opérons dans le cadre du système. La signature d'un accord de ce type engage un pays tout entier et les générations futures à présenter toutes les notifications nécessaires dans les délais prévus. Outre le soutien prévu pour la mise en œuvre, une assistance technique est nécessaire pour la phase de mise en œuvre.



Najiya Al Saadi
Directrice de la planification et du suivi des projets liés
à la pêche, Ministère de l'agriculture, des ressources
halieutiques et de l'eau, Oman
Participante à l'atelier de l'OMC organisé au Moyen Orient.

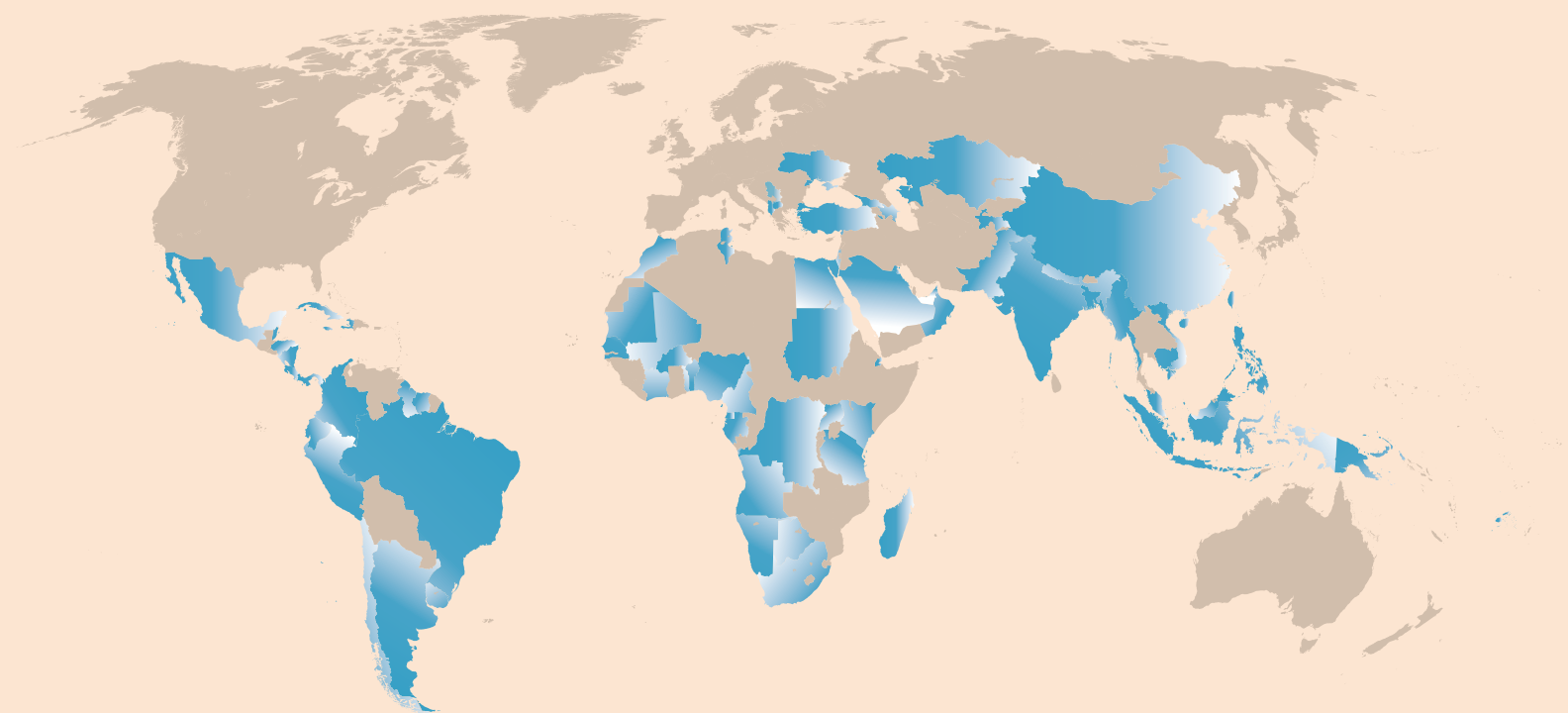
“ Mon parcours a débuté avec les négociations sur les subventions à la pêche en 2019. Depuis, j'ai suivi les négociations dans le cadre de la douzième Conférence ministérielle de l'OMC et y ai participé. Je suis ravie d'avoir participé au deuxième atelier à Oman suite à l'adoption de l'Accord. Il est réjouissant de voir tous les efforts déployés par les Membres pour parvenir à un accord et l'enthousiasme généré par la mise en œuvre de cet accord et le démarrage de la deuxième vague de négociations.



Angela Ellard
Directrice générale adjointe de l'OMC,
à l'atelier de l'OMC organisé en Asie.

“ Les moyens de subsistance de millions de personnes dans la région dépendent directement ou indirectement du secteur de la pêche maritime; il est donc essentiel que nous travaillions ensemble à une gestion durable de nos ressources océaniques sur le long terme.

Infographie 12. Membres de l'OMC ayant participé à différents ateliers sur les subventions à la pêche en 2023



Infographie 13. Faits essentiels sur la pêche

Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche

1^{er}

Objectif de développement durable (ODD) pleinement atteint



1^{ère}

cible des ODD atteinte grâce à un accord multilatéral



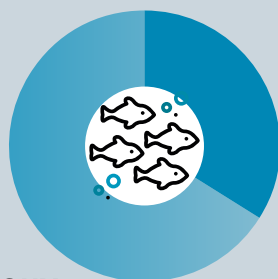
1^{er}

accord de l'OMC axé sur l'environnement



34%

Part des stocks mondiaux surexploités



35 milliards de \$EU par an dans le monde

Estimation des subventions gouvernementales actuelles, dont quelque 22 milliards de \$EU consacrés au renforcement de la capacité de pêche non durable



Chapitre 2

Donner la priorité à l'inclusion



- La participation des pays les moins avancés, qui constituent l'un des principaux groupes de bénéficiaires de l'AT de l'OMC, a augmenté de façon significative.
- Après une année record en 2022, la participation des femmes aux activités d'AT est demeurée élevée en 2023.
- Après trois ans d'interruption, les cours régionaux de politique commerciale en présentiel ont repris en 2023, ce qui a permis d'en élargir la couverture géographique et d'intégrer des outils plus interactifs.
- Le nombre et la portée géographique des activités d'AT menées dans des langues autres que l'anglais ont encore augmenté.



UNE ASSISTANCE TECHNIQUE INCLUSIVE

Investir dans les compétences et encourager l'inclusion: enseignements tirés de l'assistance technique de l'OMC en 2023

Par **Taufiqur Rahman**, Directeur de
la Division du développement, OMC



Je pense que tout enfant, dans toute famille, dans tout pays doit pouvoir aspirer à une vie meilleure. Il ne fait aucun doute que le commerce peut ouvrir de nouvelles possibilités économiques et contribuer de ce fait à relever les niveaux de vie. Au cours des 30 dernières années, depuis la création de l'OMC, le commerce a permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté.

Toutefois, garantir une prospérité partagée à l'échelle mondiale nécessite une politique commerciale inclusive afin que les avantages du commerce touchent davantage de personnes partout dans le monde. Les voix des petites entreprises, des femmes, des jeunes et des personnes handicapées dans l'élaboration des politiques commerciales peuvent aider la communauté internationale à mieux tenir compte de leurs préoccupations. Les spécialistes du commerce compétents peuvent dégager de nouvelles possibilités commerciales grâce au système commercial multilatéral.

Cependant, les difficultés d'accès aux formations liées au commerce empêchent trop de femmes et d'hommes talentueux du monde en développement de travailler au mieux de leurs capacités pour permettre aux Membres de participer véritablement au commerce mondial. L'OMC offre

aux personnes désireuses de développer leurs compétences en matière de commerce la possibilité de renforcer les capacités institutionnelles de leurs autorités nationales afin de tirer pleinement parti des possibilités offertes par le système commercial multilatéral.

En 2023, le Secrétariat de l'OMC a aidé plus de 16 000 personnes à renforcer leurs compétences dans les domaines liés au commerce. Il est très encourageant de constater que les femmes ont bénéficié de près de la moitié (48%) de l'ensemble de nos activités d'assistance technique. Nous avons également contribué à tenir les entreprises, les organisations non gouvernementales et les médias informés des derniers faits nouveaux concernant les travaux de l'OMC.

Nous avons accueilli 17 jeunes professionnels, des femmes pour la plupart, au Secrétariat de l'OMC pour leur permettre de travailler avec nous. Nous avons également contribué à développer les compétences de 48 stagiaires – 25 hommes et 23 femmes – issus de 45 Membres de l'OMC et observateurs auprès de l'Organisation. Certains d'entre eux ont approfondi leurs connaissances et leurs compétences techniques en collaborant avec nous au Secrétariat, tandis que d'autres ont acquis des

“ Les difficultés d'accès aux formations liées au commerce empêchent trop de femmes et d'hommes talentueux du monde en développement de travailler au mieux de leurs capacités pour permettre aux Membres de participer véritablement au commerce mondial.

compétences diplomatiques et de négociation en aidant les Missions permanentes de leurs pays respectifs auprès de l'OMC.

Je suis convaincu que les compétences que nous avons contribué à renforcer jusqu'à présent permettront aux négociateurs commerciaux et aux spécialistes du commerce des pays en développement et des pays les moins avancés d'exploiter des possibilités commerciales en évolution, dans l'espoir d'un avenir meilleur pour tous.

INCLURE LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Accroître la participation aux activités d'assistance technique et aux travaux de l'OMC



39 PMA
ont bénéficié de
l'AT de l'OMC

En 2023, les ressortissants de pays moins avancés (PMA) représentaient 31% de l'ensemble des participants aux activités d'assistance technique (AT), soit 39 Membres de l'OMC et observateurs, principalement situés en Afrique. Cela signifie que l'accès des PMA à l'AT a augmenté de près de 10% par rapport à l'année précédente. Ces progrès constituent une réalisation importante pour l'AT de l'OMC, dont le mandat fait des PMA une priorité. Étant donné que la complexité accrue des contraintes en matière de capacités humaines et institutionnelles entrave la participation effective de ces pays au commerce mondial, l'assistance technique est vitale pour les PMA Membres et observateurs. La participation croissante de ces derniers aux activités d'AT sous-entend un gain de capacités, acquises afin de permettre l'inclusion de ces pays dans le système commercial multilatéral, qui offre de nombreuses possibilités de croissance, de développement économique et de prospérité.

Parmi les programmes d'AT auxquels les PMA ont le plus participé en 2023 figuraient la formation en cours d'emploi

et l'apprentissage en ligne. Les ressortissants de PMA représentaient près de la moitié (46%) des stagiaires et des jeunes professionnels, une proportion en légère augmentation par rapport à l'année précédente. La part des PMA ayant participé aux programmes d'apprentissage en ligne a augmenté jusqu'à atteindre 38% en 2023, contre 26% en 2022. Le taux d'achèvement des cours d'apprentissage en ligne de ces pays (69%) correspond à peu près aux résultats obtenus par les participants aux activités d'apprentissage en ligne des pays en développement bénéficiaires d'une AT (70%).

S'agissant de la participation des PMA Membres aux travaux de l'OMC, le nombre de documents qu'ils ont présentés, de leur propre initiative ou conjointement avec d'autres Membres, aux comités de l'OMC est passé de 78 en 2022 à 117 en 2023, ce qui témoigne de leur attachement croissant au système (voir à la page 41). Cette participation accrue est particulièrement marquée dans les régions de l'Afrique et de l'Asie Pacifique, dans lesquelles se trouve presque tous les PMA Membres et observateurs.

Commerce et
développement



En 2023, il y avait **46 PMA** dans le monde, dont **35** étaient Membres de l'OMC et **8** avaient le statut d'observateur.

Figure 25. Part des participants
originaires de PMA (2019-2023)

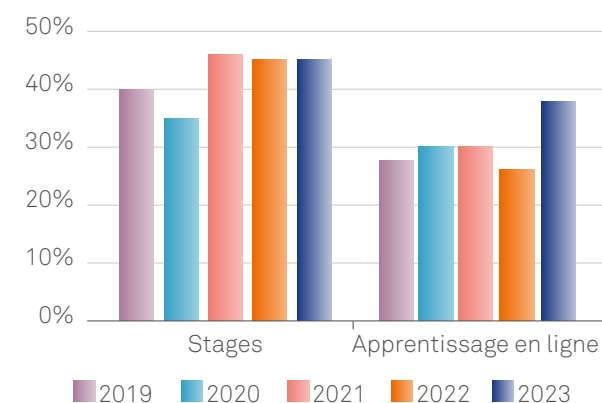
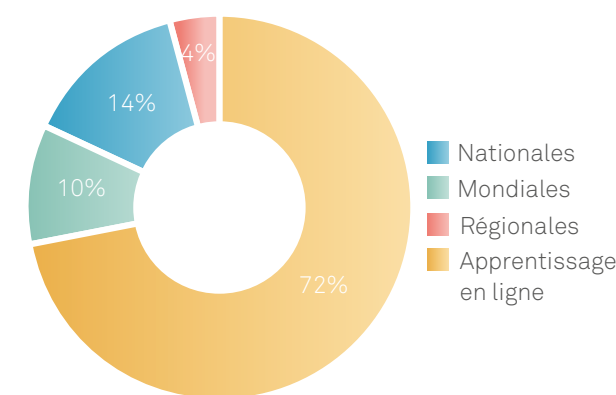


Figure 26. Participation des PMA
par type de formation en 2023



Concevoir des activités exclusivement dédiées aux pays les moins avancés

Outre l'attention qu'il accorde aux besoins des pays les moins avancés (PMA) dans toutes les activités d'assistance technique (AT), le Secrétariat de l'OMC propose chaque année une série de programmes spécialement conçus pour répondre aux préoccupations spécifiques de ces pays.

“ Le cours d'introduction à la politique commerciale destiné aux PMA m'a permis de mieux connaître l'OMC et ses divers Accords. Cette expérience enrichissante m'a rendu apte à mieux contribuer à l'élaboration de la politique commerciale de la Gambie et à aider le pays à s'acquitter de ses obligations en tant que Membre de l'OMC.

En 2023, la reprise du cours d'introduction à la politique commerciale de l'OMC destiné aux PMA a donné d'excellents résultats, après trois années d'interruption en raison des restrictions imposées du fait de la pandémie de COVID 19. Deux cours ont été organisés en français et en anglais, ce qui a permis à 57 participants de 28 PMA Membres d'améliorer leur compréhension des principes et procédures de l'OMC.



Aziz Bala-Gaye
Directeur adjoint
Ministère du commerce, de
l'industrie, de l'intégration
régionale et de l'emploi,
Gambie

Un atelier sur les meilleures pratiques issues des examens des politiques commerciales a également été organisé pour les PMA. Cette activité a réuni des participants de 17 PMA. Les discussions, qui ont eu lieu du 7 au 9 novembre 2023 à Shanghai (Chine), ont porté sur les expériences nationales et régionales concernant les possibilités offertes aux PMA par le Mécanisme d'examen des politiques commerciales de l'OMC.

Les autres initiatives adaptées aux besoins des PMA Membres incluaient le dialogue annuel Sud Sud sur les PMA et le développement – une retraite de deux jours visant

à examiner l'évolution des caractéristiques de la coopération Sud Sud dans le domaine du commerce –, dont la sixième édition s'est tenue les 28 et 29 septembre 2023 à Lausanne (Suisse). Ce forum a rassemblé 80 délégués venus de PMA et des partenaires de développement de ces pays et a permis la tenue de discussions solides sur les priorités commerciales et l'intégration numérique, témoignant d'une volonté accrue d'intégrer les PMA dans le système commercial multilatéral. La sortie de la catégorie des PMA, le soutien au commerce et la réforme de l'OMC sont autant de sujets qui ont été à l'avant scène des discussions entre les Membres.

La Directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo Iweala, a fait valoir, à l'ouverture de la sixième édition du Dialogue Sud Sud sur les PMA et le développement, que les priorités commerciales des PMA faisaient partie intégrante de discussions plus larges sur le commerce et le développement, y compris dans le contexte de la réforme de l'OMC.



“ Nous devons poursuivre l'examen des questions liées au développement dans l'ensemble des activités de l'OMC – des travaux ordinaires des comités aux négociations commerciales, en passant par le règlement des différends.

Créer des passerelles pour un transfert de technologie durable et innovant

Faciliter le développement des infrastructures technologiques des pays les moins avancés aux fins du développement durable est un élément clé de la transformation économique de ces pays. Il s'agit là d'un principe directeur de l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC).

Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord sur les ADPIC, des efforts continus ont été déployés par le biais d'une assistance technique pour mettre en œuvre l'article 66:2 de l'Accord, qui encourage les pays développés à offrir des incitations aux entreprises et institutions sur leur territoire afin de promouvoir et de favoriser le transfert de technologie vers les PMA. L'objectif premier de cet article est de permettre à ces pays de créer une base technologique solide et viable.

En 2023, pour la 16ème année consécutive, 30 participants venus de 18 PMA Membres de l'OMC ont participé aux discussions collaboratives tenues du 14 au 16 mars dans le but de renforcer la capacité de ces pays d'identifier les besoins prioritaires afin d'établir une base technologique solide et de tirer parti des progrès technologiques pour leur développement.

Les domaines qui constituent une priorité pour le développement technologique des PMA, tels que recensés par le Secrétariat de l'OMC, ont été examinés et des consultations ont été menées pour améliorer la coordination avec les partenaires de coopération en faveur du transfert de technologie.



Ambassadrice Kadra Ahmed Hassan (Djibouti)
Coordonnatrice du Groupe des PMA à l'OMC

Atelier sur la mise en œuvre des dispositions de l'Accord sur les ADPIC relatives au transfert de technologie pour les PMA Membres



“ Le Groupe des PMA reconnaît que la science et la technologie peuvent apporter des solutions clés dans de nombreux domaines du développement durable et contribuer ainsi à la réalisation de bon nombre des Objectifs de développement durable (ODD).

PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES FEMMES

Réduire les disparités entre les genres dans le commerce mondial



Le renforcement de la participation des femmes au commerce mondial fait partie intégrante du mandat de l'OMC en matière d'AT. Le Secrétariat s'emploie à faire connaître l'impact du commerce sur l'autonomisation économique des femmes et de l'autonomisation économique des femmes sur le développement, et le fait que le commerce et les réglementations commerciales affectent différemment les femmes et les hommes.

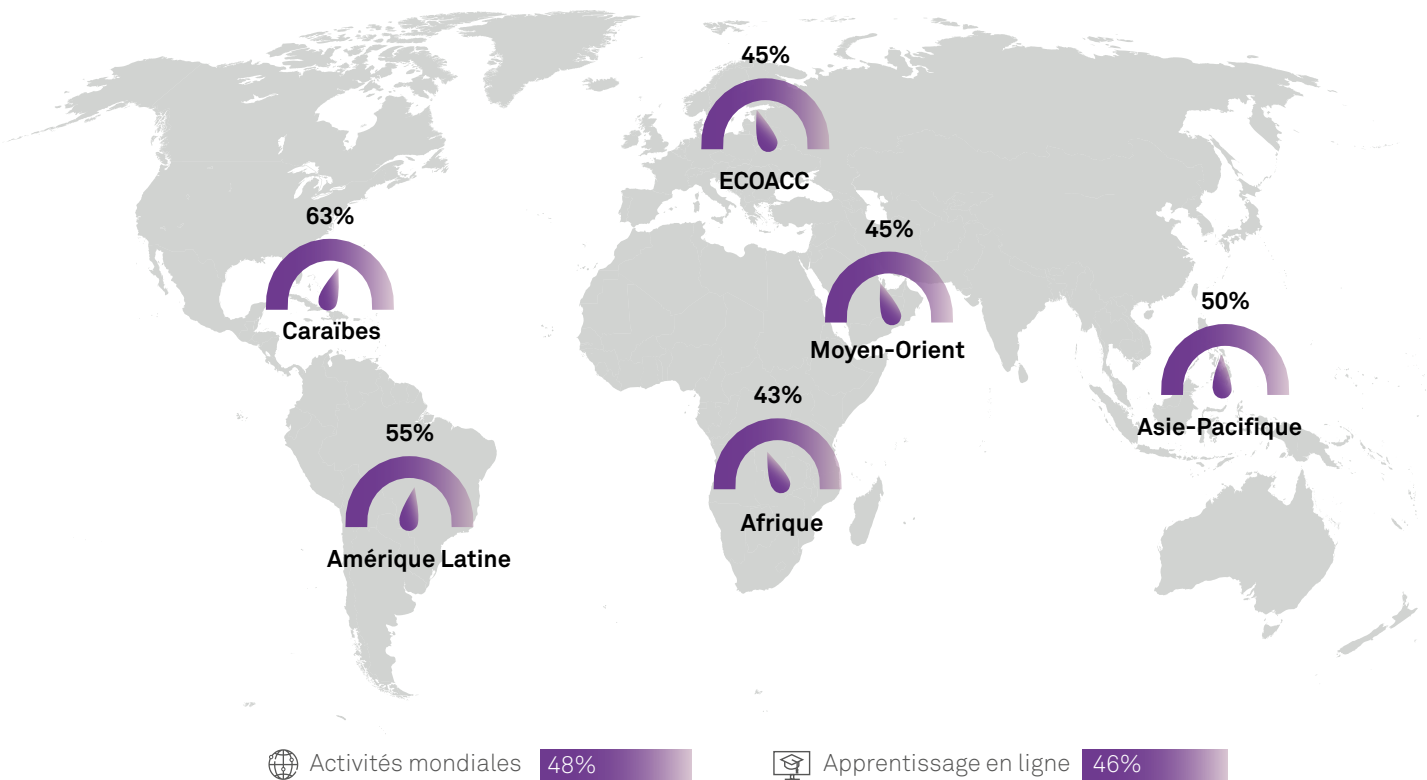
La proportion de femmes parmi les participants aux activités d'AT de l'OMC en 2023 s'est maintenue à 48%, après une année record en 2022, où elle a atteint 51%. Ce niveau toujours aussi élevé de participation des femmes garantit une capacité croissante s'agissant de promouvoir leur inclusion aux niveaux national, régional

et multilatéral dans les questions relatives au commerce mondial.

Comme par le passé, c'est dans la région des Caraïbes que la proportion de femmes parmi les participants était la plus élevée, soit 63%, un chiffre supérieur aux 56% enregistrés en 2022. Cette proportion a aussi augmenté par rapport à 2022 dans d'autres régions, comme l'Afrique, le Moyen Orient, l'Europe centrale et de l'Est, l'Asie centrale et le Caucase (voir l'infographie 14). Elle est restée stable et égale à celle des hommes dans la région Asie Pacifique, alors qu'elle a diminué en Amérique latine.

La volonté du Secrétariat de garantir l'égalité des genres dans les activités d'AT reste inchangée et les efforts se poursuivent pour tenir compte de cette question dans les initiatives d'AT. Cela passe par des programmes de renforcement des capacités, des programmes de mentorat, la promotion de politiques commerciales tenant compte des questions de genre et la création de partenariats avec d'autres organisations pour promouvoir l'égalité des genres dans le commerce.

Infographie 14. Proportion de femmes parmi les participants par région en 2023



Programmes de formation axés sur les questions liées au commerce et à l'égalité des genres

En 2023, deux cours de formation sur le commerce et l'égalité des genres ont été organisés en mai et juillet pour renforcer les connaissances des fonctionnaires gouvernementaux et des négociateurs commerciaux et promouvoir l'égalité des genres dans le commerce et par le biais du commerce. Au total, 45 participants de divers ministères, notamment ceux du commerce, des affaires étrangères et des finances, ont renforcé leur capacité d'analyser, d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques commerciales qui facilitent l'accès des femmes aux possibilités commerciales et économiques. Les cours ont également permis aux participants de se familiariser avec les questions liées au commerce et à l'égalité des genres dans les domaines des normes, de l'innovation et de la violence faites aux femmes. Environ 73% des personnes ayant participé aux deux cours étaient des femmes et 26% étaient des hommes.

Bon nombre de participants ont essentiellement renforcé leur capacité d'intégrer les questions de genre dans les politiques commerciales. Ils ont aussi exprimé le désir de favoriser une collaboration plus étroite entre leurs ministères et d'autres institutions gouvernementales sur le commerce et l'égalité des genres et d'accroître leur participation au Groupe de travail informel sur le commerce et l'égalité des genres à l'OMC. Créé en 2020, ce groupe réunit les Membres de l'OMC et les observateurs qui souhaitent intensifier leurs efforts pour accroître la participation des femmes au commerce mondial. Les participants ont dit qu'ils se sentaient mieux à même de promouvoir des programmes commerciaux tenant compte des questions de genre au sein de leurs ministères et d'intégrer les considérations liées au genre dans les dispositions des accords de libre échange.

Regarder les témoignages vidéo en intégralité



Inès Monwanou,
Directrice des relations économiques et commerciales internationales au Ministère des affaires étrangères du Bénin.



Eric Ambassa,
Responsable contractuel du commerce international au Ministère camerounais du commerce

“ Ce cours m'aidera à proposer des mesures et à prendre des décisions qui intégreront la dimension genre dans la politique commerciale, en particulier en ce qui concerne le développement de l'entrepreneuriat féminin.

“ Il est important de bien comprendre ce qui se fait au sein du Groupe de travail informel sur le commerce et l'égalité des genres et de rester bien informé de toutes les autres activités et négociations en cours à l'OMC.

Infographie 15. Assistance technique liée au commerce et à l'égalité des genres – Quatre objectifs principaux



RÉPONDRE AUX BESOINS DES PARTICIPANTS HANDICAPÉS

L'OMC veille également tout particulièrement à ce que ses programmes d'assistance technique (AT) soient accessibles aux personnes handicapées. De multiples obstacles empêchent ces dernières de jouer un rôle dans les diverses sphères de la société, y compris le commerce et l'emploi, mais aussi d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à leur inclusion directe dans les questions relatives au commerce mondial.

Selon une étude menée par Mme Amrita Bahri, Professeure associée de droit commercial international à l'Instituto Tecnológico Autónomo de México (ITAM), membre du Programme de chaires de l'OMC, «Le commerce international peut autonomiser les personnes handicapées et les aider à réduire les obstacles qui les empêchent d'accéder aux possibilités économiques». Le rapport de Mme Bahri, qui est le premier rapport exhaustif sur le commerce et le handicap, montre que «pour garantir que les accords de libre échange favorisent un commerce inclusif et un développement durable, faire en sorte que les personnes handicapées bénéficient des accords commerciaux est non seulement la bonne chose à faire, mais cela est aussi parfaitement logique d'un point de vue commercial».

En 2023, deux fonctionnaires gouvernementaux handicapés ont achevé le plus haut niveau de formation dans le cadre de la stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC. L'un d'eux, Jean François ADJI YAPI, est Chef de la coopération sous régionale au Ministère ivoirien du commerce, de l'industrie et de la promotion des PME.

«J'appréhendais un peu de participer au cours en raison des dispositifs requis pour les personnes handicapées, qui ne sont pas toujours disponibles partout. Mais j'ai été heureux de constater, lorsque je suis arrivé à l'OMC, que tout était en place pour que je puisse participer au programme et progresser autant que les autres participants», a-t-il dit.

Le cours avancé de politique commerciale lui a permis d'améliorer sa capacité de mener des travaux liés à l'OMC, tout en consolidant ses connaissances et ses compétences dans les domaines de l'élaboration des politiques commerciales, du suivi et de la mise en œuvre des Accords de l'OMC, des négociations dans le cadre de l'Organisation et du règlement des différends.

Regarder les témoignages
vidéo en intégralité



Jean François ADJI YAPI
Directeur de la coopération sous-régionale,
Ministère du commerce, de l'industrie et de
la promotion des PME, Côte d'Ivoire.

“ Depuis 2012, j'ai bénéficié de plusieurs cours en ligne et d'autres programmes de formation, y compris le cours régional de politique commerciale de l'OMC, que j'ai suivi en 2019 avant de passer au niveau avancé.

TOUCHER TOUTES LES RÉGIONS

Faciliter la participation dans le monde entier



Afin de garantir une plus grande inclusion, l'OMC se donne aussi pour priorité d'assurer une large répartition géographique des bénéficiaires de ses activités d'assistance technique (AT). En 2023, des activités d'AT ont été menées à l'échelle nationale et régionale dans 70 Membres et observateurs de différentes régions. Ces initiatives, qui portaient sur divers sujets, offraient systématiquement un contenu adapté aux circonstances nationales ou régionales, et donc un soutien adapté aux bénéficiaires.

Les activités en présentiel ont augmenté suite à la levée, en 2023, des restrictions imposées les années précédentes en raison de la pandémie de COVID 19. L'Afrique, l'Asie Pacifique et l'Amérique latine sont restées les principales régions à accueillir des formations nationales et régionales. Dans presque toutes les régions, les activités ont augmenté par rapport à l'année précédente.

En 2023, la participation aux activités d'AT a fortement augmenté dans toutes les régions, sauf au Moyen Orient, où elle a légèrement diminué. L'Afrique est restée en tête de la participation aux formations en 2023, ce qui témoigne d'une participation active aux activités d'AT, devant l'Asie Pacifique et l'Amérique latine. Le nombre de participants aux activités d'apprentissage en ligne a fortement augmenté dans presque toutes les régions au cours de l'année, notamment dans la région de l'ECOACC (Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase) et en Afrique.

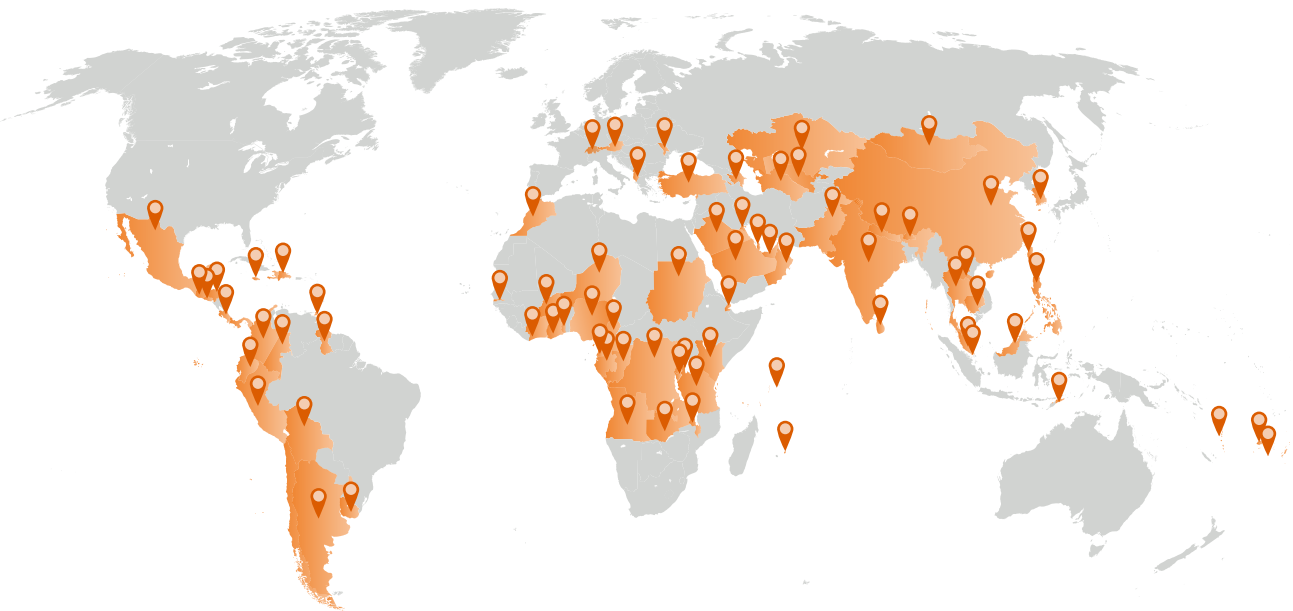
Les cours régionaux de politique commerciale (CRPC) en présentiel ont repris après s'être tenus en ligne pendant trois ans en raison des restrictions en matière de voyages imposées dans le contexte de la pandémie de COVID 19. Quatre cours ont été dispensés dans les Caraïbes, en Amérique latine, en Afrique francophone et en Afrique anglophone, lesquels ont rassemblé un total de 92 participants. Les CRPC ont été organisés en partenariat avec des établissements universitaires locaux et ont fait intervenir des experts régionaux. La crise géopolitique en cours dans la région de l'ECOACC et au Moyen Orient a entravé la reprise des CRPC dans ces régions.



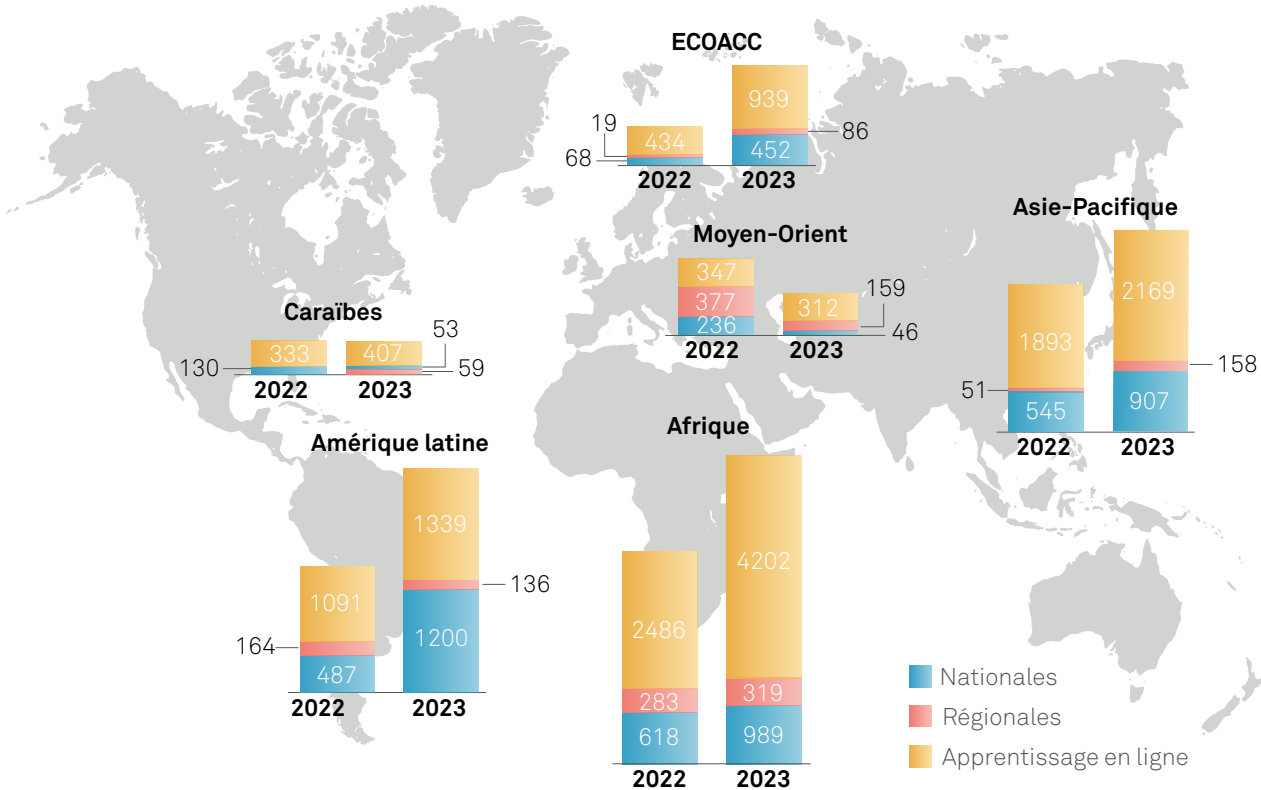
Gifty A. Botwe
Fonctionnaire chargée des questions commerciales,
Division du commerce multilatéral, régional et bilatéral
Ministère du commerce et de l'industrie, Ghana
Participante au cours régional de politique commerciale
de l'OMC à Maurice

“ Le cours m'a non seulement permis d'acquérir les compétences et les connaissances requises pour apporter une aide effective aux négociations commerciales et à l'analyse du commerce, mais il m'a également donné les moyens de contribuer efficacement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques commerciales nationales.

Infographie 16. Activités nationales et régionales par pays «hôte» en 2023



Infographie 17. Participants par région et type d'activité (2022-2023)



L'INCLUSION PAR LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE

Favoriser le multilinguisme pour une diffusion plus large

Le Secrétariat de l'OMC veille à ce que les activités d'assistance technique (AT) soient menées dans les trois langues de travail de l'Organisation: l'anglais, le français et l'espagnol. Le fait de proposer des cours dans les trois langues est indispensable pour favoriser l'inclusion et maximiser l'interactivité. Un service d'interprétation dans d'autres langues est parfois assuré par des partenaires afin que les bénéficiaires qui ne parlent ni anglais ni aucune autre langue de travail de l'OMC puissent eux aussi tirer avantage de l'activité.

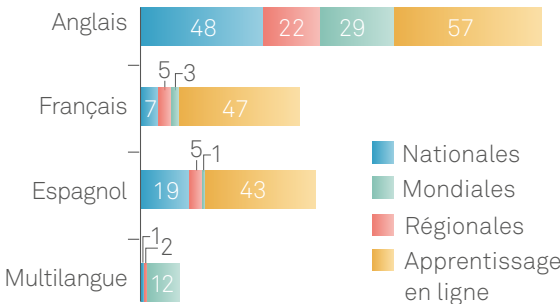
En 2023, pour garantir un accès plus large, des activités telles que l'Atelier sur les politiques relatives au commerce des services en Afrique, l'Atelier mondial avancé en ligne sur l'Accord de l'OMC sur les marchés publics et l'Atelier sur la notification des subventions ont toutes été organisées avec une interprétation simultanée. Cette approche multilingue a accru la diversité linguistique dans les activités d'AT de l'OMC, en donnant pleinement accès aux ressources disponibles et en favorisant la participation au niveau mondial tout en assurant un bon rapport coût efficacité.

Un cours avancé d'une semaine sur le règlement des différends a été dispensé en espagnol en 2023. L'édition espagnole précédente a eu lieu en 2018. Durant cette semaine à Genève, les participants ont dialogué avec plusieurs acteurs clés hispanophones, notamment des fonctionnaires du Centre consultatif sur la législation de l'OMC (CCLO), des délégués en poste à Genève et des juristes d'entreprises privées. Leurs contributions ont été très appréciées des participants.

Afin d'accroître la diversité linguistique dans le catalogue des cours d'apprentissage en ligne, 21 cours de ce type ont été lancés en 2023, dont 5 nouveaux cours en anglais, 8 cours traduits en français et 8 en espagnol. À la fin de 2023, le catalogue en question proposait, au total, 58 cours en anglais, 51 en français et 51 en espagnol. En 2023, les inscriptions aux cours d'apprentissage en ligne par langue étaient de 74% pour l'anglais, 16% pour le français et 10% pour l'espagnol. Des webinaires en direct portant sur divers sujets relatifs au commerce et le programme d'apprentissage en ligne ont été menés dans les trois langues officielles de l'OMC, ajoutant ainsi une dimension supplémentaire au processus d'apprentissage.

En général, l'anglais a servi de langue principale d'enseignement pour la majorité des participants (68%). Environ 14% des apprenants ont utilisé l'espagnol, tandis que 13% ont suivi les activités en français. Cinq pour cent ont participé à des séances de formation multilingues avec interprétation simultanée.

Figure 27. Nombre d'activités d'AT par type et par langue en 2023



Pamela Huaman Linares
Direction générale des négociations commerciales internationales, Ministère du commerce extérieur, Pérou
Participante au cours avancé sur le règlement des différends en espagnol.

Regarder les témoignages vidéo en intégralité



“ Le fait que le cours avancé sur le règlement des différends ait été dispensé entièrement dans ma langue de travail de tous les jours, l'espagnol, a rendu ce cours plus pertinent et plus utile.



Chapitre 3

Évolution du programme de cours et de la participation



- La demande d'activités d'AT et leur mise en œuvre au niveau national ont progressé, ce qui a permis d'apporter une réponse plus ciblée aux besoins d'AT.
- En 2023, l'AT a de plus en plus consisté en une combinaison d'activités en présentiel, d'activités virtuelles et d'apprentissage en ligne pour maximiser son efficacité et son efficience, sur la base des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19.
- Le nombre de participants aux activités avancées d'AT a diminué par rapport aux années précédentes.
- La transition vers la nouvelle plate-forme d'apprentissage en ligne a été pleinement achevée.
- En 2023, près des trois quarts des activités d'AT en présentiel ont été menées en collaboration avec un partenaire, la proportion la plus élevée jamais enregistrée. Néanmoins, le niveau de contribution moyen des partenaires aux activités a été parmi les plus faibles de ces dernières années.

NIVEAUX DE PARTICIPATION

Vers un rétablissement complet des niveaux de participation aux activités d'AT

En 2023, les niveaux de participation aux activités d'AT sont remontés, après avoir diminué pendant trois ans en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Globalement, le nombre de participants a augmenté de 32% par rapport à l'année précédente pour atteindre 16 095 apprenants. Le niveau de participation a dépassé celui de 2019 mais est resté inférieur au niveau moyen enregistré entre 2016 et 2019 (19 000).

Cette croissance a été tirée par le nombre d'apprenants ayant assisté à des cours en présentiel (+91%) et à des cours d'apprentissage en ligne (+42%). En revanche, la participation aux activités virtuelles a fortement chuté par rapport à l'année précédente (-62%).

En ce qui concerne les types d'activités menées en présentiel, la participation aux activités nationales a dépassé la participation aux activités mondiales

et régionales, ce qui traduit un meilleur accès à une réponse plus personnalisée aux besoins nationaux en matière d'AT.

Comme les années précédentes, ce sont les cours de portée générale (couvrant horizontalement plusieurs sujets) qui ont enregistré la plus grande participation (40%). Venaient ensuite les activités relatives aux normes (14%), à l'accès aux marchés pour les marchandises et aux ADPIC (7% dans les deux cas). Cette répartition correspond aux priorités des Membres et des observateurs (voir à la [page 79](#)).

Tableau de bord sur la participation aux activités d'AT



Figure 28. Participation par type de formation en 2023

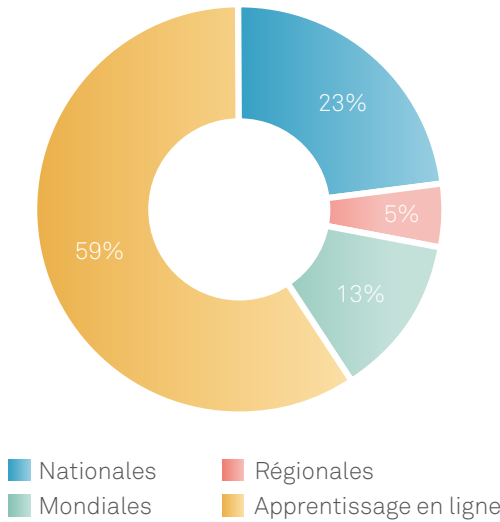


Figure 29. Participants par mode de prestation en 2023

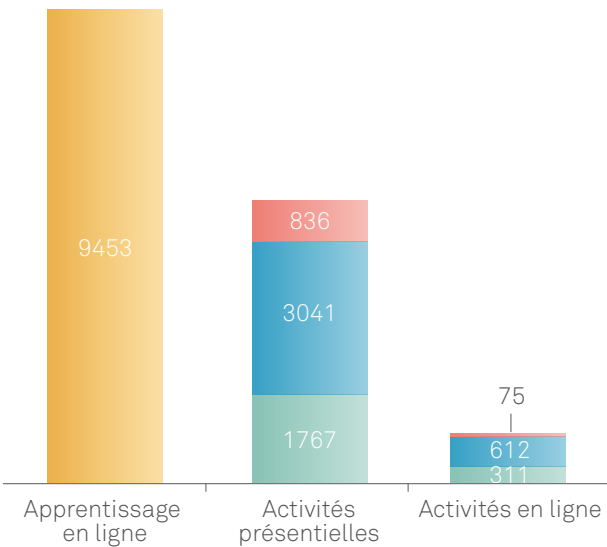


Figure 30. Participants par année et mode de formation (2019-2023)

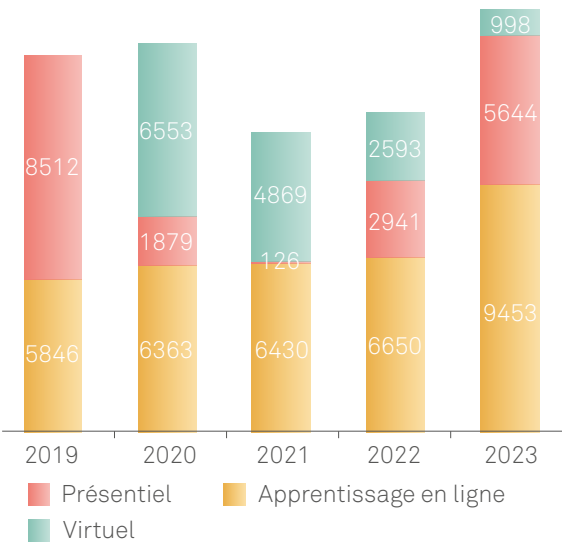
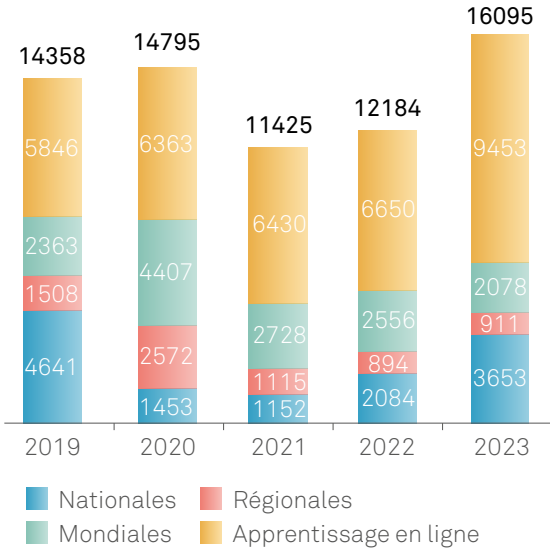
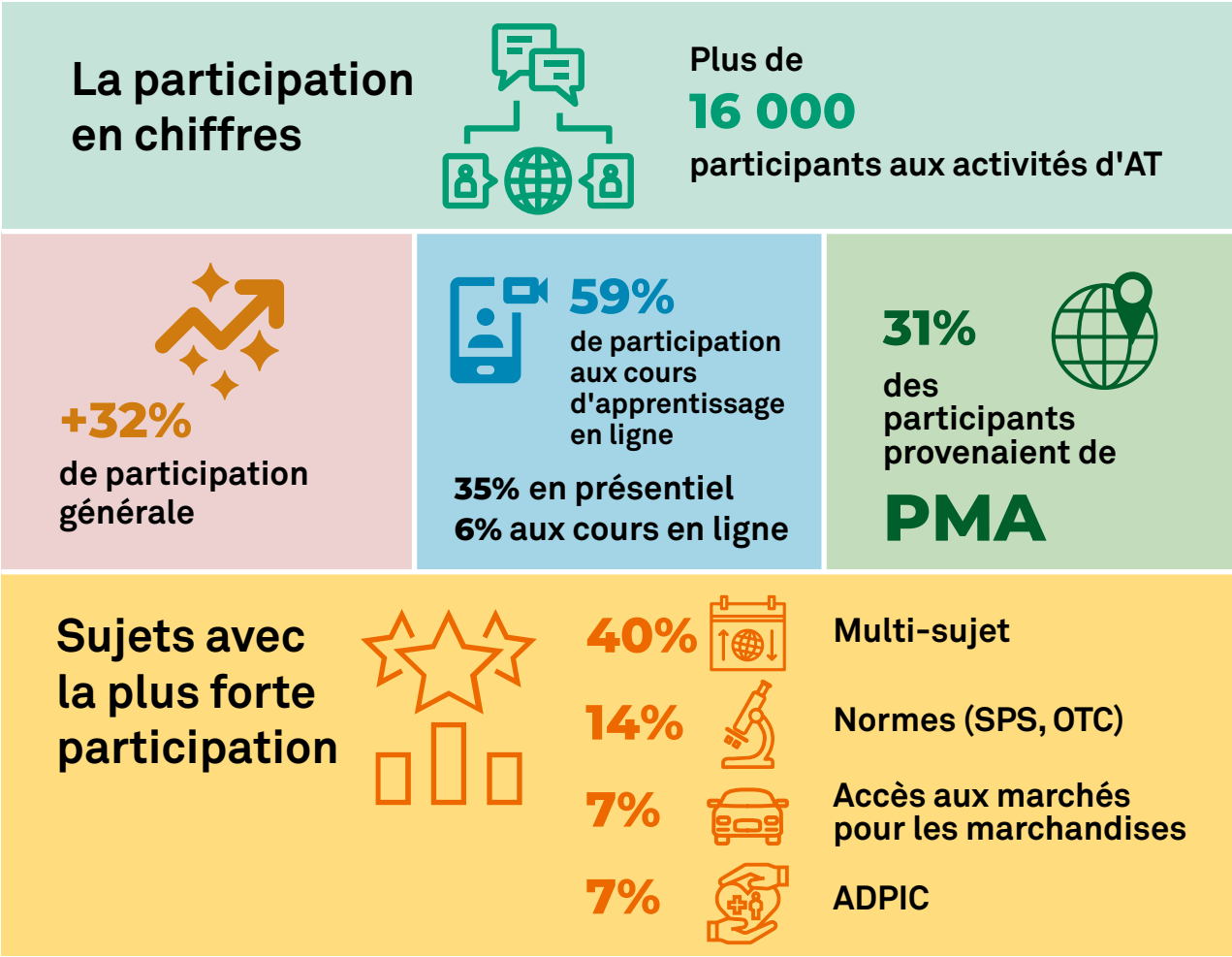


Figure 31. Participants par année et type de formation (2019-2023)



Infographie 18. La participation en chiffres



RÉPONDRE À LA DEMANDE

Les priorités des bénéficiaires ont peu évolué

Il est essentiel d'évaluer de manière approfondie les besoins et les priorités des bénéficiaires pour que la fourniture d'AT reste pertinente et efficace. Les consultations régulières avec les bénéficiaires, les demandes d'activités nationales, les questionnaires d'enquête, les examens des politiques commerciales et les autres études diagnostiques et évaluations aident le Secrétariat à identifier les lacunes institutionnelles aussi précisément que possible.

Voir aussi: Gros plan | Répondre aux besoins des délégués en poste à Genève | [Page 93](#).

Selon l'enquête menée en 2023 pour évaluer les besoins d'AT en vue de l'élaboration du plan biennal d'AT 2024-2025, les subventions à la pêche figurent désormais parmi les 10 domaines prioritaires pour les bénéficiaires de l'AT. Il s'agit là d'une évolution naturelle faisant suite à l'adoption de l'Accord sur les subventions à la pêche à la douzième Conférence ministérielle, en juin 2022.

L'enquête, qui a reçu le plus grand nombre de réponses jamais enregistré (plus de 60% du nombre total de bénéficiaires potentiels), a montré que les autres domaines prioritaires n'avaient pas beaucoup changé depuis la dernière enquête, menée en 2021.

Les normes (SPS et OTC) et les ADPIC arrivent toujours largement en tête pour la majorité des répondants. Le commerce des services, la facilitation des échanges, l'agriculture et l'accès aux marchés pour les marchandises constituent un deuxième groupe de domaines identifiés comme prioritaires par près de la moitié des répondants. Le troisième groupe, qui représente plus d'un tiers des réponses, inclut les subventions à la pêche et les mesures correctives commerciales.

Dans le cadre de l'enquête, il a aussi été demandé aux bénéficiaires s'ils considéraient que l'éventail des domaines visés par l'AT de l'OMC devrait être élargi pour inclure les domaines faisant l'objet de discussions à l'OMC, pour lesquels il n'y avait pas d'accord multilatéral. Presque tous ont répondu par l'affirmative et ont identifié comme principaux domaines (par ordre de priorité): le commerce électronique, les questions liées au commerce et à l'environnement, la facilitation de l'investissement, les questions liées au commerce et à l'égalité des genres, et les MPME.

Plan biennal d'AT
2024-2025



Rester en phase avec les besoins d'AT des Membres

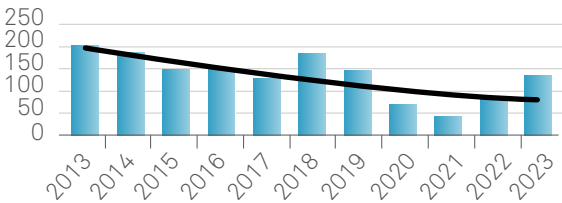
Les demandes d'activités nationales sont l'un des meilleurs moyens d'évaluer les besoins spécifiques d'un bénéficiaire à un moment donné. Les échanges bilatéraux qui s'ensuivent entre le Secrétariat et les autorités du Membre demandeur permettent de déterminer les besoins de manière précise et de concevoir l'activité d'AT la plus adaptée. En 2023, les demandes d'activités nationales ont augmenté de 60% en glissement annuel dans toutes les régions. Cette forte hausse montre que de nombreux bénéficiaires attendaient la reprise complète des activités en présentiel pour relancer leurs demandes. Néanmoins, le nombre de demandes (128) était inférieur à la moyenne enregistrée au cours des 5 années ayant précédé la pandémie (143). Il est trop tôt pour déterminer si cette tendance récente persistera.

Les examens des politiques commerciales (EPC) donnent un aperçu détaillé de la situation de chaque Membre. Les activités de suivi des EPC offrent aux Membres une occasion unique d'obtenir un soutien pour la mise en œuvre des réformes consécutives aux examens. En 2023, trois activités nationales de suivi des EPC ont été menées au Burkina Faso, à Djibouti et à Moldova. Cela a permis de diffuser plus largement les conclusions de ces EPC auprès des différentes parties prenantes nationales, ainsi que d'autres partenaires de développement, et d'identifier des voies spécifiques pour les activités d'AT pouvant aider ces Membres à atteindre leurs objectifs de politique commerciale.

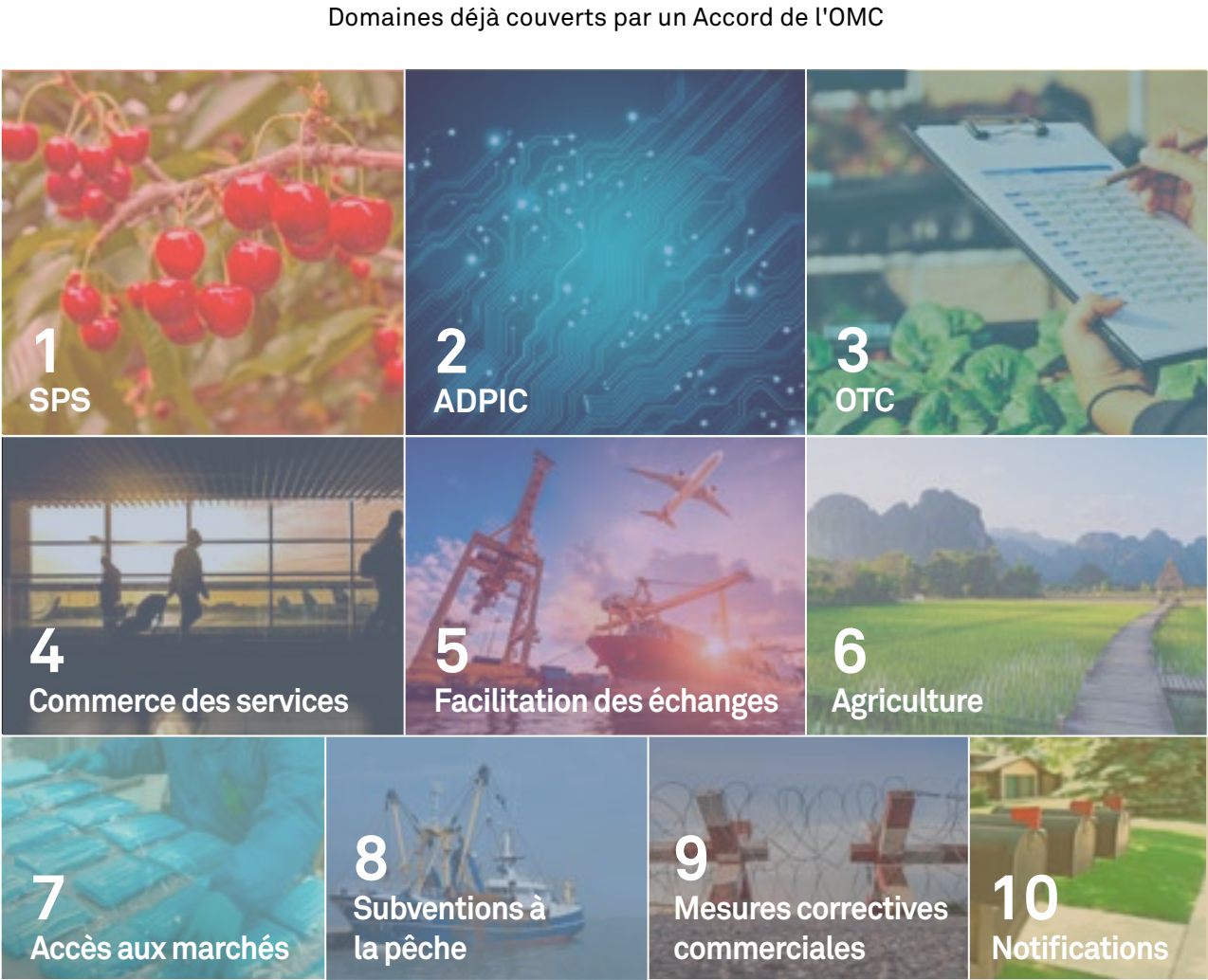
Les besoins d'AT de l'Équateur, du Kenya, de la Malaisie et de la Tanzanie ont été examinés en coordination avec les parties prenantes nationales (voir à la [page 80](#)). Ces besoins ont été consignés dans des rapports largement diffusés auprès des fonctionnaires du Secrétariat qui participent à la fourniture de l'AT, principalement par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale chargée de la coordination de l'AT.

Le Secrétariat a mené une enquête thématique pour contribuer à la conception de cinq activités d'AT sur la facilitation de l'investissement, la propriété intellectuelle et le transfert de technologie pour les PMA, les restrictions quantitatives et les mesures SPS et OTC. Les réponses ont permis d'évaluer la compréhension de ces questions par les bénéficiaires, afin d'adapter les programmes pour combler les lacunes perçues et d'accroître les avantages offerts par les cours de formation au moyen d'un accompagnement.

Figure 32. Demandes d'activités nationales (2013-2023)



Infographie 19. Principales priorités des bénéficiaires en matière d'AT pour 2024-2025
(Source: Plan d'AT)



Mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement: L'Équateur adopte une approche proactive pour l'évaluation de ses besoins

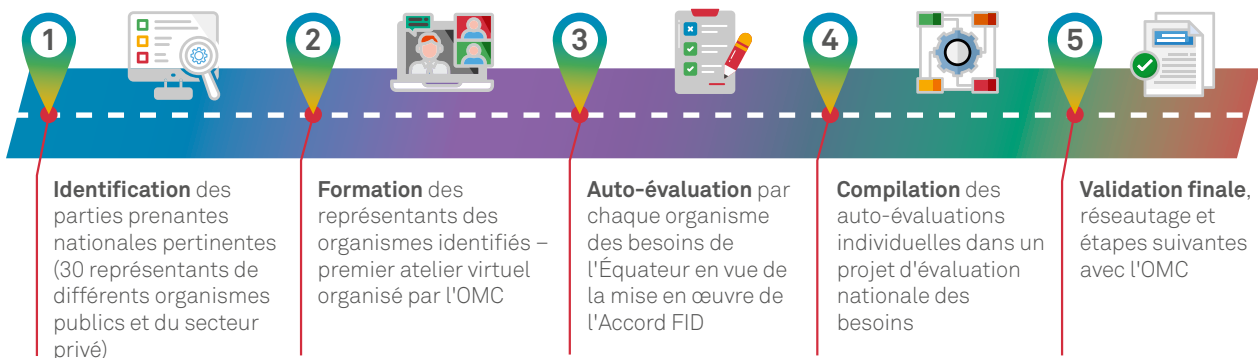
En 2023, l'Équateur a effectué une évaluation de ses besoins pour préparer la mise en œuvre du futur Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement (FID). Après la conclusion des négociations sur la FID au cours de l'été 2023, et alors que le texte d'un accord plurilatéral faisait l'objet d'un examen juridique, le pays a engagé un processus d'évaluation de ses besoins d'une durée de six mois. Il s'agissait là du premier projet pilote sur la FID.

Le Secrétariat a soutenu l'Équateur tout au long du processus, qui s'est achevé par un atelier de validation national au cours duquel les parties prenantes nationales sont parvenues à un consensus sur le calendrier de mise en œuvre des dispositions du futur Accord et sur l'assistance technique requise par le pays pour se conformer à ces dispositions.

Ce résultat a été obtenu en grande partie grâce au fait que l'Équateur s'est pleinement approprié ce projet et à la conduite d'un processus parfaitement adapté, dans le cadre duquel les principales parties prenantes ont été formées aux dispositions de l'Accord FID, les auto-évaluations des divers besoins anticipés par les différentes parties prenantes ont été facilitées et les besoins identifiés ont été compilés avant d'être examinés et validés lors de l'atelier national.

Ce projet a permis de créer un réseau solide entre les points de coordination pour la facilitation de l'investissement de différents organismes, qui soutiendront la future mise en œuvre de l'Accord FID.

Infographie 20. Évaluation des besoins en matière de FID: l'approche de l'Équateur en 2023



Qu'est-ce que l'Accord FID?

L'Initiative conjointe sur la facilitation de l'investissement pour le développement (FID) a été lancée en 2017 par un groupe de pays en développement et de PMA Membres. Elle vise à élaborer un accord plurilatéral sur la facilitation de l'investissement pour le développement permettant d'améliorer le climat de l'investissement et des affaires, afin qu'il soit plus facile pour les investisseurs dans tous les secteurs de l'économie d'investir, de mener leurs opérations courantes et de développer leurs

activités. Permettre une participation accrue des pays en développement et des PMA Membres aux flux d'investissements mondiaux constitue aussi un objectif central du futur accord.

Facilitation de l'investissement pour le développement



Trois questions à Nicole Olmedo – Personne de contact en Équateur pour la FID

Pour mener ce projet pilote d'évaluation des besoins en vue de la mise en œuvre de l'Accord FID, il a été essentiel d'assurer une coordination efficace. L'un des principaux acteurs de ce processus a été la personne de contact en Équateur et coordonnatrice de ce projet. Nicole Olmedo a joué un rôle fondamental à chaque étape du processus: elle a aidé les parties prenantes à s'y retrouver dans les dispositions de l'Accord et les a guidées dans le processus d'auto-évaluation, compilé les besoins identifiés et veillé à la progression des travaux en vue de l'atelier de validation finale.



“ Je suis convaincue que les enseignements tirés contribueront grandement à l'amélioration du climat de l'investissement dans mon pays et à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Q. L'Équateur est l'un des premiers Membres à effectuer une évaluation des besoins en matière de FID. Que pensez-vous de ce projet? Quelles étapes et approches avez-vous suivies?

En tant que pionniers, nous avons peu de références concernant la manière de procéder, mais cela nous a permis de mettre au point un processus adapté à la réalité équatorienne, ce qui a été déterminant pour la réussite de ce projet.

Premièrement, pour composer l'équipe chargée du projet, nous avons décidé d'inclure plusieurs professionnels ayant de l'expérience dans le domaine de l'investissement, en matière d'attraction, de facilitation et de mise en œuvre au niveau national. Nous avons ensuite élaboré une feuille de route pour la collecte et l'analyse de données. Cette feuille de route prévoyait, entre autres, l'identification des entités publiques et privées participant au processus d'investissement, la tenue de séances de formation destinées à familiariser ces entités avec l'Accord FID et ses dispositions, et l'organisation d'un atelier de validation.

Enfin, nous avons annoncé la tenue de l'atelier de validation sur les canaux officiels de l'équipe du point de coordination, invité les participants bien à l'avance, distribué les auto-évaluations et sollicité la participation active de toutes les entités concernées.

Q. Quelles ont été les principales difficultés rencontrées et comment les avez-vous surmontées?

L'une des premières difficultés que nous avons rencontrées a été le manque de connaissances des entités concernées sur la FID, l'OMC et son rôle et, plus généralement, le droit international public en matière de commerce et d'investissement. Pour y remédier, nous avons décidé d'organiser plusieurs séances

de formation avec l'aide du Secrétariat de l'OMC, de la Banque interaméricaine de développement (BID) et des délégués de notre Mission permanente.

Une autre difficulté a été le manque d'intérêt de certaines des entités concernées. La présence de nos partenaires (OMC, BDI et Centre du commerce international) a été un facteur clé. Cette synergie nous a permis d'encourager le partage de connaissances, de renforcer les capacités techniques et d'assurer la conformité avec les meilleures pratiques internationales en matière de facilitation de l'investissement. Elle a aussi contribué à institutionnaliser le projet, ce qui l'a rendu attrayant pour les entités concernées, en relevant son niveau d'intérêt et de priorité.

Je suis convaincue que les enseignements tirés contribueront grandement au renforcement du climat de l'investissement dans mon pays et à la réalisation des Objectifs de développement durable.

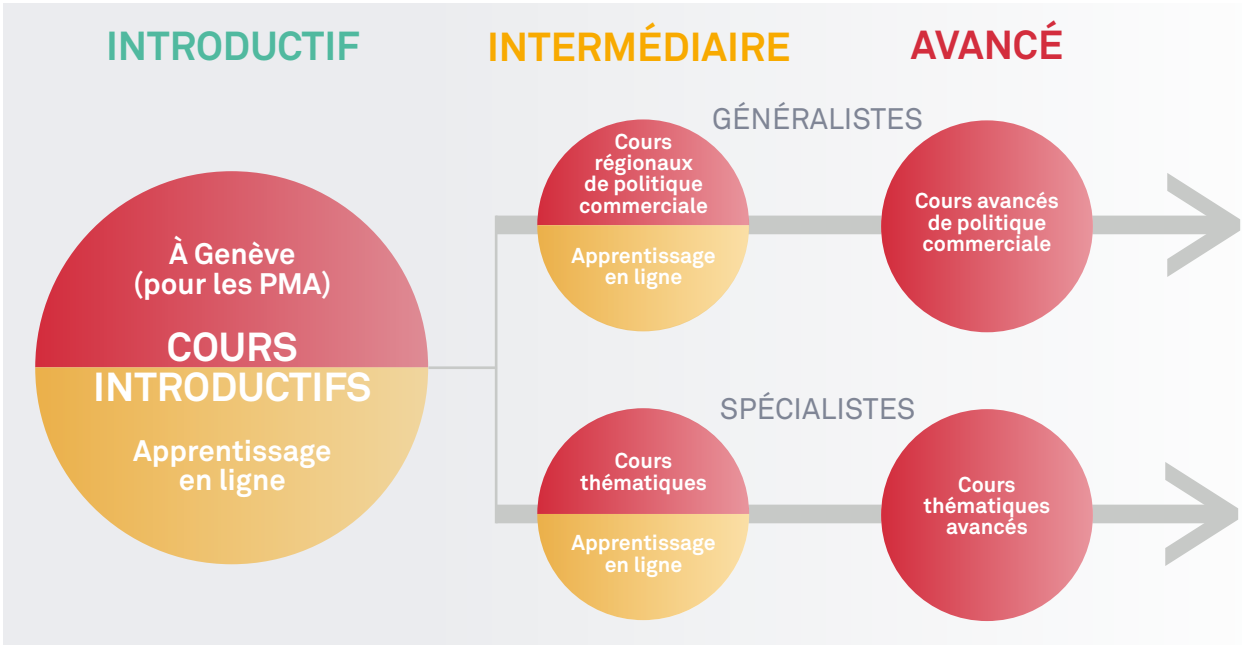
Q. Quels ont été les résultats de l'évaluation des besoins en matière de FID?

Au total, 45 fonctionnaires de différentes institutions publiques compétentes en matière d'investissement se sont réunis pour valider l'évaluation des besoins dans le cadre de l'Accord FID et examiner le respect par l'Équateur des dispositions de l'Accord. Nous avons constaté que 8% des dispositions de l'Accord FID étaient déjà entièrement respectées, tandis que 92% l'étaient partiellement. Sur cette part de 92%, nous avons pu déterminer que 8% des dispositions pourraient être pleinement mises en œuvre à l'entrée en vigueur de l'Accord et 54% avec un délai supplémentaire ne dépassant pas trois ans, tandis que les 38% restants nécessiteraient une analyse et un soutien supplémentaires.

L'APPRENTISSAGE PROGRESSIF EN ACTION

Procéder étape par étape

Infographie 21. Stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC pour l'AT



Le **niveau d'introduction** offre aux participants une initiation concernant le rôle, la structure et le fonctionnement de l'OMC, ainsi que les fondements économiques et juridiques de l'Organisation. Le cours en ligne intitulé «Introduction à l'OMC» et d'autres programmes d'apprentissage en ligne constituent le pilier de ce premier niveau.

La part des débutants ayant bénéficié d'une introduction à l'OMC à ce niveau est restée relativement stable depuis 2019 (12% en 2023). Il existe un intérêt soutenu pour les cours d'introduction parmi les bénéficiaires, car l'achèvement de ce niveau est un prérequis pour s'inscrire à des activités de niveau supérieur, et de nombreux Membres font face à un taux élevé de rotation du personnel. En outre, dans plusieurs organismes nationaux chargés des questions relatives à l'OMC, le cours d'introduction à l'OMC est obligatoire pour les nouvelles recrues. Il est plus facile de s'inscrire aux cours d'introduction car il n'y a pas de prérequis.

En 2023, pour la deuxième année consécutive en plus de 10 ans, le Secrétariat a proposé 2 éditions en présentiel du cours d'introduction à la politique commerciale pour les PMA, l'une en anglais et l'autre en français. Les activités menées à ce niveau ont aussi inclus les éditions ordinaires du cours d'introduction à l'intention des membres de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) et la Journée d'introduction proposée aux délégués en poste à Genève nouvellement recrutés. Des activités nationales de présentation de l'OMC ont aussi été tenues en Thaïlande et aux Tonga.

Après avoir achevé le niveau d'introduction, les participants peuvent approfondir leurs connaissances d'un domaine particulier ou choisir une présentation plus horizontale du contenu qui concerne la politique commerciale.

Le nombre d'apprenants ayant participé aux activités de **niveau intermédiaire** a augmenté par rapport à l'année précédente et est resté conforme à la moyenne des cinq dernières années (61,5%). Tant pour les activités en ligne que pour les activités en présentiel, ce niveau reste celui auquel se sont inscrits la majorité des participants.

Parmi les activités les plus importantes à ce niveau, en termes de durée et de nombre de participants, figuraient quatre cours régionaux de politique commerciale ayant repris en présentiel, la Table ronde de la Chine sur les accessions à l'OMC, trois cours sur le commerce et l'égalité des genres, et le dialogue Sud-Sud sur les PMA et le développement.

Au **niveau avancé**, les participants peuvent utiliser les produits de formation de l'OMC pour renforcer leurs capacités d'analyse et leur autonomie concernant des questions de politique commerciale. Les activités de renforcement des capacités de niveau avancé sont essentielles pour permettre aux fonctionnaires gouvernementaux d'acquérir les connaissances plus approfondies et compétences nécessaires qui, à terme, leur permettront de contribuer à la mise en œuvre des Accords de l'OMC, d'exercer pleinement les droits des Membres et de respecter les obligations de ces derniers.

Pour la deuxième année consécutive, la participation aux cours avancés a diminué, celle-ci étant tombée en dessous de la moyenne des 10 dernières années (environ 1 800 participants). Les motifs de cette baisse ne sont toutefois pas très clairs. D'une part, elle pourrait être attribuée à la réduction de l'offre. Pendant la pandémie, ces activités ont été les plus touchées, car la formation virtuelle n'était pas adaptée au niveau d'interaction et aux méthodes pédagogiques (études de cas, simulations et autres types d'exercices de résolution de problèmes) qui leur étaient normalement associés. Lorsque la formation en présentiel a recommencé, en 2023, les activités de niveau avancé ont tardé à reprendre pleinement, après près de trois ans de pause. Par ailleurs, à l'exception du pic enregistré en 2018, cette baisse progressive était visible même avant la pandémie.

Parmi les activités les plus importantes à ce niveau, en termes de durée et de nombre de participants, figuraient trois éditions des cours avancés de politique commerciale, le cours OMC-OMPI sur la propriété intellectuelle, les ateliers sur les subventions à la pêche, le cours avancé sur les mesures SPS et l'Atelier mondial avancé en ligne sur l'Accord sur les marchés publics.

Étant donné qu'il est difficile de suivre la progression des participants d'un niveau à l'autre, une intégration complète de la stratégie d'apprentissage progressif n'est pas toujours possible. En 2023, environ 18% des apprenants ont suivi des activités dont le niveau n'était pas défini. Il s'agissait principalement d'activités d'apprentissage en ligne mais aussi d'activités de sensibilisation destinées aux milieux

d'affaires, aux organisations non gouvernementales, aux journalistes, aux parlementaires, etc., ainsi que d'activités quasi universitaires, telles que le Concours de procédure fictive John Jackson, ou d'activités faisant intervenir des partenaires, ce qui rendait leur niveau difficile à déterminer.

Figure 33. Évolution de la répartition des participants par niveau de la stratégie d'apprentissage progressif (2019-2023)

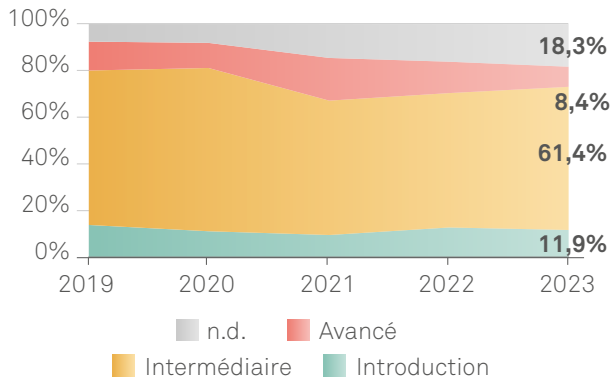
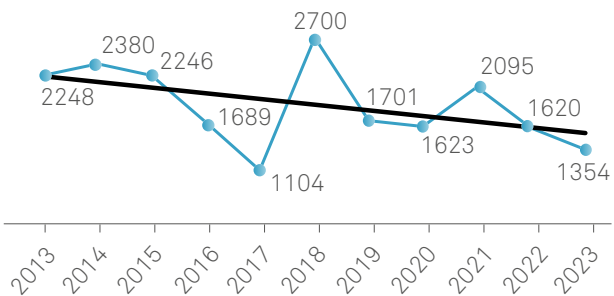


Figure 34. Participants aux activités de niveau avancé (2013-2023)



Ainur Amirbekova,
Directrice du Département de l'intégration internationale, Ministère du commerce et de l'intégration, Kazakhstan
Participante au cours avancé de politique commerciale en anglais

“ En tant qu'analyste des politiques commerciales, j'ai besoin de bien connaître plusieurs Accords de l'OMC et d'avoir des connaissances solides et étendues sur diverses questions relatives au commerce international. Dans cette optique, le CAPC correspond parfaitement à mon profil. En participant à ce cours, j'ai pu acquérir de nouvelles compétences au moyen d'un apprentissage axé sur la pratique et des cas concrets. Cela aidera mon département à améliorer la formulation et la mise en œuvre des politiques commerciales.



Seydou Kassogue
Département du commerce, de la consommation et de la concurrence du Ministère de l'industrie et du commerce du Mali
Participant au cours avancé de politique commerciale en français

“ Pendant ma carrière professionnelle, j'ai davantage travaillé dans le domaine du commerce intérieur et de la mise en œuvre de la législation interne. Mis à part les cours en ligne que j'avais suivis, je n'avais pas de connaissances solides en matière de commerce extérieur et d'accords commerciaux. En l'espace d'un an, j'ai pu évoluer à travers tous les niveaux de la stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC, c'est-à-dire du cours d'introduction au cours avancé.

Regarder le témoignage vidéo en intégralité



Magdaline Morijoi
Responsable principale du développement du commerce Ministère du commerce, de l'investissement et de l'industrie (MITI), Kenya

“ Au cours de mes premiers mois au Ministère du commerce, de l'investissement et de l'industrie du Kenya, je me suis inscrite à environ 11 cours en ligne de l'OMC, y compris des cours d'introduction. Bien que je me sois d'abord sentie submergée par les informations, ces cours se sont avérés fondamentaux pour me permettre d'acquérir des connaissances générales sur les questions relatives à l'OMC, que j'ai ensuite pu approfondir dans le cadre de mes tâches quotidiennes.

En plus d'adapter les cours au niveau de connaissance des participants, l'OMC propose deux voies d'apprentissage différenciées. La voie des «généralistes» s'adresse aux fonctionnaires gouvernementaux qui ont besoin d'une connaissance générale de l'OMC pour s'acquitter de leurs tâches (par exemple, les délégués en poste dans les Missions à Genève ou les conseillers en politique commerciale). Les cours pour «spécialistes» s'adressent aux fonctionnaires qui ont besoin d'une connaissance approfondie d'un domaine spécifique, comme les marchés publics ou le commerce électronique.

Le nombre d'activités destinées aux spécialistes a augmenté en 2023 et est revenu au niveau d'avant la pandémie (153 contre une moyenne de 149 pendant la période biennale 2018-2019). Comme le montre la figure 35, les participants qui choisissent la voie de la spécialisation continuent de représenter une majorité croissante (plus de 60%).

Même s'il est reconnu que chacun apprend de manière différente et utilise différents moyens pour s'informer, l'utilisation de méthodes de formation interactives reste l'une des meilleures pratiques recommandées pour la conduite des activités d'AT aux trois niveaux afin de stimuler l'apprentissage et d'accroître la proportion d'informations retenues par les participants (ce dont ils se souviennent après un laps de temps).

Comme le montre la figure 37, en 2023, les formateurs ayant animé les activités d'AT ont principalement utilisé une combinaison de méthodes interactives (exercices, études de cas, simulations, questions-réponses, tables rondes, etc.), tandis que les cours purement magistraux ont représenté en moyenne 40% du temps de formation. Les progrès vers un recours accru aux méthodes de formation interactives sont lents et les chiffres sont à peine conformes aux objectifs fixés dans le Plan d'AT.

Figure 35. Nombre d'activités par niveau (2019-2023)

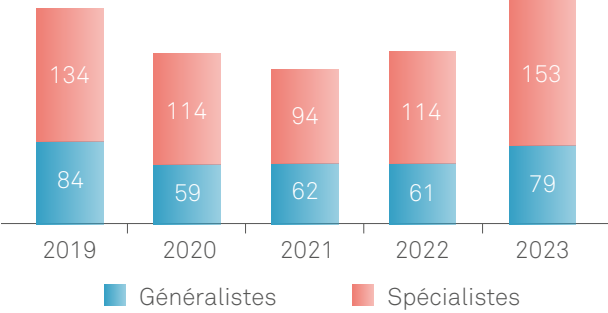


Figure 36. Choix de parcours des participants (2021-2023)

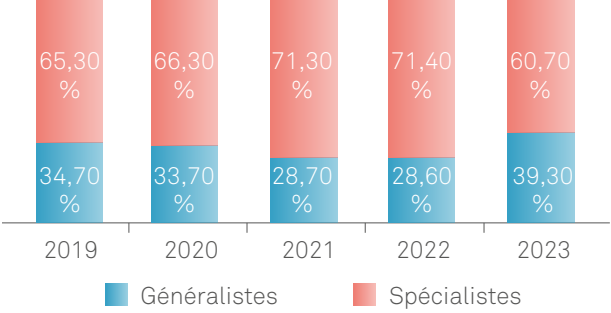
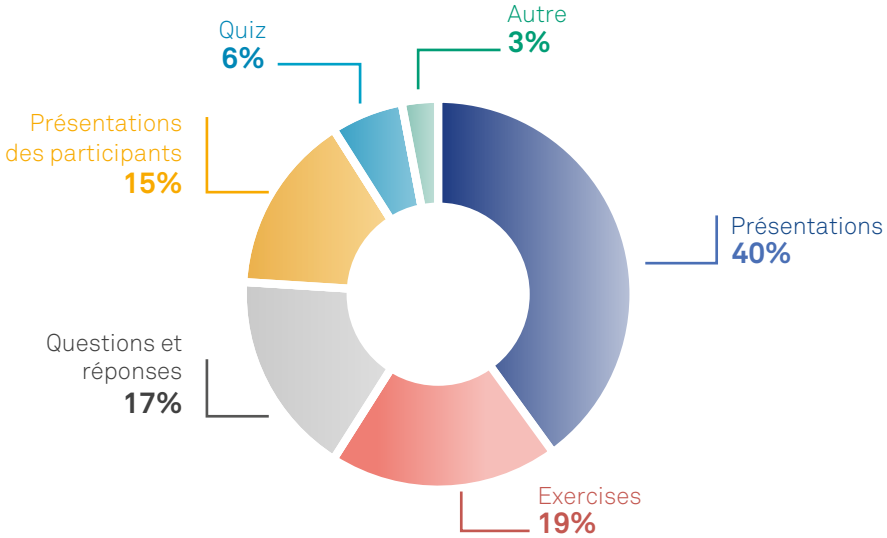


Figure 37. Part des méthodes de formation dans les activités d'AT en présentiel en 2023



UN CONTENU ADAPTÉ

Des efforts constants pour proposer un contenu pertinent

Tout au long de l'année, le Secrétariat a continué d'améliorer le contenu des activités afin de rendre ces dernières pertinentes, utiles et accessibles pour les participants. Des activités spécifiques ont été mises au point sur les questions les plus pressantes concernant le commerce.

Plusieurs activités de formation ont été axées sur les liens entre le commerce et la crise sanitaire, et sur l'importance des règles commerciales pour aborder efficacement les difficultés et possibilités en matière de **commerce et de santé publique**, sur la base des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19. Ces activités ont rassemblé plus de 500 participants de toutes les régions. Par exemple, dans le cadre du symposium sur le commerce, la santé publique et le changement climatique, organisé en octobre en collaboration avec l'OMS et l'OMPI, les participants ont dialogué avec des experts d'organisations internationales, du secteur privé et de la société civile pour renforcer leur compréhension de ces questions et concevoir des approches fondées sur des données probantes en vue de les traiter de manière efficace.

L'**intelligence artificielle** et la technologie verte ont fait partie des sujets traités dans le cadre d'un cours avancé sur les questions liées à la politique de la propriété intellectuelle, organisé en collaboration avec l'OMPI, qui était axé sur les questions nouvelles et émergentes concernant à la fois la propriété intellectuelle et la politique publique.

En outre, en 2023, de nouvelles initiatives d'AT ont été lancées pour répondre aux besoins des délégués auprès de l'OMC en poste à Genève en matière de renforcement des capacités (voir l'article à la [page 93](#)), et une série importante d'ateliers régionaux ont été menés pour encourager la ratification rapide de l'Accord sur les subventions à la pêche et aider les Membres à participer à la deuxième vague de négociations sur les questions en suspens (voir l'article à la [page 59](#)).

L'offre d'activités de formation de niveau avancé a été enrichie par un nouveau cours sur les aspects du **commerce électronique** liés aux services. Ce cours, organisé en réponse au vif intérêt manifesté par les Membres pour le renforcement des capacités dans ce domaine, portait sur les liens et l'interdépendance entre les différents secteurs de services sur lesquels repose le commerce électronique ou qui sont rendus possibles par ce dernier.

Comme 2023 se trouvait entre deux **Conférences ministérielles**, plusieurs cours ont été organisés cette année-là pour faire le point sur les engagements pris par les Membres à la CM12 (à savoir l'«ensemble de résultats de Genève») et pour soutenir les négociations dans la perspective de la CM13. Grâce à ces initiatives, les participants ont pu saisir les principaux aspects des négociations, comprendre les priorités des différents Membres et faciliter la mise en œuvre des décisions adoptées.

En 2023, l'ensemble du catalogue de cours a été transféré vers la nouvelle plate-forme d'apprentissage en ligne (Moodle), qui avait été lancée en décembre 2022. En 2023 également, des efforts ont continué d'être déployés pour perfectionner et élargir les caractéristiques et les fonctionnalités de la plate-forme afin d'améliorer l'expérience d'apprentissage des participants tout en renforçant le caractère interactif des cours en ligne. Les 21 nouveaux cours lancés étaient au format SCORM et comprenaient des éléments de formation interactifs. Cela a porté la part des cours en ligne interactifs à 85% du catalogue. SCORM est un ensemble de normes et de spécifications pour les technologies de l'enseignement basées sur le Web qui vise à faciliter l'utilisation et le partage de contenus. Tous les cours continuent de faire l'objet de révisions dans le but d'en renforcer le caractère interactif.



Irene Farinas
Directrice, Agence des médicaments et des produits alimentaires, Philippines
Participante au symposium technique sur la santé humaine et le changement climatique

Regarder le témoignage vidéo en intégralité



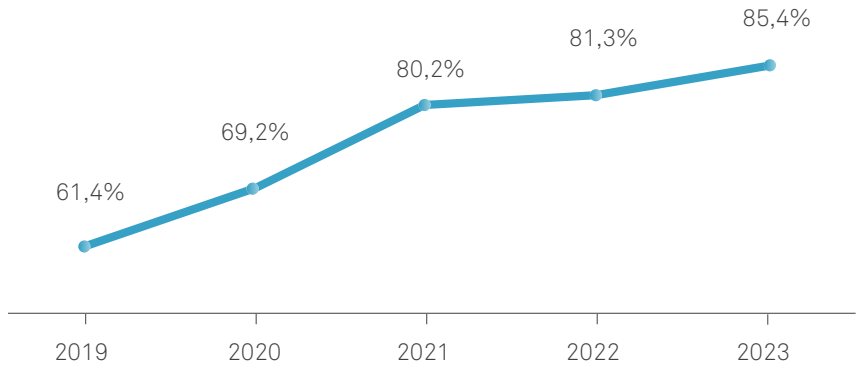
“ Grâce à ce symposium, je me sens mieux à même de participer à la formulation des politiques car je dispose désormais de tous les renseignements nécessaires pour contribuer à l'élaboration de réglementations fondées sur des données fiables et trouver l'équilibre entre le commerce et la santé publique.



Sizwe Lenox Simelane
Directeur adjoint, Ministère du commerce, de l'industrie et de la concurrence, Afrique du Sud
Participant au cours thématique de l'OMC sur les aspects du commerce électronique liés aux services

“ J'ai participé au nouveau cours sur les aspects du commerce électronique liés aux services à un moment particulièrement opportun, puisque ce cours m'a permis de mieux comprendre les questions émergentes dans ces secteurs et m'a donné des outils utiles que je peux immédiatement mettre en pratique dans le cadre des négociations sur les services auxquelles je participe actuellement, dans le contexte de la ZLECAf et de la SADC..

Figure 38. Cours d'apprentissage en ligne au format SCORM (2019-2023)



APPRENTISSAGE MIXTE – LA NOUVELLE NORME

Développer les modalités mixtes pour renforcer l'apprentissage

L'apprentissage mixte, c'est-à-dire l'approche qui combine, dans le cadre de la même activité et à l'intention du même public, des interactions en ligne (par le biais de séances synchrones et/ou asynchrones) et des cours en présentiel n'est pas un concept nouveau dans le domaine de l'enseignement. Néanmoins, il s'est fortement développé grâce aux progrès technologiques et aux plates-formes virtuelles adoptées ces dernières années. L'apprentissage mixte est en train de devenir une approche classique au sein des établissements d'enseignement, et cette tendance vaut aussi pour les activités d'AT de l'OMC.

Avant la pandémie, les activités d'AT mixtes à l'OMC étaient très rares et concernaient une ou deux questions commerciales spécifiques. En raison des effets perturbateurs de la COVID-19, les activités d'AT ont toutes dû être basculées en ligne pour assurer la continuité de l'apprentissage. À la suite de la suppression des restrictions en matière de voyages à la fin de 2022, le Secrétariat a commencé à étudier la possibilité de dispenser des cours dans un format mixte et a organisé quatre activités de ce type sur différents sujets liés au commerce.

En 2023, le Secrétariat, libéré de toute contrainte extérieure quant au mode de fourniture, a eu toute latitude pour adopter ce format en fonction des objectifs des activités d'AT et des besoins des publics concernés. L'apprentissage mixte est devenu une option stratégique plutôt qu'une solution de repli ou d'urgence.

Huit activités mixtes ont été organisées en 2023. Elles ont réuni plus de 250 participants et ont porté sur un large éventail de questions commerciales telles que l'agriculture, la politique de la concurrence, le commerce numérique, les subventions et les mesures SPS et OTC. Cinq de ces activités étaient destinées à un public mondial, deux à l'Afrique, une à l'Amérique latine et une à l'Asie.

Les évaluations internes de certaines de ces activités et les observations formulées par les participants ont mis en évidence un certain nombre d'avantages liés au format mixte, y compris l'implication accrue des participants en raison d'une forme d'apprentissage plus active, une meilleure rétention des connaissances au fil du temps, la personnalisation du contenu, la flexibilité offerte au public et l'utilisation efficace du temps des participants en présentiel et en ligne. Parmi les inconvénients observés et les premiers enseignements tirés, on peut mentionner le temps considérable devant être investi à la fois par les formateurs (planification et conception des cours, rétro information) et les participants (achèvement des tâches, disponibilité répartie sur plusieurs semaines ou mois), ainsi que la difficulté à faire en sorte que les taux d'abandon restent bas au fil du temps. Néanmoins, ces nouvelles modalités, qui combinent les modes d'apprentissage en fonction de leurs points forts relatifs, restent intéressantes et méritent d'être étudiées de près au cours des années à venir.

Infographie 22. Types d'activités par mode de prestation

	COURS EN LIGNE (E-LEARNING)	Disponibles en self-service sur Internet 24 heures/24 et 7 jours/7; ces cours permettent essentiellement un auto-apprentissage à son propre rythme, l'interaction entre les participants et avec les formateurs étant limitée; il s'agit globalement d'un produit prédéfini accessible à tous.
	ACTIVITÉS EN PRÉSENTIEL	Expériences d'apprentissage ponctuelles (à dates fixes, sur invitation, etc.). Elles sont généralement conçues sur mesure pour un groupe restreint de participants et comprennent un mélange d'auto-apprentissage, de sessions en direct, de travail en groupe, etc. Les participants et les formateurs se réunissent physiquement dans un même endroit, ce qui rend les interactions en direct plus faciles et plus fréquentes. Tous les participants avancent à peu près au même rythme sur le même contenu.
	ACTIVITÉS VIRTUELLES	Reproduction d'activités en présentiel sur Internet lorsqu'il est impossible techniquement ou économiquement de se déplacer. L'interaction régulière entre les participants et avec les formateurs constitue un élément essentiel pour adapter l'activité aux besoins des participants.
	ACTIVITÉS HYBRIDES	Un mélange d'éléments provenant de l'une ou l'autre des trois catégories précédentes, dans des proportions variables.
	FORMATION EN COURS D'EMPLOI	Les programmes de stages et le Programme des jeunes professionnels permettent aux fonctionnaires gouvernementaux de rang intermédiaire et aux jeunes professionnels d'«apprendre par la pratique» en travaillant soit au Secrétariat, soit avec les représentations de leurs pays auprès de l'OMC. Les stages sont un type très particulier d'assistance technique et durent 10 mois en moyenne.

LIBÉRER LE POTENTIEL: LE POUVOIR DES SALLES DE CLASSE VIRTUELLES EN 2023

Les outils en ligne sont de plus en plus utilisés dans les activités d'assistance technique. Ils permettent, par exemple, de mettre à la disposition des participants des supports de formation numériques. Pour aller plus loin, le Secrétariat a mis en place des salles de classe virtuelles afin de faciliter la fourniture d'activités de formation et d'autres activités d'assistance technique en présentiel et virtuelles, à la fois à Genève et dans les différentes régions.

Les salles de classe virtuelles sont conçues de façon méticuleuse pour intégrer des outils de communication, des webinaires, des activités interactives, des évaluations,

des mécanismes de suivi des progrès et des possibilités de réseautage, en vue d'optimiser les effets et les résultats de chaque activité de formation. Les formateurs bénéficient d'un accès privilégié à des fonctionnalités permettant l'établissement automatique de rapports sur leurs activités, ainsi que le suivi direct des cours que les participants doivent avoir achevés pour pouvoir participer à de futures activités d'AT.

En 2023, 14 salles de classe virtuelles disponibles dans les trois langues de l'OMC ont été créées pour soutenir diverses activités d'AT.

Réflexion des formateurs et des participants sur leur expérience des salles de classe virtuelles

Dans leurs observations, plusieurs participants se sont félicités de l'accessibilité des salles de classe virtuelles, ainsi que de la bonne organisation des supports de cours et de la facilité d'utilisation de l'interface. Ils ont mis en avant la facilité d'accès aux ressources, les moyens de communication instantanée et la possibilité d'accéder à des

documents complets sur les questions relatives à l'OMC. Dans l'ensemble, une impression très positive ressort des observations formulées sur la manière dont la plate-forme permet un apprentissage efficace et le renforcement des connaissances.

Infographie 23. Les avantages des salles de classe virtuelles

	PRÉPARATION ET PARTICIPATION	Les salles de classe virtuelles permettent aux formateurs de communiquer des documents à lire et des tâches à effectuer avant l'atelier, afin de préparer les participants aux séances en présentiel/en direct et d'optimiser le temps de préparation et d'apprentissage.
	RENFORCEMENT ET RÉEXAMEN	Après l'atelier, la salle de classe virtuelle devient une source de documents de référence que les participants peuvent consulter en cas de besoin.
	APPRENTISSAGE COLLABORATIF	Les salles de classe virtuelles permettent aux participants de rester en contact et de créer un réseau.
	CENTRALISATION DES RESSOURCES	Les salles de classe virtuelles centralisent les documents et les activités liés au cours, ce qui simplifie l'accès et la navigation pour les participants. Cette fonctionnalité permet aussi aux organisateurs des cours de reproduire et d'adapter facilement le contenu des cours et des activités pour de futures éditions des activités de formation.
	ÉVALUATION ET SUIVI DES PROGRÈS	Les formateurs administrent les évaluations en ligne et suivent les progrès des participants.

LES PARTENARIATS DE L'OMC EN ACTION

Des collaborations diverses pour optimiser les efforts de formation

Les partenaires contribuent de manière essentielle à l'efficacité de la fourniture des activités en apportant des connaissances et des compétences supplémentaires. L'OMC entretient et développe un vaste réseau de partenariats et de collaborations avec d'autres institutions pour favoriser l'ajout mutuel de valeur et éviter la duplication des efforts. Les contributions des partenaires aux activités d'AT de l'OMC sont réparties en quatre grandes catégories: le fond (contenu présenté), les coûts (répartition du budget), la logistique (arrangements opérationnels) et la sensibilisation des publics non traditionnels de l'Organisation.

En 2023, l'OMC a noué des partenariats avec 147 institutions pour dispenser 113 activités qui ont profité à plus de 5 300 bénéficiaires. La part des activités en présentiel et virtuelles menées en collaboration avec un partenaire a été plus élevée que jamais (73%). Toutefois, comme le montre la figure 40, la contribution des partenaires a considérablement diminué, et très peu d'institutions apportent une contribution significative quant au fond, à la logistique ou aux coûts.

Parmi les institutions avec lesquelles l'OMC a conclu un partenariat en 2023, on peut citer le Fonds monétaire international, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, l'Organisation mondiale de la santé, l'Union africaine et bien d'autres.

Figure 40. Contributions des partenaires aux formations par type de contribution en 2023

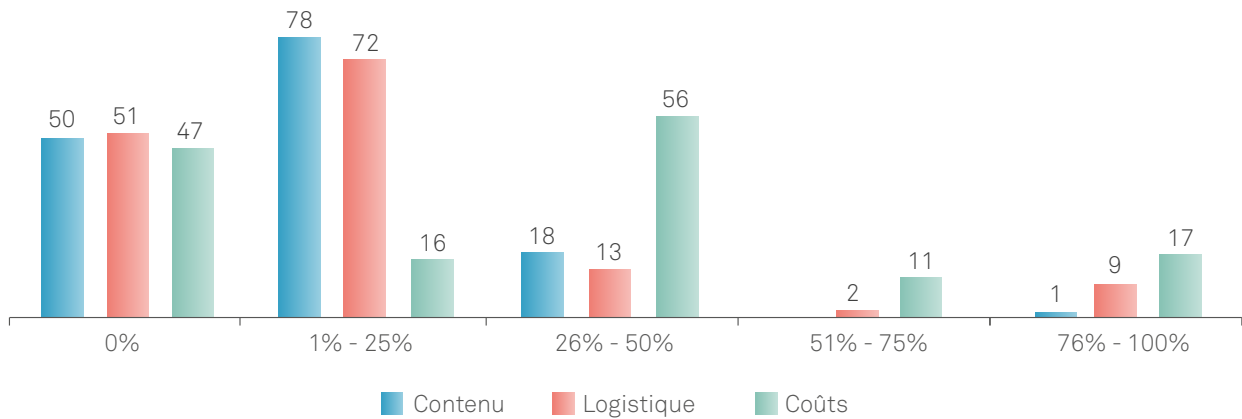
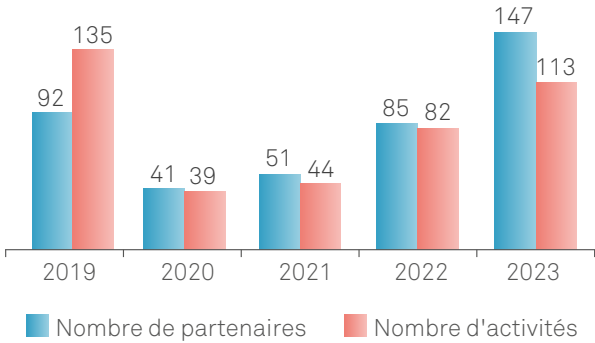


Figure 39. Nombre de partenaires et d'activités conjointes (2019-2023)



Partenaires contribuant à l'AT de l'OMC



Marchés publics

Un partenariat avec la BERD pour favoriser l'ouverture, l'équité et la transparence des conditions de concurrence



Depuis 2011, le Programme de transition juridique de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) soutient activement, en collaboration avec le Secrétariat, les pays qui souhaitent accéder à l'Accord de l'OMC sur les marchés publics (AMP). En 2022, la

BERD a obtenu le statut d'observateur auprès du Comité des marchés publics de l'OMC. En 2014, elle a créé un mécanisme de soutien aux pays souhaitant accéder à l'AMP. La collaboration entre la BERD et le Secrétariat n'a cessé de se renforcer, comme en témoignent les nombreuses activités d'AT organisées conjointement dans diverses régions du monde. **Michael Strauss**, Conseiller général à la BERD, décrit l'évolution et les perspectives de ce partenariat.

Q. Pourriez-vous nous expliquer comment fonctionne le Mécanisme de coopération technique de la BERD concernant l'AMP?

Étant donné que les politiques et règles de la BERD en matière de marchés publics sont fondées sur l'Accord de l'OMC sur les marchés publics, la Banque souhaite vivement promouvoir les normes de l'AMP et l'ouverture des marchés publics au commerce international.

L'adoption fort attendue de l'AMP révisé en 2012 et le succès des négociations en vue de l'accession de Moldova en 2015 ont aiguisé l'intérêt des économies en transition. Cet intérêt croissant pour l'AMP de 2012 manifesté par les pays dans lesquels la BERD investit a conduit à la création du Mécanisme de coopération technique de la BERD concernant l'AMP. Ce mécanisme vise à promouvoir l'accession à l'AMP des économies en transition.

L'assistance fournie comprend l'identification et le règlement des questions réglementaires liées à l'accession à l'AMP, la fourniture de conseils sur l'élaboration et la présentation d'offres en matière d'accès aux marchés dans le cadre des négociations sur l'AMP, un soutien aux représentants des gouvernements pendant les négociations bilatérales menées à Genève et une aide au respect des engagements pris lors de l'accession ainsi qu'à la mise en œuvre des normes de l'AMP dans les pratiques locales liées aux marchés publics.

Q. Que pensez-vous du partenariat entre l'OMC et la BERD?

Les efforts que nous déployons conjointement pour faciliter l'accession à l'AMP s'appuient sur la conviction commune que le processus d'accession à l'AMP encourage les gouvernements à renforcer la transparence de leurs systèmes de passation des marchés et offre aux entreprises, grandes et petites, de nouvelles possibilités de participation aux marchés publics nationaux et transfrontières.

Je suis heureux de pouvoir dire que sur les 7 Membres de l'OMC qui sont devenus Parties à l'AMP au cours des 10 dernières années, 4 ont accédé à l'Accord avec l'aide de la BERD: le Monténégro en 2015, Moldova et l'Ukraine en 2016, et la Macédoine du Nord cette année. En outre, la BERD a aidé l'Arménie à ratifier l'AMP et a encouragé le Bélarus, qui n'est pas Membre de l'OMC, à devenir observateur auprès du Comité des marchés publics en 2018.

Q. Comment imaginez-vous la coopération entre le Secrétariat de l'OMC et la BERD dans le futur?

Actuellement, le Mécanisme de coopération technique de la BERD concernant l'AMP aide le gouvernement de l'Albanie à reprendre les négociations en vue de l'accession à l'Accord. Il est aussi possible que le Tadjikistan présente une offre révisée une fois qu'il aura achevé sa réforme législative. En outre, le Mécanisme travaille avec de nouvelles Parties à l'AMP pour élaborer de nouvelles solutions relatives à la passation de marchés par voie électronique et de nouveaux mécanismes de présentation de rapports favorisant la mise en œuvre des normes de l'AMP dans la pratique nationale.

La Banque contribue aussi à des efforts actuellement déployés par l'OCDE et le Secrétariat de l'OMC au sujet de la classification des mesures affectant le commerce dans le cadre des marchés publics établie par l'OCDE.



Coopération technique offerte par la BERD en matière de marchés publics



Tirer parti des synergies avec l'IMV pour dispenser une formation de qualité

En 2023, l'OMC a célébré les 25 ans de sa collaboration avec l'Institut multilatéral de Vienne (IMV). Dans le cadre de ce partenariat, plus de 130 activités de formation ont été organisées de manière conjointe, soit 5 activités par an en moyenne. Une formation en économie, en commerce et en finance est dispensée aux 31 bénéficiaires admissibles d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et d'Europe du Sud-Est ainsi que du Caucase et d'Asie centrale. Environ 3 200 fonctionnaires gouvernementaux et 80 parlementaires ont été formés sur toutes les questions liées à l'OMC.

S'agissant de la valeur ajoutée du contenu des activités de formation, les deux partenaires apportent leurs connaissances spécialisées et une contribution au niveau institutionnel en préparant et en organisant plusieurs activités par an sur la politique économique appliquée, les réformes structurelles et les questions liées au commerce. Pour ce qui est de la logistique, l'OMC utilise les installations de formation modernes de l'IMV et bénéficie du soutien de ce dernier sur le terrain pour les activités régionales. Ces aspects sont régulièrement loués par les participants, ce qui rend cette collaboration d'autant plus précieuse.

Joint Vienna Institute

Aperçu du
programme de l'IMV



Hervé Joly
Directeur de l'IMV

“ Pour nous, le partenariat avec l'OMC est un gage de qualité et un excellent complément du programme de l'IMV. La demande d'activités de formation de l'OMC en matière de politique commerciale reste forte et les commentaires des participants sont très positifs en ce qui concerne la qualité et la pertinence des cours proposés.

Gros plan

Répondre aux besoins des délégués en poste à Genève



Les délégués en poste à Genève jouent un rôle central dans la participation des Membres aux travaux courants de l'OMC. En plus d'assurer un rôle de liaison, ils permettent aux Membres de systématiquement faire entendre leur voix et de participer aux activités en cours à l'OMC de manière constante. L'Organisation ne pourrait pas fonctionner sans leur participation quotidienne à ses activités.

Pour mener à bien leur mission, les délégués en poste à Genève doivent avoir une compréhension approfondie des questions relatives à l'OMC et savoir comment traiter ces questions de manière diplomatique. Traditionnellement, les programmes d'AT de l'OMC sont conçus pour répondre à la nécessité de comprendre le fond des questions traitées par les organes de l'Organisation. La nouveauté en 2023 est la mise au point d'instruments et de programmes destinés à aider les délégués sur d'autres aspects de leur travail en tant que représentant de leur pays. Les Membres ont examiné ce point dans le cadre de leurs travaux sur la réforme de l'OMC visant à améliorer le fonctionnement des organes de l'Organisation, conformément au mandat reçu à la douzième Conférence ministérielle. Plusieurs

initiatives ont donc été lancées pour répondre aux besoins d'assistance technique des délégués en poste à Genève.

Dans le cadre des différentes initiatives mises en place pour assurer la bonne intégration de ces délégués, deux séances d'information ont été organisées, en mars et en septembre, pour présenter les travaux et le fonctionnement du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) aux nouveaux délégués. Au total, 75 délégués nouvellement arrivés ou déjà actifs dans le domaine SPS ont assisté à ces séances, en présentiel ou en ligne. Afin de faciliter leur participation aux réunions du Comité SPS, les procédures et outils pertinents leur ont été présentés.



Tayutic MENA RETANA
Conseiller, Mission
permanente du Costa
Rica auprès de l'OMC,
Président du Comité
SPS

“ Les séances d'information sur les questions SPS sont concises et faciles à suivre, et permettent aux délégués d'améliorer leur compréhension pratique des procédures et des outils qu'ils ont besoin de savoir utiliser pour pouvoir participer de manière effective aux réunions du Comité SPS.

En novembre, le Secrétariat a organisé une séance de formation axée sur l'utilisation pratique de l'outil e-agenda en vue de le mettre à l'essai dans les réunions du Comité des marchés publics pour faciliter les travaux.

En 2023, le Conseil du commerce des marchandises et ses organes subsidiaires ont examiné un grand nombre de propositions visant à améliorer la fonction de délibération de l'OMC, dont beaucoup ont abouti à des actions concrètes pour aider les délégués. En plus d'avoir mis en place ou développé des outils numériques (comme le portail des notifications, le portail e-Delegates, la plateforme e agenda au Conseil et au Comité des licences d'importation) en vue d'améliorer la transparence, le Secrétariat a conçu son assistance aux délégués de

manière à ce que ces derniers puissent mieux comprendre comment ces organes fonctionnent dans la pratique en modifiant et en harmonisant les renseignements figurant sur la page Web de l'OMC afin que celle-ci serve de manuel pour les délégués et décrive mieux le fonctionnement de ces organes; en élaborant un module de formation en ligne sur les licences d'importation; et en mettant en place des séances d'introduction régulières dans la plupart des organes subsidiaires du Conseil.

Une séance d'introduction annuelle sur le fonctionnement du Comité de l'agriculture à l'intention des délégués chargés de l'agriculture en poste à Genève et dans les capitales a été organisée en novembre 2023.



Chapitre 4

Évolution de la gestion et des ressources de l'AT



- Les contributions volontaires non réservées versées au Fonds global d'affectation spéciale se sont stabilisées en 2023, à leur niveau le plus bas depuis la création du fonds.
- Si certains contributeurs traditionnels sont revenus en 2023, le niveau moyen des contributions au fonds a diminué.
- Le Secrétariat a déployé des efforts concertés pour rationaliser les dépenses de logistique, en gérant les dépenses globales de manière efficace.
- Les dépenses d'assistance technique sont revenues à leur niveau d'avant la pandémie.

CADRE POUR LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Depuis l'adoption de la gestion axée sur les résultats (GAR), les Plans d'AT présentent les trois niveaux de résultats et les liens de causalité y relatifs au moyen d'une matrice appelée «cadre logique». Cette matrice contient des indicateurs de performance détaillés, des valeurs de référence, des objectifs à atteindre, des données factuelles à recueillir et des hypothèses formulées pour mesurer chaque année les résultats obtenus grâce à la mise en œuvre du Plan d'AT (voir l'annexe 1).

Le cadre logique sert de base au suivi et à l'évaluation des progrès accomplis en vue de la réalisation des résultats escomptés. Il constitue l'épine dorsale des rapports annuels sur l'AT présentés aux Membres, dans lesquels les résultats sont analysés et les réalisations sont consignées. Le suivi

est assuré par les responsables des programmes, les organisateurs et les formateurs, qui se focalisent sur les résultats immédiats des activités, puis par la Section du suivi et de l'évaluation du Secrétariat, conformément au plan de suivi et d'évaluation de l'AT.

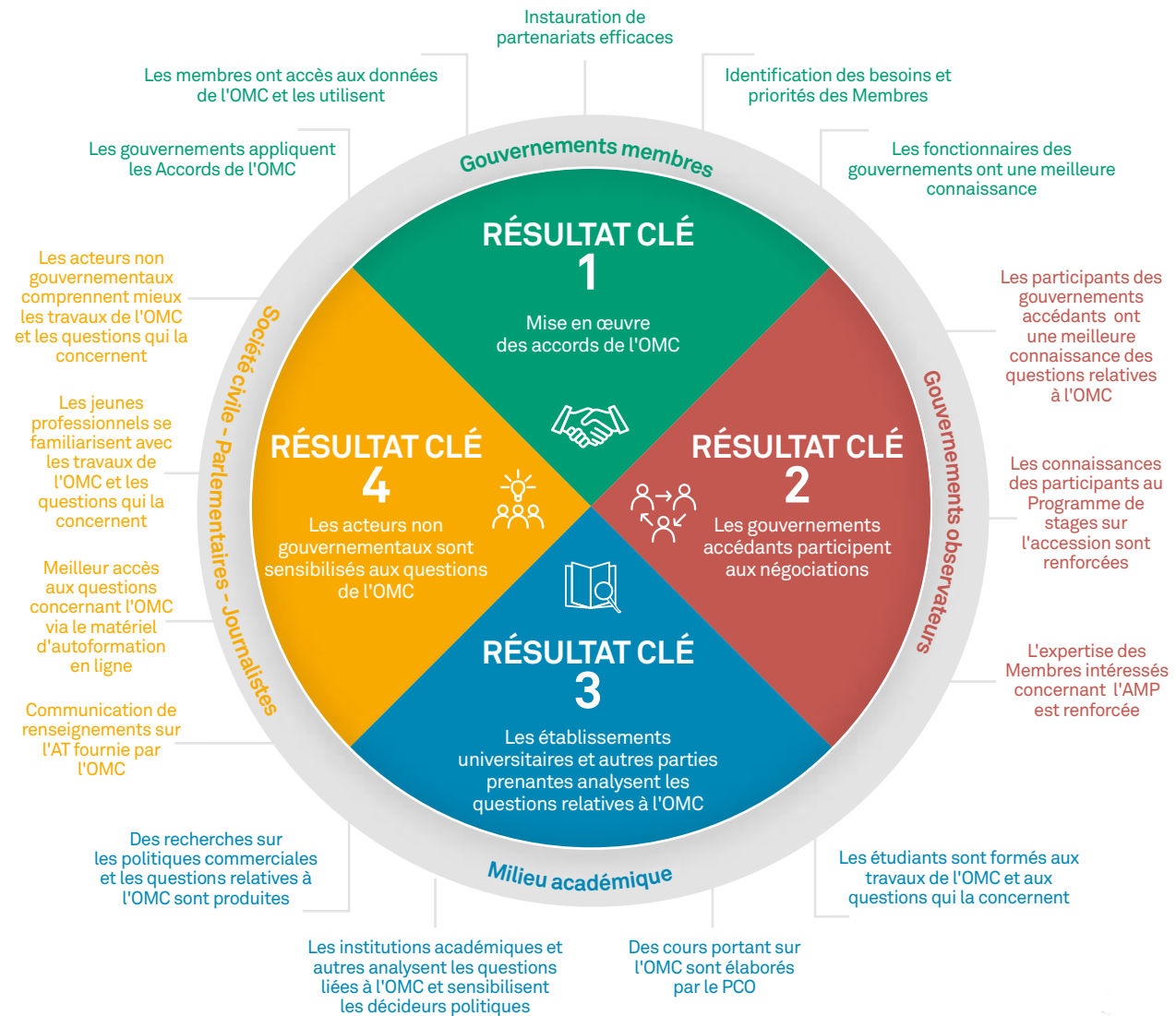
Plan de suivi et d'évaluation de l'assistance technique 2022-2023



Plan biennal d'assistance technique et de formation 2022-2023



Infographie 24. Cadre d'évaluation de l'impact de l'AT de l'OMC



Mesurer les résultats de l'AT

Le Plan de suivi et d'évaluation de l'AT explique comment les divers résultats des activités d'AT seront mesurés au cours de l'année. Des outils d'évaluation spécifiques sont utilisés pour évaluer différents types de résultats (la réaction des participants, leur apprentissage, leurs changements de comportement ultérieurs, etc.). En 2023, le Secrétariat a procédé à 12 évaluations différentes: 8 évaluations sur place (3 activités mondiales organisées à Genève, 4 activités régionales pour l'Afrique, l'Asie et l'ECOACC et 1 activité nationale en Équateur) et 4 évaluations par pays sur les effets et l'impact de l'AT fournie à l'Équateur, au Kenya, à la

Malaisie et à la Tanzanie. Les résultats immédiats des autres activités ont été évalués par les formateurs eux mêmes dans leurs rapports de retour de mission.

Ces diverses évaluations ont confirmé la pertinence de l'AT fournie par l'OMC aux bénéficiaires. Les activités d'AT ont été jugées efficaces au regard de leurs objectifs, qui ont été atteints de manière efficiente dans la plupart des cas. Les évaluations sur place ont permis d'identifier plusieurs bonnes pratiques et recommandations à des fins d'amélioration, qui ont été diffusées au sein du Secrétariat.

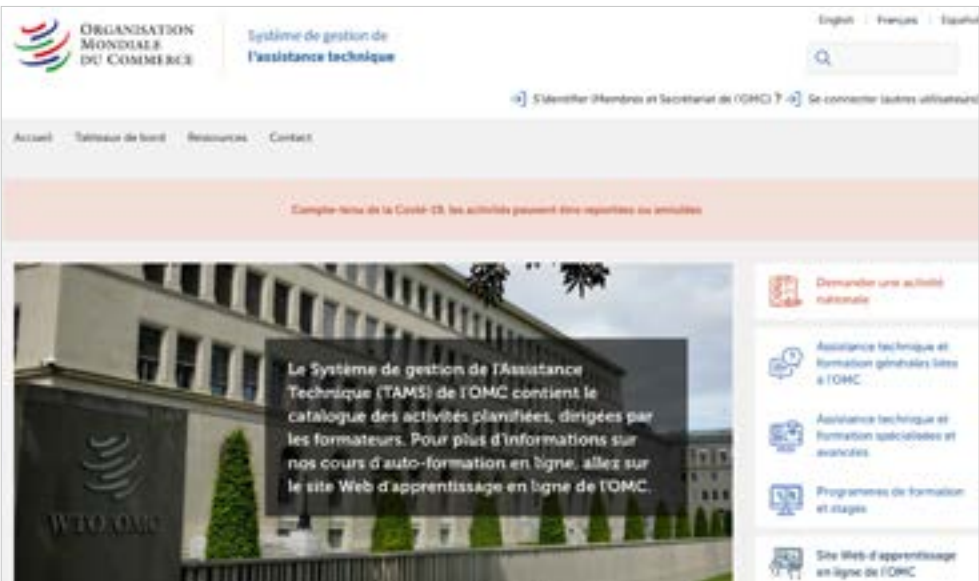
Système de gestion de l'AT: stabilisé

Le Système de gestion de l'AT, ou TAMS, est l'outil en ligne avec lequel le Secrétariat organise, suit et évalue les activités d'AT, conformément à l'approche de gestion axée sur les résultats (GAR) adoptée par les Membres. Le TAMS a accru l'efficacité du Secrétariat en automatisant et en accélérant certaines étapes du processus. Les bénéficiaires peuvent désormais présenter leurs demandes nationales d'AT directement par le biais du TAMS et, depuis la fin de 2023, les invitations aux activités d'AT sont automatiquement envoyées par le système aux bénéficiaires visés.

et comprend désormais des données sur les contributions volontaires reçues pour financer l'AT. En retour, le TAMS a relevé le niveau de responsabilité du Secrétariat dans ce domaine.

La complexité du système, qui fait intervenir la plupart des divisions du Secrétariat, le manque d'expérience du consultant responsable de son développement et le manque de ressources font que le développement du TAMS est resté très limité en 2023, comme c'est le cas depuis 2021.

Système de gestion de l'AT



GÉRER LES RESSOURCES DE L'AT

Ressources de l'AT: en diminution constante!

L'AT de l'OMC est traditionnellement financée par des fonds issus du budget ordinaire et des contributions volontaires aux fonds d'affectation spéciale, réservées ou non, comme le montrent les comptes détaillés présentés à l'annexe 2. Les Membres ont maintenu l'enveloppe du budget ordinaire pour l'AT à 4,4 millions de CHF depuis 2012, période durant laquelle le budget global de l'OMC était gelé. Après une croissance rapide au cours de la première décennie qui a suivi la création de l'OMC, les contributions volontaires en faveur de l'AT ont diminué de façon régulière depuis 2007. Au total, 3 millions de CHF de contributions volontaires non réservées ont été reçus en 2023 de la part de 6 donateurs, soit le niveau le plus bas depuis 25 ans, ce qui correspond à 13% des contributions annuelles records reçues pendant la période 2006-2009.

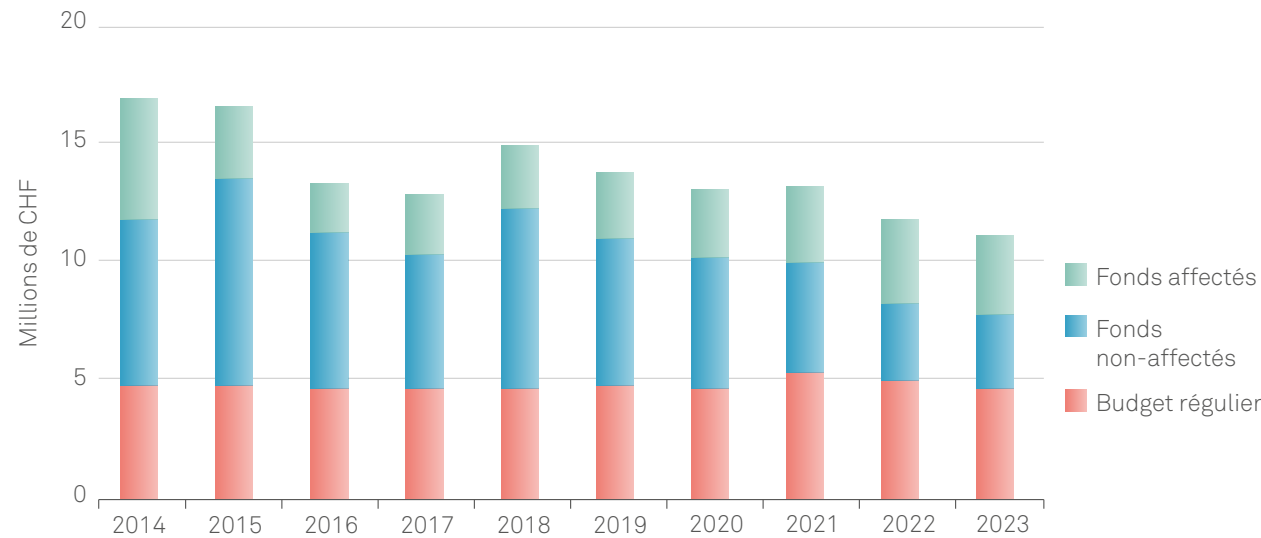
Certains donateurs avaient suspendu leur contribution volontaire pendant la pandémie, car les dépenses d'AT avaient beaucoup diminué en raison de l'arrêt de la plupart

des activités d'AT en présentiel. En 2023 et à la suite de la reprise des dépenses d'AT après la levée des restrictions en matière de voyages, un donateur a réactivé sa contribution volontaire à l'OMC, mais seulement à la moitié de son niveau d'avant la pandémie.

La Directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, a rencontré des représentants des donateurs à la fin du mois de juillet pour les alerter sur cette situation et les exhorter à accroître leurs contributions pour financer l'AT et soutenir les efforts de l'OMC dans ce domaine.

Dans le même temps, les contributions volontaires réservées sont restées stables. Pour la deuxième année consécutive, elles ont dépassé les contributions volontaires non réservées, inversant la logique qui avait conduit à la création du Fonds global d'affectation spéciale (FGAS) il y a plus de 20 ans. En conséquence, la part des donateurs dans l'offre d'AT de l'OMC continue d'augmenter.

Figure 41. Ressources de l'assistance technique (2014-2023)



Dépenses d'AT: retour au niveau d'avant la pandémie

En 2023, les dépenses d'AT ont quasiment retrouvé leur niveau de 2019, dernière année avant la pandémie, car les activités d'AT en présentiel ont de nouveau été entièrement disponibles durant toute l'année. Les dépenses d'AT totales se sont élevées à 15,1 millions de CHF, soit légèrement moins que la moyenne enregistrée pendant la période 2015-2019, car la flambée récente des tarifs aériens et hôteliers a été compensée par un nombre toujours moins élevé d'activités d'AT.

Les dépenses d'AT globales ont quasiment doublé en 2023 par rapport à l'année précédente. Toutefois, elles sont restées dans les limites des ressources disponibles pour l'AT pendant l'année grâce aux réserves accumulées pendant la pandémie et le Secrétariat a pu répondre pleinement aux demandes d'AT des bénéficiaires. Cela s'est traduit par une baisse du solde non affecté disponible en fin d'année, qui était bien en deçà du montant retenu comme objectif pour l'année suivante à la fin de 2023.

Présentant une analyse par résultat clé, la figure 46 montre que la plus grande part des dépenses a servi le résultat clé 1, comme le prévoit le Plan d'AT. Cela représentait 62% des dépenses totales d'AT en 2023. Un quart de ce

montant correspondait aux divers programmes de stages de longue durée, 39% aux activités mondiales organisées à Genève, 29% aux activités régionales et le reste aux activités nationales (8%). La plupart des ressources du budget ordinaire ont été allouées à ce résultat clé. Le taux d'utilisation global du budget ordinaire a ainsi augmenté jusqu'à atteindre 92% en 2023, soit quasiment le double du taux de 2022.

Le résultat clé 2 a drainé 2,5% des dépenses d'AT, une proportion qui a fortement augmenté par rapport à 2022 en raison de la relance de plusieurs processus d'accession. Le résultat clé 3 a drainé 6% des dépenses d'AT, principalement pour soutenir le Programme de chaires de l'OMC, qui est financé par des contributions volontaires réservées. Le résultat clé 4 a drainé 7% du total des dépenses d'AT, dont 83% en faveur du Programme des jeunes professionnels. Les autres dépenses, telles que celles engagées pour le personnel (postes L), la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats et l'élaboration de cours d'apprentissage en ligne, ont représenté 23% des dépenses d'AT, une proportion stable par rapport à 2022, les dépenses de personnel ayant représenté le plus gros de ces coûts.

Figure 42. Dépenses d'assistance technique (2014-2023)

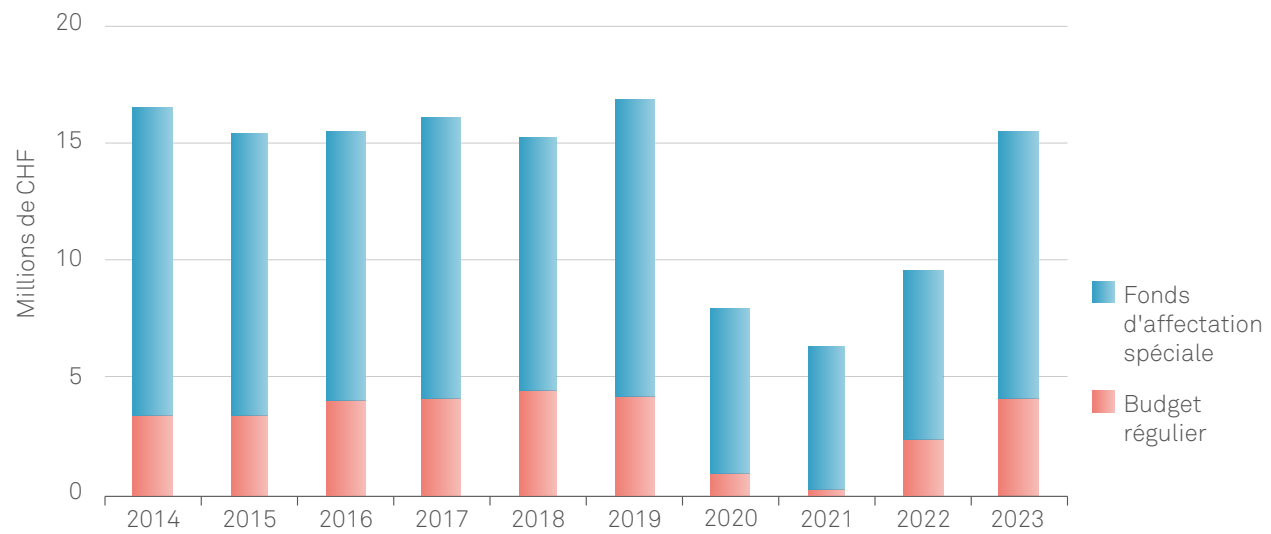


Figure 43. Répartition des dépenses pour l'assistance technique (2019-2023)

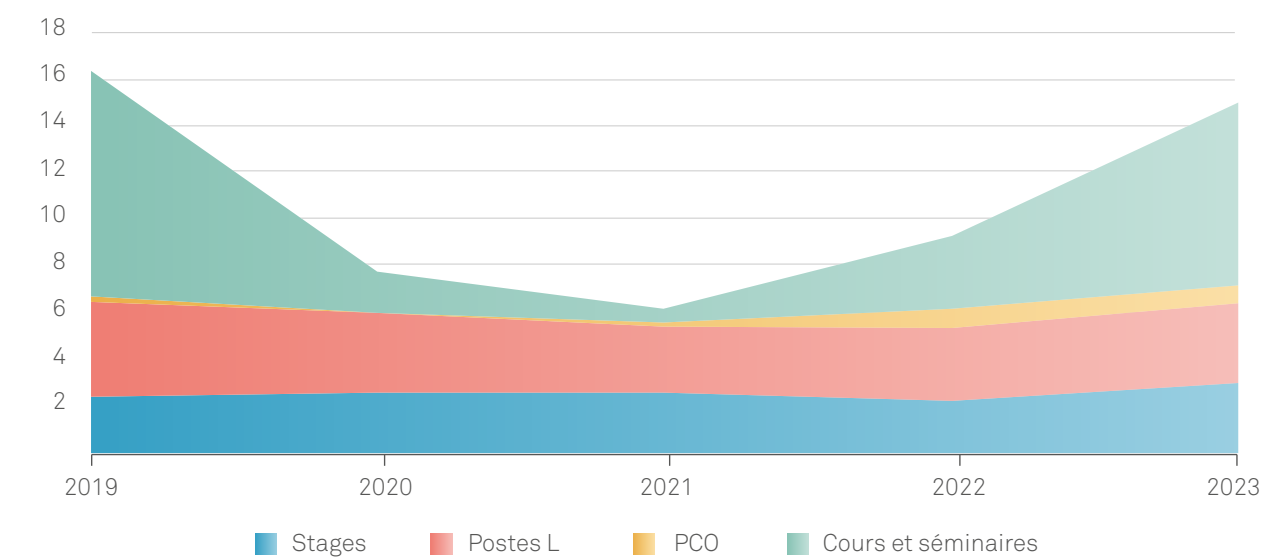


Figure 44. Fonds non affectés (2014-2023)

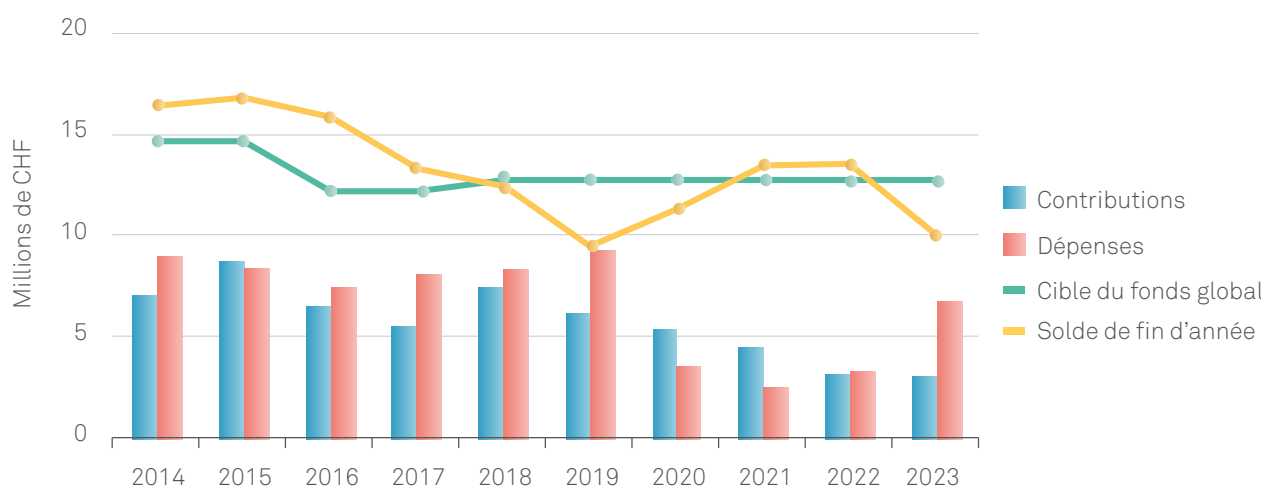


Figure 45. Dépenses par type d'activité et par région en 2023 (milliers de CHF)

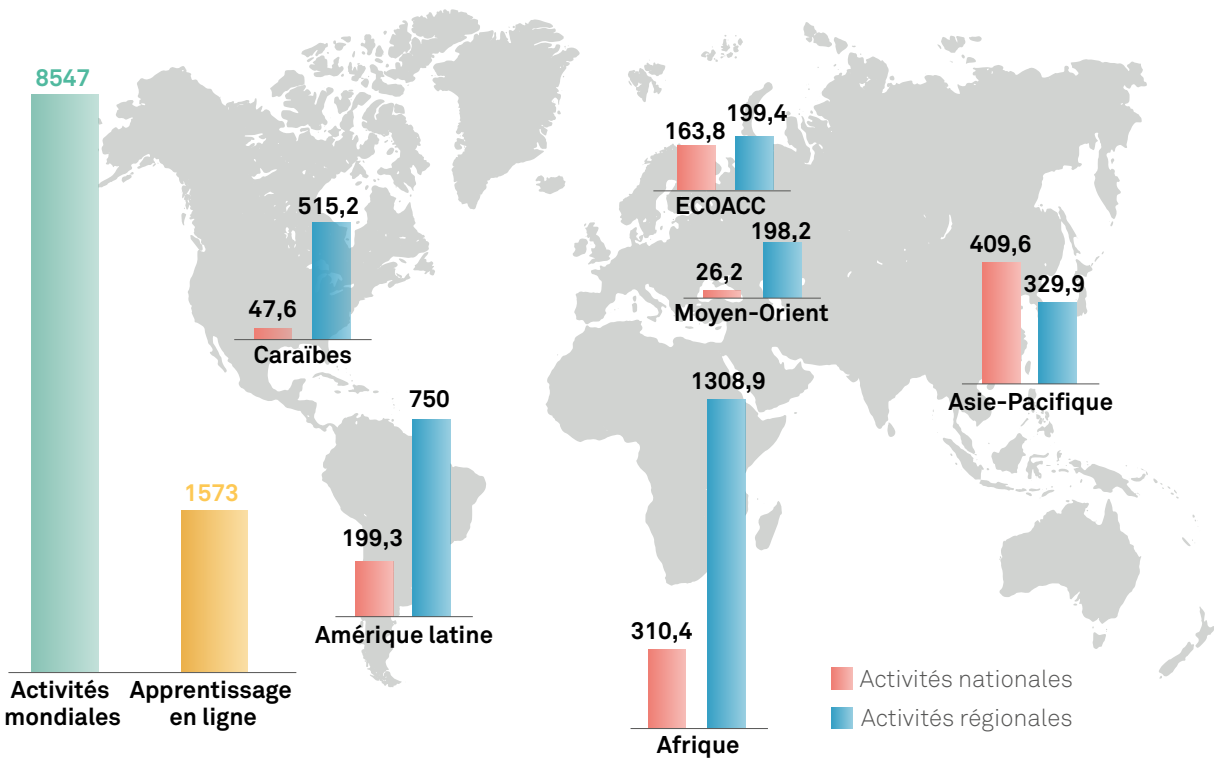
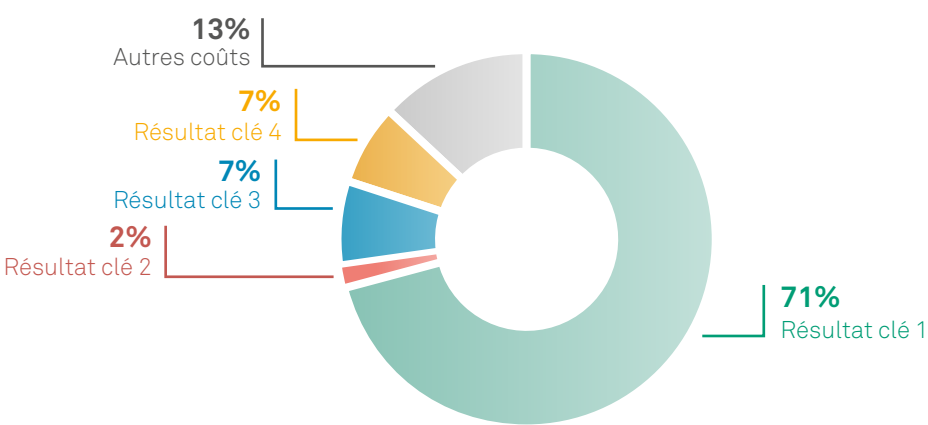


Figure 46. Dépenses d'AT par résultat clé en 2023



Annexes

ANNEXE 1. PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2023

Les renseignements contenus dans les colonnes «Valeurs» et «Remarques» de la présente annexe résument l'analyse des résultats des activités d'AT effectuée par le Secrétariat sur la base du cadre logique adopté par les Membres dans le cadre du Plan d'AT 2020-2021. Les observations figurant dans le tableau ne présentent aucun contexte ni aucune explication concernant les circonstances ou raisons qui ont conduit au résultat mesuré. Par conséquent, elles devraient être lues conjointement avec l'analyse plus complète présentée dans le reste du rapport. Les codes suivants ont été utilisés dans le tableau:

- Objectif atteint: l'objectif figurant dans le cadre logique du Plan d'AT a été pleinement rempli ou a été dépassé.
- Objectif partiellement atteint: l'objectif figurant dans le cadre logique du Plan d'AT a été manqué de peu et

d'importants progrès ont été réalisés en vue de sa réalisation.

- Objectif non atteint: l'objectif figurant dans le cadre logique du Plan d'AT a été manqué de beaucoup et les progrès accomplis en vue de sa réalisation ont été limités.
- Données non disponibles: les données dont dispose le Secrétariat sont incomplètes, voire inexistantes, ou ne sont pas suffisamment fiables ou solides pour pouvoir tirer des conclusions dans un sens ou dans l'autre.
- Sans objet (s.o.): les activités d'AT qui auraient dû être utilisées pour mesurer les résultats n'ont pas eu lieu et le Secrétariat ne dispose donc pas d'une base d'évaluation.



Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectifs	Valeur de 2022	Évaluation de 2022	Valeur de 2023	Évaluation de 2023
Impact							
Les pays en développement et les PMA Membres tirent profit de leur participation active à l'OMC	Part du commerce total des pays en développement Membres (importations et exportations)	Moyenne 2018-2020: 41,3%	> 40%	43,0% en 2021	Objectif atteint	43,0% en 2022	Objectif atteint
Les pays en développement et les PMA Membres tirent profit de leur participation active à l'OMC	Part du commerce total des PMA Membres (importations et exportations)	Moyenne 2018-2020: 1,1%	> 1,00%	1,15% en 2021	Objectif atteint	1,18% en 2022	Objectif atteint

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2023

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2023

Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectifs	Valeur de 2022	Évaluation de 2022	Valeur de 2023	Évaluation de 2023
Résultat clé 1							
1 : Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations	Nombre de documents soumis par les pays en développement Membres bénéficiaires aux organes de l'OMC	Moyenne annuelle 2017-2019: 611	Augmentation	510	Objectif non atteint	700	Objectif atteint
1 : Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations	Nombre de documents soumis par les PMA Membres bénéficiaires aux organes de l'OMC	Moyenne annuelle 2017-2019: 99	Augmentation	78	Objectif non atteint	117	Objectif atteint
1 : Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations	Nombre de notifications en suspens des Membres bénéficiaires de l'AT	26 par Membre bénéficiaire en moyenne en 2017-2019	Diminution	26,33	Objectif non atteint	25,47	Objectif atteint
Résultat intermédiaire 1							
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de participants qui ont achevé le niveau 1 de la SAP	Moyenne annuelle 2017-2019: 3 608	Stabilité	Apprentissage en ligne: 593 En présentiel et en ligne: 369 Total: 962	Objectif non atteint	Apprentissage en ligne: 1 624 En présentiel et en ligne: 287 Total: 1 911	Objectif non atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de participants qui ont achevé le niveau 2 de la SAP	Moyenne annuelle 2017-2019: 11 746	Stabilité	Apprentissage en ligne: 1 767 En présentiel et en ligne: 2 812 Total: 4 579	Objectif non atteint	Apprentissage en ligne: 5 717 En présentiel et en ligne: 4 273 Total: 9 890	Objectif non atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de participants qui ont achevé le niveau 3 de la SAP	Moyenne annuelle 2017-2019: 1 833	Augmentation	En présentiel et en ligne: 1 620	Objectif non atteint	En présentiel et en ligne: 1 354	Objectif non atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre d'activités nationales demandées	Moyenne 2017-2019: 145	Augmentation	87	Objectif non atteint	128	Objectif non atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de Membres et d'observateurs bénéficiaires participant aux cours dans le cadre de l'AT	Moyenne 2017-2019: 163	Stabilité	156	Objectif partiellement atteint	142	Objectif partiellement atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de PMA bénéficiaires participant aux cours dans le cadre de l'AT	Moyenne 2017-2019: 43	Stabilité	42	Objectif partiellement atteint	39	Objectif partiellement atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Part du temps consacré aux méthodes de formation interactives dans chaque activité (exercices, études de cas, simulations, questions et réponses, participation aux réunions des Comités, etc.)	Moyenne 2017-2019: - 42% de cours magistraux - 58% de méthodes interactives	Augmentation à au moins 60% en moyenne de la part des méthodes de formation interactives	Cours magistraux: 36% Méthodes interactives: 64%	Objectif atteint	Cours magistraux: 40% Méthodes interactives: 60%	Objectif atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Taux de réussite aux CRPC de 8 semaines	Moyenne 2017-2019: 96%	Stabilité	96%	Objectif atteint	Moyenne 2023: 94,57%	Objectif partiellement tteint

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2023

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2023

Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectifs	Valeur de 2022	Évaluation de 2022	Valeur de 2023	Évaluation de 2023
Résultat intermédiaire 1							
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Taux de réussite aux CAPC de 8 semaines	Pas de valeur de référence	Stabilité	98%	s.o.	Moyenne 2023: 98,77%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Taux de réussite avec mention aux CRPC de 8 semaines	Moyenne 2017-2019: 37%	Stabilité	13%	Objectif non atteint	Moyenne 2023: 25,29%	Objectif non atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Taux de réussite avec mention aux CAPC de 8 semaines	Pas de valeur de référence	Stabilité	28%	s.o.	Moyenne 2023: 26,25%	Objectif partiellement atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de participants ayant attribué les deux meilleures notes au contenu global et aux résultats des CRPC	Moyenne 2017-2019: 98%	Stabilité	96%	Objectif partiellement atteint	Moyenne 2023: 97,65%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de participants ayant attribué les deux meilleures notes au contenu global et aux résultats des CRPC	Moyenne 2017-2019: 93%	Stabilité	Moyenne 2022: 96%	Objectif atteint	Moyenne 2023: 94%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de participants ayant attribué les deux meilleures notes au contenu global et aux résultats des cours thématiques avancés	Moyenne 2017-2019: 96%	Stabilité	Moyenne 2022: 86%	Objectif partiellement atteint	Moyenne 2023: 94%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de participants ayant suivi les cours avancés sur les techniques de négociation commerciale	Moyenne 2017-2019: 238	Stabilité	70	Objectif non atteint	22	Objectif non atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de cours thématiques avancés s'appuyant sur le diagnostic préalable, l'accompagnement, le leadership, les plans d'action ou les activités de suivi	2019: 5	Stabilité	4	Objectif partiellement atteint	6	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de stagiaires formés dans le cadre du PFPB	Moyenne 2017-2019: 14	Stabilité	12	Objectif partiellement atteint	17	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de stagiaires formés dans le cadre du FIMIP	Moyenne 2017-2019: 17	Augmentation	19	Objectif atteint	22	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de stagiaires formés dans le cadre du PSCR	Moyenne 2017-2019: 6	Stabilité	5	Objectif partiellement atteint	4	Objectif partiellement atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Évaluation finale de chaque stagiaire FIMIP	100% au moins pleinement satisfaisant en 2017-2019	Stabilité	Dépassant les attentes: 11 Pleinement satisfaisant: 8	Objectif atteint	Dépassant les attentes: 11 Pleinement satisfaisant: 11	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Évaluation finale de chaque stagiaire PFPB	100% au moins pleinement satisfaisant en 2017-2019	Stabilité	Dépassant les attentes: 3 Pleinement satisfaisant: 9	Objectif atteint	Dépassant les attentes: 12 Pleinement satisfaisant: 5	Objectif atteint

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2023

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2023

Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectifs	Valeur de 2022	Évaluation de 2022	Valeur de 2023	Évaluation de 2023
Résultat intermédiaire 1							
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Évaluation finale de chaque stagiaire PSCR	100% au moins pleinement satisfaisant en 2017-2019	Stabilité	Dépassant les attentes: 2 Pleinement satisfaisant: 2	Objectif atteint	Dépassant les attentes: 1 Pleinement satisfaisant: 3	Objectif atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nouveaux cours, cours révisés ou cours traduits mis à disposition en ligne durant l'année	Moyenne 2017-2019: 10	Stabilité	8	Objectif partiellement atteint	5 nouveaux cours 16 cours traduits	Objectif atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de cours en ligne au format SCORM	62% en 2019	Augmentation à 100% avant la fin de La période biennale	81%	Objectif partiellement atteint	85%	Objectif partiellement atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de participants ayant attribué les deux meilleures notes à la qualité du contenu des cours en ligne	Moyenne 2017-2019: 94%	Stabilité	93%	Objectif atteint	94%	Objectif atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de participants ayant attribué les deux meilleures notes à l'efficacité de la plateforme d'apprentissage en ligne	Moyenne 2017-2019: 94%	Stabilité	87%	Objectif partiellement atteint	94%	Objectif atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Taux de réussite dans le cadre de l'apprentissage en ligne	Moyenne 2017-2019: 68%	Stabilité	47%	Objectif non atteint	70%	Objectif atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Taux d'abandon dans le cadre de l'apprentissage en ligne	Moyenne 2017-2019: 24%	Stabilité	49%	Objectif non atteint	28%	Objectif partiellement atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Taux de réussite avec mention dans le cadre de l'apprentissage en ligne	Moyenne 2017-2019: 53%	Stabilité	54%	Objectif atteint	61%	Objectif atteint
1.2: Instauration de partenariats efficaces	Proportion des activités faisant intervenir un partenaire	Moyenne 2016-2018: 54%	Stabilité	62%	Objectif atteint	73%	Objectif atteint
1.2: Instauration de partenariats efficaces	Part des contributions des partenaires aux activités d'AT	Moyenne 2017-2019: 47% de contributions de faible niveau	Diminution de la part des contributions de faible niveau	47%	Objectif partiellement atteint	61%	Objectif non atteint
1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres	Nombre de réponses aux questionnaires sur l'AT	Moyenne 2017-2019: 76	Stabilité	Pas d'envoi de questionnaire sur l'AT en 2022	s.o.	87	Objectif atteint
1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres	Nombre de suivis des EPC	Moyenne 2017-2019: 8	Stabilité	1	Objectif non atteint	3	Objectif non atteint
1:4 Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres	Visites par connexion des Membres sur le site Web de l'OMC	60 427 en 2019	Augmentation	133 600	Objectif atteint	143 484	Objectif atteint
1:4 Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres	Nombre d'activités d'AT dont les objectifs incluent la formation aux bases de données de l'OMC	Moyenne 2017-2019: 60	Augmentation	36 activités	Objectif non atteint	61 activités	Objectif atteint

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2023

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2023

Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectifs	Valeur de 2022	Évaluation de 2022	Valeur de 2023	Évaluation de 2023
Résultat clé 2							
2: Les gouvernements accédants participent aux négociations en vue de l'accession	Nombre de réunions formelles ou informelles tenues par le Groupe de travail pour les gouvernements accédants bénéficiaires	Moyenne 2017-2019: 6	Stabilité	Réunions formelles: 4 Réunions informelles: 1	Objectif partiellement atteint	Réunions formelles:9 Réunions informelles:0 Réunions de vérification technique:2	Objectif atteint
Résultat intermédiaire 2							
2.1: Les participants des gouvernements accédants ont une meilleure connaissance des questions de fond et des procédures de l'OMC	Nombre de participants des gouvernements accédants dans les activités d'AT axées sur les accessions	Moyenne 2017-2019: 1 179	Stabilité	En présentiel et en ligne: 123 Apprentissage en ligne: 246	Objectif non atteint	En présentiel et en ligne: 459 Apprentissage en ligne: 44	Objectif non atteint
2.2 Les connaissances des participants au Programme de stages sur l'accession sont renforcées	Évaluation finale de chaque stagiaire PSA	100% au moins pleinement satisfaisant	Stabilité	Dépassant les attentes: 1 Pleinement satisfaisant: 1 Insatisfaisant: 1	Objectif non atteint	Dépassant les attentes: 0 Pleinement satisfaisant: 4 Partiellement satisfaisant: 1 Insatisfaisant: 0	Objectif partiellement atteint
2.3: Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées	Nombre moyen de documents pertinents relatifs à l'accession distribués par Membre accédant à l'AMP pouvant bénéficier de l'AT	Moyenne 2017-2019: 5,2	Stabilité	26 documents pour 7 accessions actives 3,71 documents/ accession	Objectif partiellement atteint	21 documents pour 8 accessions actives 2,62 documents/ accession	Objectif non atteint
2.3: Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées	Nombre moyen d'interventions effectuées par les Parties accédant à l'AMP pouvant bénéficier de l'AT aux réunions du CMP	Moyenne 2018-2020: 2,9	Stabilité	Pas de réunion du CMP	Objectif non atteint	1,6	Objectif partiellement atteint
2.3: Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées	Nombre moyen de réunions bilatérales de Parties accédant à l'AMP pouvant bénéficier de l'AT avec la présidence du CMP	Moyenne 2018-2020: 1,29	Stabilité	Pas de présidence du CMP	Objectif non atteint	0,9	Objectif partiellement atteint
Résultat clé 3							
3: Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs	Diversité des sujets liés à l'OMC couverts par les activités	Moyenne 2019-2021: Similitude sémantique: 0,64 Entropie normalisée: 0,90	Stabilité	Similitude sémantique: 0,59 (évolution positive) Entropie normalisée: 0,91 (évolution positive)	Objectif atteint	Similitude sémantique: 0,67 (évolution négative) Entropie normalisée: 0,94 (évolution positive)	Objectif atteint
Résultat intermédiaire 3							
3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO	Nombre de publications	Moyenne 2020-2021: 119	Stabilité en 2022 Augmentation en 2023	275	Objectif atteint	374	Objectif atteint
3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO	Évaluation de la qualité des principaux résultats de la recherche pour chaque chaire chaque année par le Conseil consultatif	s.o.	Évaluation positive	Évaluation positive: 7 Améliorations mineures: 5 Améliorations significatives: 3 s.o.: 1	Objectif atteint	Excellente: 15 Positive (suggestions): 8 Satisfaisante (améliorations): 6 Révision importante: 2 Manquante: 1	Objectif partiellement atteint

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2023

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2023

Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectifs	Valeur de 2022	Évaluation de 2022	Valeur de 2023	Évaluation de 2023
Résultat intermédiaire 3							
3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par les chaires du PCO	Nombre d'étudiants achevant un cours lié à l'OMC	Moyenne 2020-2021: 1 938	Stabilité en 2022 Augmentation en 2023	3 891	Objectif atteint	5 602	Objectif atteint
3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par les chaires du PCO	Nombre de cours liés à l'OMC nouveaux ou mis à jour	Moyenne 2020-2021: 7,5	Stabilité en 2022 Augmentation en 2023	68	Objectif atteint	119	Objectif atteint
3.3: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des décideurs et des autres parties prenantes	Nombre d'activités de communication chaque année	Moyenne 2020-2021: 44,5	Stabilité en 2022 Augmentation en 2023	168	Objectif atteint	184	Objectif atteint
3.3: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des décideurs et des autres parties prenantes	Conseils fournis aux décideurs gouvernementaux et aux autres parties prenantes	Moyenne 2020-2021: 76,5	Stabilité en 2022 Augmentation en 2023	175	Objectif atteint	240	Objectif atteint
3.4: Les étudiants sont formés aux travaux de l'OMC et aux questions qui la concernent	Nombre d'étudiants participant à des concours soutenus par l'OMC	Moyenne 2020-2021: 344	Stabilité	344	Objectif atteint	377	Objectif atteint
3.4: Les étudiants sont formés aux travaux de l'OMC et aux questions qui la concernent	Nombre d'étudiants en doctorat supervisés obtenant un doctorat	Étudiants supervisés obtenant un doctorat chaque année: 5	Stabilité	5 étudiants ont obtenu un doctorat	Objectif atteint	3 étudiants ont obtenu un doctorat	Objectif partiellement atteint
Résultat clé 4							
4: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Diversité des sujets liés à l'OMC couverts par les déclarations, les rapports et les documents produits par ce groupe de parties prenantes	26 rapports en 2017	Stabilité	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
Résultat intermédiaire 4							
4.1: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de séminaires et d'ateliers organisés	Moyenne 2017-2019: 7	Stabilité	5	Objectif partiellement atteint	5	Objectif non atteint
4.1: Les parties prenantes non gouvernementales comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de parties prenantes non gouvernementales et de législateurs clés touchés durant l'année	Moyenne 2017-2019: 355 législateurs 73 journalistes 28 représentants de la société civile	Stabilité	Législateurs: 426 Journalistes: 16 Représentant de la société civile: 0 Représentants du secteur privé: 63	Objectif partiellement atteint	Législateurs: 37 Journalistes: 61 Représentant de la société civile: 0 Représentant du secteur privé: 0	Objectif non atteint
4.2: Meilleur accès aux questions concernant l'OMC via le matériel d'autoformation en ligne	Nombre de matériels de formation consultés	Moyenne 2017-2019: 3 336	Stabilité	2 964	Objectif partiellement atteint	11 358	Objectif atteint
4.3: Consultation de renseignements sur l'AT liée au commerce fournie par l'OMC	Nombre de fois où les pages Web sur l'AT ont été consultées, y compris les articles portant sur le sujet	2017: 62 963	Stabilité	382 849	Objectif atteint	601 516	Objectif atteint
4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de jeunes professionnels recrutés chaque année par l'OMC	Moyenne 2018-2019: 15	Stabilité	13	Objectif partiellement atteint	17	Objectif atteint
4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Évaluation finale du comportement professionnel de chaque stagiaire par son supérieur hiérarchique	100% au moins pleinement satisfaisant en 2019-2020	Stabilité	15 pleinement satisfaisant	Objectif atteint	17 pleinement satisfaisant	Objectif atteint

ANNEXE 2. MATRICE DES ACTIVITÉS

Résultats clé 1 – Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations (milliers de CHF)

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Budget ordinaire		FGAS ¹		Autres FAS ²		Total		
					Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	
Introduction	Généraliste	E/F/S	Cours à Genève pour les PMA – Introduction et activités thématiques – Semaines de Genève	Monde	441	446	-	-	-	-	441	446	
Avancé	Généraliste	E/F/S	Cours avancés de politique commerciale appliqués	Monde	1 382	1 332	-	-	-	-	1 382	1 332	
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Activités de niveau intermédiaire pour l'Afrique, le MoyenOrient, l'AsiePacifique, les Caraïbes, l'ECOACC et l'Amérique latine	Toutes les régions	-	-	3 172	1 539	-	-	3 172	1'539	
Avancé	Spécialiste	E/F/S	Cours thématiques avancés et ateliers sur des sujets spécifiques basés à Genève pour les fonctionnaires en poste dans les capitales	Monde	1 810	1 398	950	412	-	-	2 760	1 810	
Avancé	Spécialiste	E/F/S	Rôle consultatif sur les questions juridiques (article 27:2 du Memorandum d'accord sur le règlement des différends)		60	29	-	-	-	-	60	29	
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Activités régionales et/ou sousrégionales de renforcement général des capacités	Toutes les régions	-	-	370	69	-	-	370	69	
Intermédiaire/ avancé	Généraliste/ spécialiste	E/F/S	Séminaires et ateliers nationaux, y compris assistance pour l'évaluation des besoins et le suivi et l'évaluation	Toutes les régions	680	675	40	-	-	-	720	675	
Intermédiaire	Spécialiste	E/F/S	Séminaires régionaux et sousrégionaux sur des sujets spécifiques	Toutes les régions	-	-	3 000	1 040	-	-	3 000	1 040	
		E/F/S	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: participation des PMA à certaines réunions de l'OMC; ateliers de suivi des EPC des PMA; et dialogue SudSud	Toutes les régions	-	-	-	-	95	198	95	198	
Avancé	Généraliste	E/F/S	Stages dans le cadre du Programme de formation des PaysBas (PFPB)	Monde	-	-	-	-	774	861	774	861	
Avancé	Généraliste	E/F/S	Programme de stages de coordonnateur régional (SCR)	Monde	-	-	210	173	-	-	210	173	
Avancé	Généraliste	E/F/S	Programme francoirlandais de stages pour les missions (PSM)	Monde	-	-	-	-	1 061	1 097	1 061	1 097	
Introduction	Généraliste	E/F/S	Cours en ligne: niveau introductif	Fonctionnaires en poste dans les capitales	X	-	-	-	-	-	-	-	
Intermédiaire	Généraliste/ spécialiste	E/F/S	Cours en ligne: niveau intermédiaire (généralistes et spécialistes)		X	-	-	-	-	-	-	-	
	Généraliste/ spécialiste	E	Cours en ligne: Cours personnalisé – Créer ses propres cours d'apprentissage en ligne		X	-	-	-	-	-	-	-	
Soustotal					4 373	3 880	7 742	3 233	1 930	2 156	14 045	9 269	
Frais généraux (13%)					-		1 006	420	251	280	1 257	701	
Total					4 373	3 880	8 748	3 654	2 181	2 436	15 302	9 970	

Résultat clé 2 – Les gouvernements/territoires accédants participent aux négociations en vue de l’accession (milliers de CHF)

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Budget ordinaire		FGAS ¹		Autres FAS ²		Total		
					Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	
Intermédiaire/avancé	Généraliste/spécialiste	E/F/S	Séminaires, cours et ateliers nationaux sur les accessions	Toutes les régions	50	134	313	-	-	-	363	134	
		E	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: réunions de la table ronde sur les accessions à l'OMC	Monde	-	-	-	-	230	106	230	106	
Introduction	Généraliste	E/F/S	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: Programme de stages sur l’accession à l'OMC (PSA)	Monde	-	-	-	-	100	85	100	85	
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Cours en ligne: L’accession à l'OMC	Monde	X	-	-	-	-	-	-	-	
Soustotal					50	134	313	-	330	192	693	325	
Frais généraux (13%)					-		41	-	43	25	84	25	
Total					50	134	354	-	373	216	777	350	

Résultat clé 3 – Les établissements universitaires et d’autres parties prenantes analysent les questions relatives à l’OMC et échangent avec les responsables politiques (milliers de CHF)

NiveauVoieLangue(s)TitreRégion						Budget ordinaire		FGAS ¹		Autres FAS ²		Total		
						Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	
		Généraliste	E/F/S	Programme des chaires de l'OMC – Phase III[1]	Toutes les régions	-	-	1 300	760	-	-	1 300	760	
			E/F/S	Programme de soutien de l'OMC aux étudiants en doctorat	Monde	-	-	65	19	-	-	65	19	
			E/F/S	Don de publications de l'OMC à des établissements universitaires	Toutes les régions	1	1	-	64	-	-	1	65	
				Soustotal		1	1	1 365	843	-	-	1 366	845	
				Frais généraux (13%)		-	-	177	110	-	-	177	110	
				Total		1	1	1 542	953	-	-	1 543	954	

Résultat clé 4 – Les acteurs non gouvernementaux connaissent et maîtrisent les travaux de l’OMC et les questions qui la concernent (milliers de CHF)

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Budget ordinaire		FGAS ¹		Autres FAS ²		Total		
					Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	
		E/F/S	Activités de sensibilisation pour les parlementaires, les journalistes, la société civile et les entreprises	Toutes les régions	-	-	605	140	-	-	605	140	
	Spécialiste	E/F/S	Programme des jeunes professionnels (RJP) de l’OMC	Monde	-	-	657	794	-	-	657	794	
		E/F/S	Matériels d’autoformation en ligne	Toutes les régions	-	-	-	-	-	-	-	-	
Soustotal					-	-	1 262	933	-	-	1 262	933	
Frais généraux (13%)					-	-	164	121	-	-	164	121	
Total					-	-	1 426	1 054	-	-	1 426	1’054	

Autres coûts des programmes: dépenses de personnel et coûts de suivi et d’évaluation

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Budget ordinaire		FGAS ¹		Autres FAS ²		Total		
					Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	
			Postes L		-	-	1 700	1 433	-	-	1 700	1 433	
			Mise en œuvre de la GAR et élaboration de cours d’apprentissage en ligne		125	69	-	-	-	-	125	69	
			Transfert de solde du TDA 22		-	-	-	101	-	-	-	101	
Soustotal					125	69	1 700	1 533	-	-	1 825	1 603	
Frais généraux (13%)					-	-	221	199	-	-	221	199	
Total					125	69	1 921	1 732	-	-	2 046	1 802	

Total général récapitulatif

TOTAL GÉNÉRAL RÉCAPITULATIF	Titre	Région	Budget ordinaire		FGAS ¹		Autres FAS ²		Total		
			Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2023	Dépenses 2023	
	Soustotal		4 549	4 084	12 382	6 543	2 260	2 347	19 191	12 975	
	Frais généraux (13%)		-	-	1 610	851	294	305	1 903	1 156	
	Total		4 549	4 084	13 992	7 394	2 554	2 652	21 094	14 130	

1 Le Fonds Global d'Affectation Spéciale (FFG) comprend des fonds non affectés et des fonds destinés à financer le Programme de Chaires de l'OMC (PCO).

2 Les autres FAS financent le Programme franco-irlandais de stages pour les missions (FIMIP), le Programme de formation des Pays-Bas (PFPB) et le Programme de la Chine pour les PMA et les accessions; ils sont placés sous le contrôle exclusif de l'OMC, qui peut les utiliser pour financer ses activités d'AT. Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF), le Cadre intégré renforcé (CIR) et le Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges (TFAF) ne sont donc pas pris en considération; ils ont leurs propres processus de gouvernance et d'établissement de rapports.

Saluer les efforts des donateurs

Le financement des donateurs est essentiel pour continuer à fournir une assistance technique aux bénéficiaires. Les programmes d'assistance technique de l'OMC sont financés par le budget ordinaire du Secrétariat de l'Organisation, ce financement étant complété par des fonds extrabudgétaires. Ces derniers constituent le principal canal par lequel les contributions volontaires des Membres de l'OMC ci après ont soutenu les activités d'assistance technique ces dernières années.



Financement de l'Assistance Technique liée au Commerce (ATLC)



Renforcer la compréhension et la connaissance du système commercial multilatéral

Le présent rapport a été élaboré, pour le compte du Secrétariat de l'OMC, par l'Institut de formation et de coopération technique (IFCT), la division chargée de gérer, de coordonner et d'évaluer l'organisation et l'exécution des activités d'assistance technique (AT) de l'OMC. Il a bénéficié des contributions de toutes les divisions associées à la mise en œuvre du programme d'AT. En tant qu'outil pour évaluer les résultats de l'AT de l'OMC et communiquer ses réalisations, le rapport recense divers résultats concrets qui ont été produits et qui pourraient être mesurés pendant l'année. Il montre comment l'OMC répond à l'évolution des besoins des pays en développement et des pays les moins avancés Membres et observateurs en adaptant constamment son offre pour la rendre encore plus pertinente et qualitative. Tout au long du rapport, des témoignages rapportent les points de vue et l'expérience de ceux par qui et pour qui l'AT de l'OMC fait la différence.

Les couleurs, les frontières et les noms indiqués, pas plus que les désignations utilisées sur les cartes figurant dans le présent rapport, n'impliquent de jugement, de reconnaissance officielle ou d'acceptation de la part de l'Organisation mondiale du commerce quant au statut juridique ou aux frontières d'un territoire.



Institut de formation et de coopération technique

Organisation mondiale du commerce

Centre William Rappard,

Rue de Lausanne 154

CH-1211 Genève 2

Suisse

Tél. +41 (0)22 739 51 11

Courriel: TAMS@wto.org

Site Web: <https://www.wto.org/fr>

Pour en savoir plus

